



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Conditions de travail

Travail et santé

Ralph Krieger / Maggie Graf

Travail et santé

Récapitulation des résultats de l'Enquête suisse sur la santé 2007

Zurich, Septembre 2011

Quelques résultats portant sur des valeurs chiffrées trop faibles ont été retirés de la version de septembre 2011 alors qu'ils figuraient dans la version de juillet 2009. Les observations centrales demeurent inchangées.

Table des matières

Résumé.....	5
Zusammenfassung	5
Riassunto	6
Summary	7
1 Introduction.....	8
2 Modèle « travail et santé ».....	12
3 Conditions de travail	13
3.1 Contraintes physiques	13
3.2 Risques psychosociaux pour la santé	17
3.3 Horaires de travail.....	22
3.4 Contraintes au travail	24
3.5 Exigences de travail.....	26
3.6 Ressources.....	29
4 Satisfaction au travail et activité physique	30
5 Etat de santé	33
5.1 Etat général de santé.....	33
5.2 Mal au dos ou aux reins.....	34
5.3 Faiblesse généralisée, lassitude ou manque d'énergie	34
5.4 Difficultés à s'endormir et insomnie.....	35
5.5 Maux de tête ou douleurs du visage	35
5.6 Symptômes, âge et branche	35
5.7 Douleurs dans les membres ou les articulations et douleurs aux mains ou aux membres supérieurs	38
5.8 Travail à temps partiel pour raisons de santé.....	41
5.9 Non-exercice d'une activité lucrative pour raisons de santé	41
5.10 Absences en raison d'atteintes à la santé	42
6 Conditions de travail et troubles de l'appareil locomoteur.....	43
7 Risques psychosociaux et tension psychique et nerveuse	46
8 Invalidité	47
9 Présentation synoptique	48
9.1 Sexe	49
9.2 Âge	50
9.3 Travail à temps plein et à temps partiel.....	51
9.4 Formation	51
9.5 Nationalité.....	53
9.6 Branches	54
9.7 Travail en équipe	55

9.8	Résumé	56
10	Bibliographie.....	58
11	Annex	59

Répertoire de graphiques

Illustration 1: Modèle « Travail et santé ».....	12
Illustration 2: Contraintes physiques en Suisse, pourcentage de personnes actives concernées (n=8958).....	14
Illustration 3: Contraintes physiques et niveau de formation, pourcentage de personnes actives concernées (n=8958).....	15
Illustration 4: Risques psychosociaux pour la santé, pourcentage de personnes actives concernées (n = 8958).....	17
Illustration 5: Risques psychosociaux et groupe d'âge, pourcentage de personnes concernées (n = 8958).....	18
Illustration 6: Journées de plus de 10 heures dans le mois et groupe d'âge, en pourcentage de salariés travaillant à temps plein	23
Illustration 7: Journées de plus de 10 heures dans le mois et niveau de formation, en pourcentage de salariés travaillant à temps plein.....	23
Illustration 8: Journées de plus de 10 heures dans le mois et branche, en pourcentage de salariés travaillant à temps plein	24
Illustration 9: Charge physique et tension psychique et nerveuse en fonction du degré de formation, en pourcentage de personnes actives concernées.....	25
Illustration 10: Exigences de travail et groupe d'âge, pourcentage de personnes actives concernées.....	27
Illustration 11: Exigences de travail et nationalité, en pourcentage de personnes actives concernées.....	28
Illustration 12: Satisfaction au travail en fonction de la nationalité, en pourcentage de personnes actives.....	31
Illustration 13: Proportion de personnes ne pratiquant pas d'activité physique par branche, en pourcentage de personnes actives	33
Illustration 14: Symptômes et groupe d'âge, en pourcentage de personnes actives concernées.....	36
Illustration 15: Maux de dos ou des reins par branche, en pourcentage de personnes actives concernées.....	36
Illustration 16: Faiblesse généralisée, lassitude, manque d'énergie et branche, en pourcentage de personnes actives concernées.....	37
Illustration 17: Difficultés à s'endormir ou insomnie par branche, en pourcentage de personnes actives concernées.....	37
Illustration 18: Maux de tête ou douleurs du visage par branche, en pourcentage de personnes actives concernées.....	38
Illustration 19: Douleurs dans les membres ou les articulations en fonction du groupe d'âge, en pourcentage de personnes actives concernées	39
Illustration 20: Douleurs aux mains ou dans les membres supérieurs, en pourcentage de personnes actives concernées.....	39
Illustration 21: Troubles liés au travail en fonction du niveau de formation, en pourcentage de personnes actives concernées.....	40

Illustration 22: Troubles liés au travail en fonction de la branche, en pourcentage de personnes actives concernées.....	41
Illustration 23: Causes du non-exercice d'une activité lucrative, en pourcentage de personnes n'exerçant pas d'activité lucrative pour raisons de santé (n = 427).....	42
Illustration 24: Douleurs dans les membres ou les articulations, avec et sans contrainte physique, en pourcentage de personnes actives (n = 8958).....	43
Illustration 25: Douleurs aux mains, avec et sans contrainte physique, en pourcentage de personnes actives (n = 8958).....	44
Illustration 26: Tension psychique et nerveuse, avec et sans risque : personnes présentant une grande ou une assez grande tension psychique et nerveuse, en pourcentage de personnes actives (n=3374).....	46
Illustration 27: Rentes AI en fonction de la branche, en pourcentage de la population.....	48
Abbildung 28: Contraintes physiques et risques psychosociaux en fonction du sexe, en pourcentage de personnes actives.....	50
Illustration 29: Contraintes au travail par groupe d'âge, en pourcentage de personnes actives.....	51
Illustration 30: Contraintes physiques et risques psychosociaux en fonction du taux d'occupation, en pourcentage de personnes actives.....	52
Illustration 31: Risques psychosociaux en fonction du niveau de formation, en pourcentage de personnes actives.....	52
Illustration 32: Contraintes au travail en fonction de la nationalité, en pourcentage de personnes actives.....	53
Illustration 33: Charge physique et tension psychique ou nerveuse en fonction de la branche, en pourcentage de personnes actives.....	54
Illustration 34: Grande ou très grande satisfaction au travail dans les différentes branches, en pourcentage de personnes actives.....	55
Illustration 35: Charge physique et tension psychique ou nerveuse selon que les personnes travaillent exclusivement de nuit, en rotation d'équipes ou qu'elles ne travaillent pas en équipe (en pourcentage de personnes actives concernées).....	55

Répetoire de Tableaux

Tableau 1: Contraintes physiques en fonction de la nationalité, pourcentage de personnes actives concernées.....	16
Tableau 2: Contraintes physiques et branches, pourcentage de personnes concernées.....	20
Tableau 3: Risques psychosociaux pour la santé et branches, pourcentage de personnes concernées.....	21
Tableau 4: Troubles de l'appareil locomoteur dus à des facteurs environnementaux, en pourcentage de personnes actives concernées (n = 8958).....	45

Résumé

L'enquête suisse sur la santé (ESS) est réalisée tous les cinq ans par l'Office fédéral de la statistique depuis 1992. Elle est représentative de l'ensemble de la population suisse vivant dans un ménage privé et des personnes actives en Suisse, également vivant dans un ménage privé. Le questionnaire a été étendu en 2007 : le questionnaire existant précédemment a été complété par des items supplémentaires sur la problématique « travail et santé ». Le rapport rassemble les principaux résultats sur les conditions de travail en Suisse et les classe en fonction de critères sociodémographiques. Il servira de base à d'autres analyses plus complexes.

93% des personnes actives en Suisse évaluent leur état de santé comme bon ou très bon. En dépit de ce bon état de santé général, il existe différents risques et contraintes liés au travail, susceptibles de conduire à long terme à des atteintes à la santé et à des absences. Cela est particulièrement net pour certaines branches, certaines nationalités et certains niveaux de formation.

L'ESS 2007 montre que les conditions de travail sont bonnes dans l'ensemble: 77% des personnes actives interrogées déclarent ne pas subir de contrainte physique au travail et 59% déclarent ne pas connaître de tension psychique ou nerveuse au travail. D'un autre côté, 41% des personnes actives interrogées font état d'une tension psychique ou nerveuse forte ou assez forte à leur travail. Les risques psychosociaux les plus fréquents sont le stress et le surmenage, les tensions au travail et la nervosité. Le mobbing, un risque particulièrement lourd de conséquences, est relativement fréquent. Les principales contraintes physiques sont les mouvements répétitifs de la main ou du bras, les positions douloureuses ou fatigantes ainsi que l'élévation et le déplacement de lourdes charges. Les mêmes contraintes pour l'appareil locomoteur ont été les contraintes les plus souvent citées dans l'enquête européenne de 2005. Les personnes actives de plus de 65 ans travaillent souvent à temps partiel et présentent une très grande satisfaction au travail. L'annexe du rapport fournit des tableaux de fréquence détaillés, classant les réponses aux principales questions sur les conditions de travail en fonction du sexe, de l'âge, de la nationalité, du statut d'activité et du taux d'occupation, du niveau de formation, de la branche et de la profession.

Zusammenfassung

Die Schweizerische Gesundheitsbefragung (SGB) wird seit 1992 alle fünf Jahre im Auftrag des Bundesrates vom Bundesamt für Statistik durchgeführt. Sie ist repräsentativ für die gesamte Schweizerische Bevölkerung bzw. für die Erwerbstätigen in der Schweiz, die in einem Privathaushalt leben. Der Fragenkatalog wurde 2007 neu mit zusätzlichen Items zum Thema Arbeit und Gesundheit ergänzt. Der Bericht fasst die wichtigsten Ergebnisse über die Arbeitsbedingungen in der Schweiz nach soziodemografischen Kriterien zusammen und dient als Grundlage für weitere detailliertere Analysen.

93% der Erwerbstätigen in der Schweiz betrachten ihren allgemeinen Gesundheitszustand als sehr gut oder als gut. Trotz dieses guten allgemeinen Gesundheitszustandes bestehen unterschiedliche arbeitsbedingte Belastungen und Risiken, die langfristig zu Gesundheitsbeeinträchtigungen und Absenzen führen können. Dies gilt insbesondere für die unterschiedlichen Branchen, Nationalitäten und Ausbildungsniveaus.

Die SGB 2007 zeigt, dass die Arbeitsbedingungen in der Schweiz insgesamt gut sind: 77% sagen, dass sie keine körperliche Belastung bei der Arbeit feststellen. 59% stellen keine psychische und nervliche Belastung durch den Beruf fest. Auf der anderen Seite beurteilen 41% der Erwerbstätigen ihren Beruf als psychisch und nervlich belastend. Die häufigsten

psychosozialen Risiken sind Stress, Zeitdruck, Spannungen am Arbeitsplatz und Nervosität. Mobbing als besonders schwerwiegendes Risiko kommt relativ häufig vor. Die häufigsten physischen Belastungsfaktoren sind stets gleiche Hand- oder Armbewegung, schmerzhaft oder ermüdende Körperhaltung und Tragen oder Bewegen schwerer Lasten. Bei der Europäischen Erhebung 2005 wurden dieselben Belastungen des Bewegungsapparats am meisten genannt.¹ Erwerbstätige über 65 Jahre arbeiten häufig Teilzeit und haben eine sehr hohe Arbeitszufriedenheit. Im Annex des Berichts sind ausführliche Häufigkeitstabellen dargestellt, welche die wichtigsten Fragen zu den Arbeitsbedingungen nach Geschlecht, Alter, Nationalität, Arbeitsverhältnis, Ausbildung, Branche und Beruf abbilden.

Riassunto

L'Indagine sulla salute in Svizzera (ISS) è condotta a scadenze quinquennali, dal 1992, dall'Ufficio federale di statistica. Essa fornisce un quadro rappresentativo dell'intera popolazione svizzera che vive in un'economia domestica e delle persone occupate in Svizzera che vivono in un'economia domestica. Nel 2007 il questionario è stato completato con nuove domande sul tema «lavoro e salute». Il rapporto riassume i principali risultati sulle condizioni di lavoro in Svizzera e li classifica secondo criteri sociodemografici. Esso servirà quale base per altre analisi più complesse.

Il 93% delle persone attive in Svizzera ritiene che il suo stato di salute generale sia buono o molto buono. Nonostante questo stato di salute generalmente buono, esistono diversi rischi e sollecitazioni per la salute che a lungo andare possono comportare disturbi e assenze dal lavoro. Ciò è particolarmente evidente per alcuni settori, origini nazionali e livelli di formazione.

L'ISS mostra che le condizioni lavorative in Svizzera sono complessivamente buone: il 77% degli interpellati afferma di non essere sottoposto a un sovraccarico fisico e il 59% dichiara di non vivere alcuna tensione psichica e nervosa sul lavoro. D'altra parte, il 41% degli interpellati risente di una tensione psichica e nervosa sul lavoro. I rischi psicosociali più frequenti sono lo stress, le scadenze pressanti, le tensioni sul posto di lavoro e il nervosismo. Il mobbing, un fattore di rischio particolarmente grave, è relativamente frequente. Le principali cause di sovraccarico fisico sono i movimenti ripetitivi della mano o del braccio, le posizioni dolorose o stancanti e il trasporto o lo spostamento di carichi pesanti. Anche l'indagine europea condotta nel 2005 riportava le stesse sollecitazioni a carico dell'apparato locomotore. Le persone attive sopra i 65 anni sono occupate spesso a tempo parziale e sono molto soddisfatte della loro attività. In allegato al rapporto sono riportate tabelle dettagliate che illustrano le risposte alle principali domande sulle condizioni di lavoro secondo il sesso, l'età, la nazionalità, il rapporto di lavoro, il livello di formazione, il settore e la professione.

¹ Graf M. et al., 4. *Europäische Erhebung über die Arbeitsbedingungen 2005 / Ausgewählte Ergebnisse aus Schweizer Perspektive*, SECO / Arbeitsbedingungen, 04.2007

Summary

The Swiss Health Survey (SGB) has been carried out every five years since 1992 by the Federal Statistical Office at the request of the Federal Government. It is representative of the entire Swiss population and/or those people who work in Switzerland and who live in a private household. The list of questions was supplemented in 2007 with items regarding health in the work place. The report summarises the most important findings in terms of working conditions in Switzerland based on socio-demographic criteria and serves as a basis for further, more in-depth analysis.

93% of the Swiss working population consider their general state of health to be either good or very good. Despite this good overall state of health, there are various work-related stresses and risks which in the long term could lead to health concerns and absences from work. This is particularly the case for certain sectors, nationalities and levels of education.

The 2007 SGB demonstrates that working conditions in Switzerland can be described in overall terms as good: 77% of people said that they suffer no physical impairment while working. 59% stated that they had no mental or nervous strains linked to their jobs. Conversely, 41% of the working population described their jobs as mentally and nervously stressful. The most frequent psycho-social risks are stress, time pressures, tensions at the workplace and nerves. Mobbing was mentioned relatively often as a particularly significant risk. The most frequent physical stress factors are constant repetitions of hand and arm movements, painful or tiring posture and carrying or moving heavy loads. In the European Survey 2005 the same demands on the movement system were most frequently reported. Employees aged over 65 usually work part time and are highly satisfied with their work. In the annex to this report, complete frequency tables have been produced which set out the most important issues regarding working conditions according to sex, age, nationality, contract, education, sector and profession.

1 Introduction

La récession persistante en cours devrait durer jusqu'à fin 2010, ce qui devrait accroître tant le nombre de chômeurs que la pression sur les travailleurs. En général, l'état de santé des personnes qui exercent une activité lucrative est meilleur que celui des chômeurs. D'un autre côté, la crainte de perdre son emploi augmente avec la crise. Cette crainte peut être une raison pour que des travailleurs malades se rendent néanmoins à leur travail. Ce « présentisme » est lié à une réduction des capacités des personnes concernées. La pénibilité physique comme les risques psychosociaux sont accrus. Une réduction des capacités du personnel est liée à des coûts élevés pour l'entreprise à long terme. Dans ce contexte, les entreprises qui se soucient de sécurité au travail et de protection de la santé ont un avantage concurrentiel par rapport à celles où les conflits, le surmenage, une mauvaise conduite et la crainte conduisent à des atteintes à la santé et à des absences. De bonnes conditions de travail sont particulièrement importantes dans les périodes de crise. Dans l'ensemble, les charges pesant sur les travailleurs devraient plutôt augmenter pendant la récession et avec elles les coûts des atteintes à la santé liées au travail. Ces derniers sont estimés à environ 10 milliards de francs par an.

Plusieurs évolutions sont en cours sur le marché du travail. La branche des services a beaucoup changé ces dernières années en raison du progrès technologique et continue de croître fortement. Simultanément, de moins en moins de personnes travaillent dans l'industrie et dans l'agriculture. Le poste de travail moderne se caractérise par des moyens de communication électroniques et les processus de travail s'accroissent. L'évolution démographique place l'économie devant de nouveaux défis. La grande question est de savoir comment maintenir la capacité de travail de tous, y compris des travailleurs âgés. Le marché du travail suisse présente avec sa grande flexibilité de bonnes conditions pour continuer à l'avenir à faire face aux exigences de la concurrence internationale. Cette flexibilité pourrait toutefois à long terme se répercuter négativement sur l'état de santé des personnes actives et par voie de conséquence sur toute l'économie.

Un élément clé qui rend les places de travail attrayantes est l'absence de charges négatives pour la santé. La loi sur le travail (LTr) impose pour la protection de la santé non seulement d'éviter les contraintes physiques (mauvaise qualité de l'air, bruit, mauvaises conditions climatiques) mais aussi d'octroyer des outils de travail adaptés, une organisation du travail satisfaisante, certains aspects sociaux et suffisamment de temps de repos. Comme souvent plusieurs facteurs conduisent à une atteinte à la santé causée (en partie) par le travail, il importe de considérer le travail comme un tout et de l'évaluer dans son ensemble.

L'article 2 de l'ordonnance 3 relative à la loi sur le travail (Hygiène) prévoit que l'employeur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer et pour améliorer la protection de la santé du travailleur. Cela vaut pour sa santé physique comme pour sa santé psychique. D'un autre côté, le travailleur est tenu de suivre les instructions de l'employeur en ce qui concerne la protection de la santé et d'observer les règles généralement reconnues (art. 10 de l'ordonnance 3 relative à la loi sur le travail). Pour que le travailleur puisse travailler tout en restant en bonne santé à long terme et qu'il conserve sa capacité de travail, employeur et travailleur doivent apporter chacun leur contribution à une protection efficace de la santé. Le droit de participation des travailleurs (art. 6, al. 3, LTr) est, avec leur information étendue, un élément central dans ce contexte.

La santé est influencée tant par les conditions de travail et l'environnement social que par les conditions individuelles (p. ex. les ressources ou le comportement). Les différentes dimensions de la santé – physique, psychique et sociale – amènent à penser qu'une atteinte à la

santé causée essentiellement par le travail est non seulement souvent multifactorielle mais aussi qu'elle se développe sur une longue période. On entend ici par santé, à l'instar de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), non seulement l'absence de maladie mais un état de bien-être physique, psychique et social. La loi sur le travail ne prescrit pas qu'il convient de favoriser la santé au travail mais elle exige que les conditions de travail n'entraînent pas d'atteinte à la santé. Pour réduire le plus possible les risques pour la santé, il faut adapter les conditions de travail à l'être humain et non l'inverse.

Le débat actuel sur les conditions de travail met en relief des éléments comme les sollicitations physiques excessives, le stress ou les horaires et le temps de travail. La participation, pour la première fois, de la Suisse à la Quatrième enquête européenne sur les conditions de travail en 2005, conduite par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, a permis de décrire, au moyen de résultats représentatifs, les conditions de travail en Suisse et de les comparer à celles existant dans plus de 30 pays. Le catalogue de questions de cette enquête a servi de base à l'étoffement du questionnaire de l'Enquête suisse sur la santé 2007 (ESS). L'ESS 2007 examine la thématique Travail et santé par des items supplémentaires relevant des risques pour la santé au travail.

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) exerce la haute surveillance sur l'exécution de la loi sur le travail. Le secteur Travail et santé du SECO suit les dernières évolutions scientifiques pour élaborer des mesures de prévention adaptées et pour appuyer au mieux les autorités cantonales. Il élabore des études et des rapports sur les conditions de travail actuelles, en collaboration avec des partenaires externes, dans le but de permettre de prendre suffisamment tôt des mesures contre les risques pour la santé. Un système d'exécution qui fonctionne bien est nécessaire pour garantir la productivité de l'économie à long terme.

Le pilotage des mesures de prévention requiert de disposer de données fiables et représentatives. Ces dernières contribuent à préserver l'attrait des emplois et la capacité de travail des travailleurs âgés.

Le présent rapport met l'accent sur les conditions de travail et l'état de santé des personnes actives. Les personnes sans activité lucrative ne sont pas prises en compte, sauf en ce qui concerne les bénéficiaires d'une rente d'invalidité (chapitre 8). Le but des chapitres suivants est d'élargir la discussion sur les contraintes physiques et les risques psychosociaux au travail ainsi que sur les atteintes à la santé entraînées (en partie) par le travail qui en résultent par des données représentatives des personnes actives de Suisse. L'exposé qui suit constitue une première récapitulation des résultats sur la situation des personnes actives en Suisse. Ce rapport servira de base à des analyses plus complexes. Il ne prétend pas à l'exhaustivité et se focalise sur certains thèmes particulièrement pertinents pour le SECO.

Le présent rapport regroupe les indicateurs concernant la thématique Travail et santé sur la base d'un modèle à trois niveaux, qui est décrit au chapitre 2. La présentation des données suit deux types de structuration : Dans les chapitres 3 à 5, les résultats sont abordés par thème (p. ex. charges physiques et risques psychosociaux, exigences du travail, etc.). Le chapitre 6 présente une corrélation univariée entre les charges physiques au travail et les atteintes musculosquelettiques. Le chapitre 7 fait de même pour la corrélation entre les risques psychosociaux et les charges psychiques et nerveuses. Le chapitre 8 fournit une rapide vue d'ensemble des rentes d'invalidité. Le chapitre 9 présente les résultats principaux en fonction de catégories de personnes actives (en fonction du sexe, de l'âge, de la nationalité, de la branche, etc.). Le rapport fournit donc une grille de lecture par thèmes et une autre en fonction de critères sociodémographiques. On trouvera en annexe des tableaux de fréquence détaillés présentant les principales questions sur les conditions de travail en fonction du sexe, de l'âge, de la nationalité, du statut professionnel, du niveau de formation, de la branche et de la profession.

Enquête suisse sur la santé²

L'Enquête suisse sur la santé (ESS) est réalisée tous les cinq ans depuis 1992 par l'Office fédéral de la statistique, sur mandat du Conseil fédéral. L'enquête conduite en 2007 est la quatrième (1992, 1997, 2002 et 2007). La réalisation régulière de cette enquête permet une observation périodique (monitorage) de l'état de santé de la population. Elle poursuit essentiellement trois buts :

- Examen de l'état de santé et des facteurs qui le déterminent, des conséquences de maladies, du recours aux prestations du système de santé ainsi que des situations en matière d'assurance-maladie
- Observation de l'évolution dans le temps de l'état de santé de la population et de ses pratiques en matière de santé
- Etude des conséquences des mesures de politique de santé et de la modification des conditions de vie

Cadre conceptuel

Les instruments d'enquête ont été développés dans un premier temps en collaboration avec l'organisation mondiale de la santé (OMS). Dans l'enquête de 2007, des éléments de l'instrument de l'European Health Interview Surveys (EHIS) ont été intégrés. Cet instrument a été élaboré par Eurostat en collaboration avec l'OMS et les Etats membres de l'UE. Dans ce contexte, l'ESS repose sur un modèle de la santé qui intègre les variables hypothétiques et prend en compte tant des critères objectifs (données écologiques, politiques, économiques et culturelles) que des critères subjectifs et des valeurs (représentations, perception, niveau d'information). Il ressort de ce modèle que la santé positive comme négative et la qualité de vie sont un état complexe, déterminé par l'environnement social, le mode de vie, les comportements pertinents en matière de santé, l'environnement naturel et artificiel, les ressources en matière de prestations de soins et d'autres services dans le domaine de la santé.

Méthode

La population visée par l'enquête est l'ensemble des personnes de plus de 15 ans, vivant en Suisse dans un ménage privé disposant d'un raccordement téléphonique, y compris les étrangers résidant en Suisse depuis plus de trois mois. Pour pouvoir participer à l'enquête, les personnes interrogées devaient vivre dans un ménage privé et disposer d'un raccordement téléphonique. Les personnes vivant en institution (hôpitaux, résidences pour personnes âgées, EMS, etc.) et celles qui ne disposent pas d'un raccordement téléphonique à domicile sont donc exclues de l'enquête.

Plusieurs cantons³ ainsi que la ville de Zurich ont financé des entretiens supplémentaires sur leur territoire pour augmenter la taille de l'échantillon et permettre des évaluations représentatives au niveau cantonal. Les entretiens téléphoniques réalisés lors de l'Enquête suisse sur

² Office fédéral de la statistique, *L'Enquête suisse sur la santé 2007 en bref : conception, méthode, réalisation*, 2007

³ Appenzell Rhodes extérieures, Argovie, Berne, Fribourg, Genève, Jura, Lucerne, Neuchâtel, Schwyz, Tessin, Uri, Valais et Vaud

la santé 2007 couvrent un échantillon net de 18 760 personnes. L'échantillon brut étant de 30 179 adresses, cela correspond à un taux de participation de 66%.

Pour contrôler l'influence des saisons sur la santé, l'enquête a été réalisée sur toute l'année 2007. Le registre téléphonique électronique « directories » de Swisscom a fourni les adresses des ménages privés. La méthode de sélection de l'échantillon retenue est celle de l'échantillon aléatoire stratifié. Sept grandes régions ont été dessinées⁴ et les adresses ont été sélectionnées de sorte que chaque région soit couverte par au moins 1 000 entretiens. Ensuite, un nombre d'adresses proportionnel au nombre d'habitants de chaque canton a été retenu (1^{re} stratification en fonction de la strate canton). La troisième étape a consisté en la sélection de la personne-cible au sein de chaque ménage. Une fois l'ensemble des personnes du ménage inventoriées, une personne cible a été choisie de manière aléatoire (c'.-à-d. avec les mêmes probabilités pour les différentes personnes) parmi les personnes du ménage âgées de plus de 15 ans (seconde stratification).

L'enquête a été réalisée par l'institut M.I.S. Trend SA à Lausanne et à Gümligen, sur mandat de l'Office fédéral de la statistique. Trois types d'entretiens ont été utilisés. Avec les personnes de 15 à 74 ans, c'est l'entretien téléphonique qui a été adopté (CATI). Les personnes de plus de 75 ans se sont vu proposer un entretien face à face (CAPI). Pour les personnes qui ne pouvaient pas répondre aux questions, que ce soit pour des raisons de maladie, d'accident, de processus de vieillissement ou de problèmes linguistiques, on a recouru à un entretien téléphonique avec un proche de la personne cible. Avec ces trois types d'entretiens, il a été possible d'atteindre le groupe cible et d'assurer la qualité des données recueillies.

A l'issue des entretiens téléphoniques, les personnes interrogées qui étaient d'accord avec cette façon de faire ont reçu un questionnaire écrit. Le recours à un questionnaire écrit a été adopté pour ne pas prolonger davantage des entretiens téléphoniques déjà longs (40 minutes) et pour aborder des questions complexes ou intimes. Le questionnaire écrit comporte des questions particulièrement pertinentes en ce qui concerne la santé au travail. Il a été rempli par 14 432 personnes au total, dont 8 958 personnes actives. Le présent rapport porte essentiellement sur les personnes actives qui ont rempli le questionnaire écrit. Par personnes actives, nous entendons les personnes qui au moment de l'enquête travaillaient contre une rémunération (salariés, indépendants, apprentis, membres de la famille d'un chef d'entreprise travaillant avec lui et personnes recevant occasionnellement un salaire, qu'elles aient ou non un contrat de travail). Ces personnes ne sont pas toutes couvertes par les dispositions de protection de la santé de la loi sur le travail (conformément à l'art. 1 LTr).

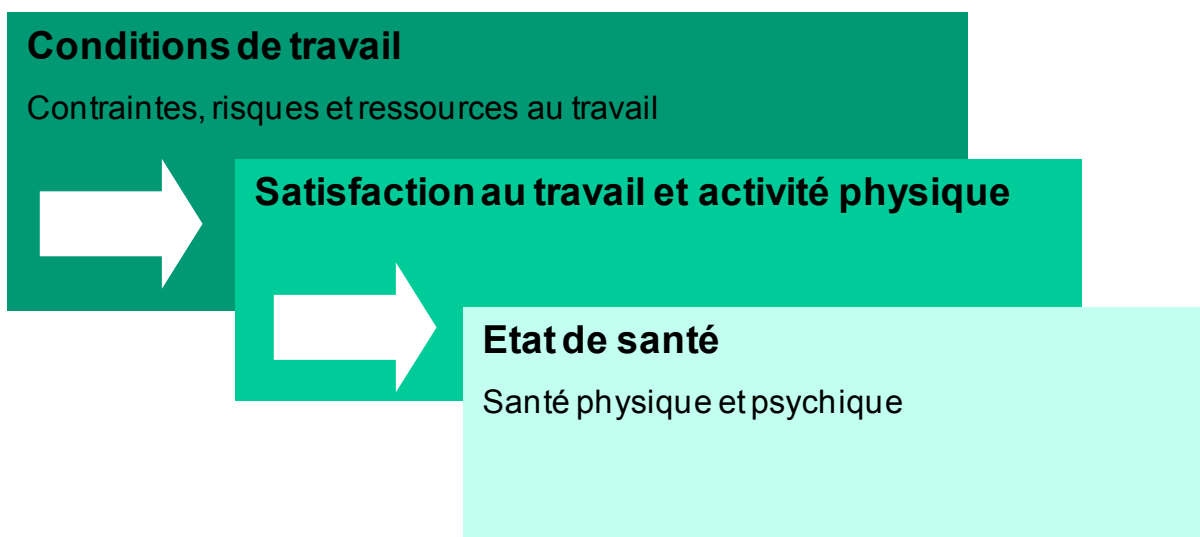
L'enquête suisse sur la santé 2007 est représentative de l'ensemble de la population suisse vivant dans des ménages privés et de l'ensemble des personnes actives de Suisse vivant dans un ménage privé.

⁴ 7 grandes régions de Suisse: région lémanique (GE, VD, VS); Espace Mittelland (NE, FR, BE, JU); Suisse nord-occidentale (AG, BL, BS, SO); Zurich (ZH); Suisse orientale (AI, AR, GL, SG, SH, TG); Suisse centrale (LU, NW, OW, SZ, UR, ZG); Tessin (TI)

2 Modèle « travail et santé »⁵

Les interactions entre le travail et la santé peuvent se présenter au moyen d'un modèle à trois niveaux. Ce modèle distingue le niveau des conditions de travail, celui de la satisfaction au travail et de l'activité physique pendant le temps libre ainsi que celui de l'état de santé. Premier niveau : les conditions de travail. Elles se caractérisent par la présence de diverses contraintes (charges), risques et ressources au travail. Le second niveau – satisfaction au travail et activité physique pendant le temps libre – se situe entre le niveau des conditions de travail et celui de l'état de santé parce qu'il comporte une évaluation subjective globale des conditions de travail et pose le cadre de l'état de santé à proprement parler. Il décrit le facteur temps libre et ses possibilités d'intervention par rapport à l'impact du travail. Dans l'Enquête suisse sur la santé, les paramètres mesurés à ce niveau sont la satisfaction au travail et l'activité physique. Une question sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée fait défaut. Le troisième niveau, celui de l'état de santé, est appréhendé par différents indicateurs de la santé physique et psychique. L'édition 2007 de l'ESS comporte quelques nouveaux indicateurs visant à mesurer les trois niveaux évoqués. Les résultats de l'ESS 2007 reposent sur des appréciations personnelles qui permettent de tirer des conclusions quant à l'état de santé, sur lequel influent la satisfaction au travail, l'activité physique pendant le temps libre et les conditions de travail.

Illustration 1: Modèle « Travail et santé »



L'état de santé d'une personne exerçant une activité lucrative est un phénomène multifactoriel et peut être influencé positivement ou négativement par les conditions de travail comme par le comportement pendant le temps libre. Autrement dit, une bonne place de travail, respectant les critères de l'ergonomie et de la psychologie du travail, peut avoir des répercussions positives sur la santé. A l'opposé, un poste de travail mal conçu, avec un climat de travail agressif, peut être dommageable à la santé, en dépit d'une activité physique fréquente pendant le temps libre. Les conditions de santé individuelles, comme les pratiques de santé, jouent bien sûr un rôle important dans le bien-être de la personne active et sont plus ou moins influencées par les conditions de travail. Des activités appropriées pendant le temps libre favorisent la santé et permettent d'atténuer les répercussions négatives des conditions de travail.

⁵ D'après Hämmig Oliver, Jenny Gregor, Bauer Georg, *Arbeit und Gesundheit in der Schweiz*, OBSAN, Arbeitsdokument 12, 2005, S. 21

3 Conditions de travail

Les conditions de travail sont décrites à l'aide des contraintes physiques et des risques psychosociaux ainsi que du temps de travail et des horaires de travail, des exigences et des ressources. Un classement de ces différents facteurs des conditions de travail est opéré en fonction de critères sociodémographiques et de possibles groupes à risques sont décrits. On trouvera une liste exhaustive des contraintes, des risques et des ressources, répertoriés par branche, par niveau de formation, etc., dans les tableaux de fréquence figurant en annexe.

3.1 Contraintes physiques

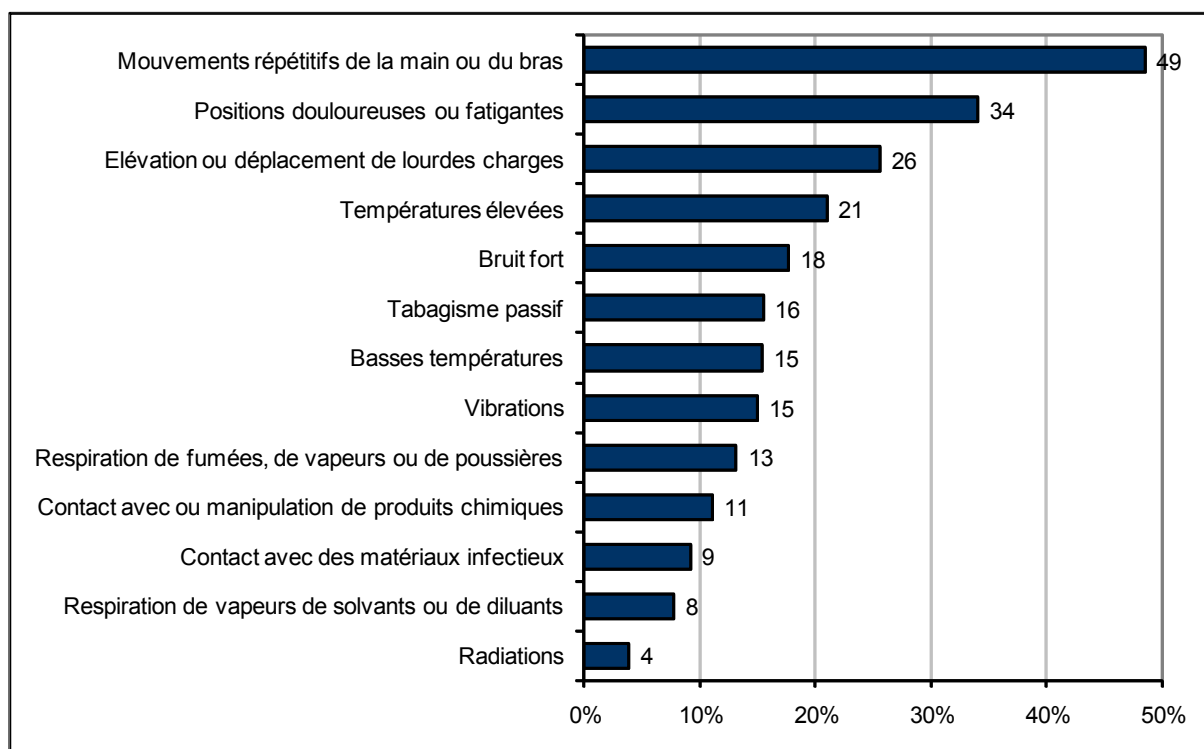
Les contraintes physiques au travail peuvent être la cause d'atteintes à la santé. Elles recouvrent aussi bien des risques de maladies de l'appareil locomoteur⁶ que des facteurs environnementaux (bruit, vibrations, températures élevées, etc.). Les contraintes répertoriées se rapportent toujours à une exposition pendant au moins le quart de la journée de travail. Les plus fréquentes sont les mouvements répétitifs de la main ou du bras (49%), les positions douloureuses ou fatigantes (34%), l'élévation ou le transport de lourdes charges (26%), les températures élevées (21%) et le bruit fort (18%).

Les mêmes contraintes ont été identifiées dans la Quatrième enquête sur les conditions de travail en 2005⁷, dans laquelle elles ont obtenu des valeurs comparables. L'ordre dans lequel ces contraintes sont citées ne diffère que peu : les cinq premières contraintes sont les mêmes qu'en 2005 mais les mouvements répétitifs de la main ou du bras ont augmenté (+7%). On constate une diminution en ce qui concerne le bruit fort (- 4%). Les positions douloureuses ou fatigantes, l'élévation ou le déplacement de lourdes charges et les températures élevées semblent être restés au même niveau. Les autres contraintes physiques ont diminué de 1 à 5 % à l'exception du tabagisme passif (+2%).

⁶ On a renoncé dans le présent rapport à évaluer l'item « rester debout ou marcher » en tant que risque pour la santé car le fait de rester debout ou de marcher peut, selon la situation, constituer un risque ou une ressource.

⁷ Graf M et al., *Quatrième enquête européenne sur les conditions de travail en 2005 / Résultats choisis du point de vue de la Suisse*, SECO / Conditions de travail, 04.2007

Illustration 2: Contraintes physiques en Suisse, pourcentage de personnes actives concernées (n=8958)



Les contraintes physiques en fonction du sexe et de l'âge

Les hommes présentent des pourcentages supérieurs à ceux des femmes pour toutes les contraintes physiques investiguées. Les différences les plus importantes concernent les vibrations (hommes : 22% ; femmes : 6%), le bruit fort (hommes : 24% ; femmes : 10%) et l'inhalation de fumées, vapeurs ou poussières (hommes : 19% ; femmes : 5%). Ces différences sont sans doute à mettre sur le compte de la répartition des deux sexes dans les différentes branches, notamment dans la construction ou l'industrie.

En ce qui concerne les contraintes pour l'appareil locomoteur, la différence la plus marquée est celle qui concerne l'élévation ou le transport de lourdes charges (hommes : 29% ; femmes : 22%). La comparaison des différents groupes d'âge fait apparaître clairement que les personnes actives âgées de 15 à 24 ans sont celles qui subissent les contraintes physiques autoévaluées les plus fortes. Les contraintes que constituent les mouvements répétitifs de la main ou du bras (62%), les positions douloureuses ou fatigantes (47%) et l'élévation ou le transport de lourdes charges (42%) sont particulièrement souvent ressenties comme importantes.

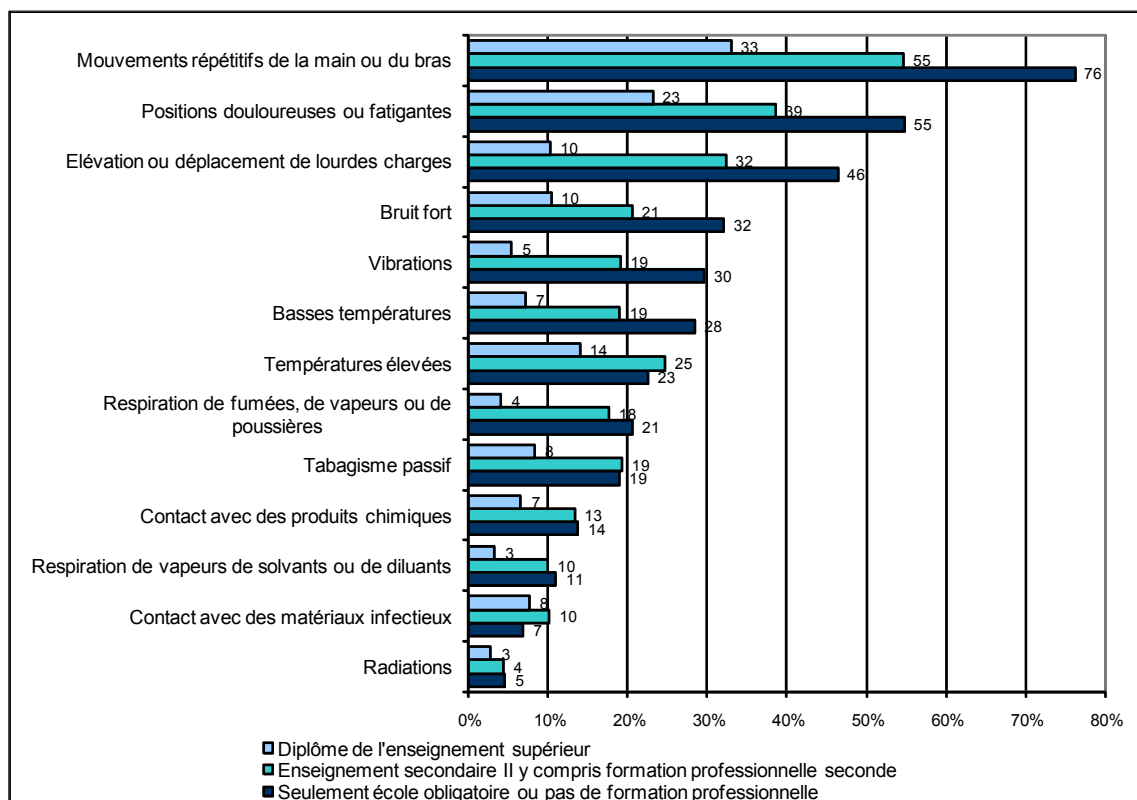
Les contraintes physiques en fonction du niveau de formation et de la nationalité⁸

Les personnes actives présentant un faible niveau de formation, c'est-à-dire ayant seulement suivi l'école obligatoire ou n'ayant pas achevé de formation professionnelle, sont plus que

⁸ Pour la catégorisation des pays, cf. annexe, p. 59

les autres confrontées à des contraintes physiques importantes. Cela est d'autant plus préoccupant que l'on peut considérer que les personnes disposant d'un faible niveau de formation n'ont souvent pas les ressources et les connaissances nécessaires pour apprécier les risques de manière correcte.

Illustration 3: Contraintes physiques et niveau de formation, pourcentage de personnes actives concernées (n=8958)



Les étrangers constituent environ le quart de la population active et participent de manière déterminante au développement économique de la Suisse. Ils travaillent dans diverses branches et occupent des positions professionnelles diverses. L'analyse de la répartition des contraintes physiques entre différents groupes de nationalités fait apparaître que les personnes d'Europe du Nord et de l'Ouest déclarent nettement moins fréquemment subir des contraintes physiques que les personnes originaires de Turquie, des Balkans occidentaux et d'Europe du Sud. Elles présentent même des valeurs plus faibles que les Suisses pour presque tous les indicateurs. Les conditions de travail des Turcs et des personnes originaires des Balkans occidentaux sont en revanche marquées par les taux les plus élevés de contraintes physiques. Ce groupe est suivi de celui des personnes originaires de l'Europe du Sud, lui-même suivi des étrangers en provenance d'autres pays⁹.

⁹ En raison du faible nombre de personnes concernées, toutefois, les résultats ne sont que modérément révélateurs.

Tableau 1: Contraintes physiques en fonction de la nationalité, pourcentage de personnes actives concernées

	Suisses n = 7911	Etrangers n = 1045	Europe du Nord et de l'Ouest n = 477	Europe du Sud n = 352	Turquie, Balcans occidentaux n = 101	Autres pays n = 115
Positions douloureuses ou fatigantes	32	43	30	53	63	(35)
Elevation ou déplacement de lourdes charges	24	30	15	35	64	26
Mouvements répétitifs de la main ou du bras	45	62	46	71	78	74
Vibrations	14	18	7	22	40	(17)
Bruit fort	17	21	13	25	(31)	(21)
Températures élevées	21	21	16	25	(25)	(22)
Basses températures	15	16	9	22	(28)	(14)
Respiration de fumées, de vapeurs ou de poussières	12	16	8	22	(30)	(13)
Respiration de diluants ou de solvants	7	12	9	16	(13)	.
Contact avec des produits chimiques	10	14	13	13	(21)	(9)
Radiations	4	5	(3)	(6)	.	.
Tabagisme passif	14	19	(11)	(27)	.	.
Contact avec des matériaux infectieux	9	11	10	(11)	.	.

. réponses de moins de dix personnes. Les réponses entre parenthèses n'ont qu'une pertinence limitée (n=10-29).

Les contraintes physiques en fonction des branches

Les branches de l'agriculture, l'industrie, la construction et l'hôtellerie-restauration présentent des pourcentages de personnes confrontées à des contraintes physiques beaucoup plus élevés que les autres branches. La comparaison entre l'hôtellerie-restauration et la construction montre que les personnes occupées dans la première de ces deux branches exécutent plus souvent des mouvements répétitifs de la main ou du bras que celles occupées dans la seconde (68% contre 58%) ; il en va de même pour les positions douloureuses ou fatigantes (50% contre 47%). En ce qui concerne l'élévation ou le transport de lourdes charges, le chiffre est le même pour les deux branches (46%). Ces contraintes pour l'appareil musculo-squelettique dans l'hôtellerie-restauration sont en partie nettement supérieures à celles enregistrées dans l'industrie. Dans la vente, les mouvements répétitifs de la main ou du bras ont la même importance que dans l'industrie (56%). Dans le secteur de la santé, des affaires vétérinaires et de l'action sociale, les personnes actives font fréquemment état de positions douloureuses ou fatigantes (39%) et relatent également souvent l'élévation ou le transport de lourdes charges (27%).

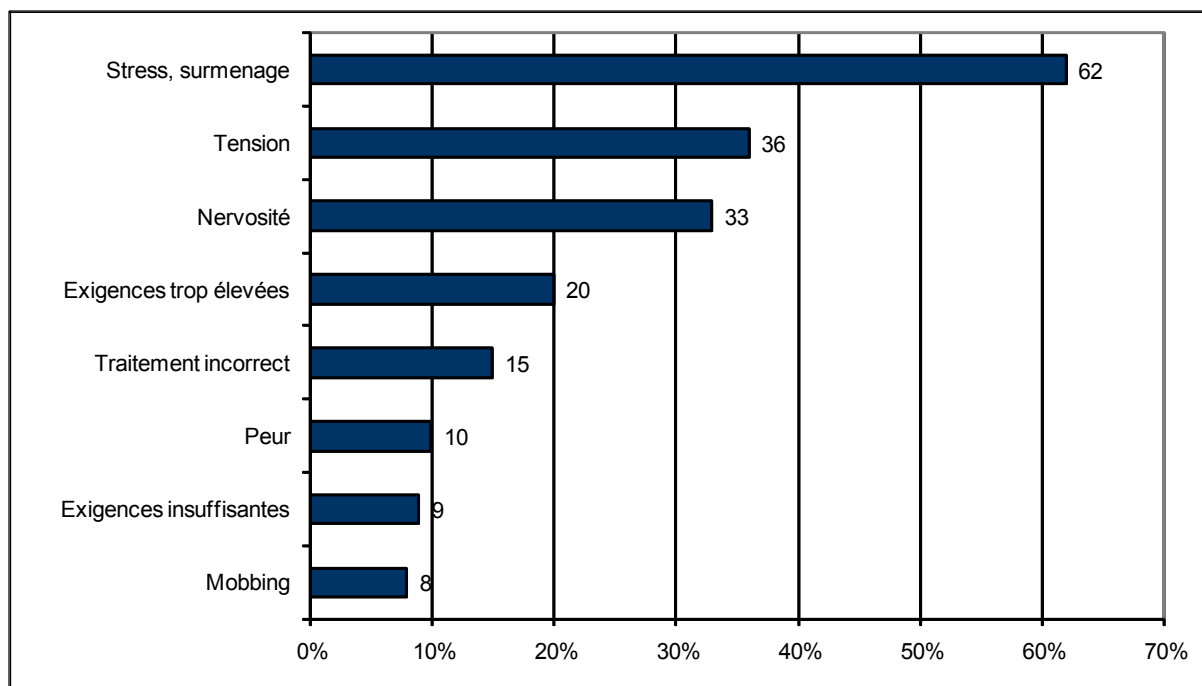
Les facteurs de risques environnementaux, comme les vibrations ou le bruit fort, touchent en particulier l'agriculture (respectivement 58% et 53%), la construction (respectivement 37% et 40%) et l'industrie (respectivement 28% et 33%). Les personnes actives dans l'hôtellerie-restauration évoquent surtout les températures élevées (39%) et l'exposition au tabagisme passif (48%) comme risques pour la santé au travail. On constate en outre que la branche de l'énergie et de l'eau et celle des transports et des télécommunications sont relativement fréquemment touchées par le bruit fort, les basses températures et l'inhalation de fumées, vapeurs ou poussières. La branche de l'énergie et de l'eau présente également des pourcentages plus élevés que la moyenne pour les vibrations, le tabagisme passif et les radiations. Certaines branches présentent des risques multifactoriels qui doivent faire l'objet d'une analyse ultérieure au moyen de méthodes multivariées (cf. Tableau 2 / page 20).

3.2 Risques psychosociaux pour la santé

Les risques psychosociaux sont présentés à l'aide de quatre risques: d'une part les trois risques les plus fréquents, stress ou surmenage (62%), tensions (36%) et nervosité (33%) ; d'autre part le mobbing (8%), un risque qui pèse particulièrement lourd. La formulation de la question sur ces thèmes¹⁰ n'est pas idéale parce qu'on ne peut y répondre que par « oui » ou « non » et qu'on ne peut fournir de réponse graduée. En outre, des questions complexes comme le mobbing ou le stress ne font malheureusement l'objet que d'une seule question. Ces indicateurs permettent néanmoins de faire apparaître des différences entre les conditions de travail des uns et des autres et de distinguer des groupes à risques. La comparaison avec les risques physiques montre que le stress et le surmenage sont le phénomène de loin le plus fréquent. Il faudra procéder à des analyses multivariées pour déterminer dans quelle mesure une exposition à des dangers multiples augmente le risque pour la santé.

Dans l'ESS 2007, le mobbing est couvert par une seule question, ce qui ne permet pas d'éclairer de manière suffisante un thème revêtant de multiples aspects. Le taux de réponses positives obtenu est de 8%. L'Enquête européenne 2005¹¹, qui ne cerne également la thématique que par une seule question, aboutit à un taux de victimes de mobbing de 7%, c'-à-d. à un point de pourcentage de moins que l'ESS. L'étude sur le mobbing réalisée par le SECO en 2002 montre que 7,6% des personnes interrogées sont victimes de mobbing selon la définition de Leymann. D'après cette définition, le mobbing se caractérise par des agissements (actes de communication négatifs) dirigés contre une personne qui se répètent et se déroulent sur une longue période.¹²

Illustration 4: Risques psychosociaux pour la santé, pourcentage de personnes actives concernées (n = 8958)



¹⁰ Au cours des 12 derniers mois au travail, avez-vous été confronté(e) ou avez-vous senti (...)?

¹¹ Graf M et al., Quatrième enquête européenne sur les conditions de travail en 2005 – Résultats choisis du point de vue de la Suisse, SECO / Conditions de travail, 04.2007

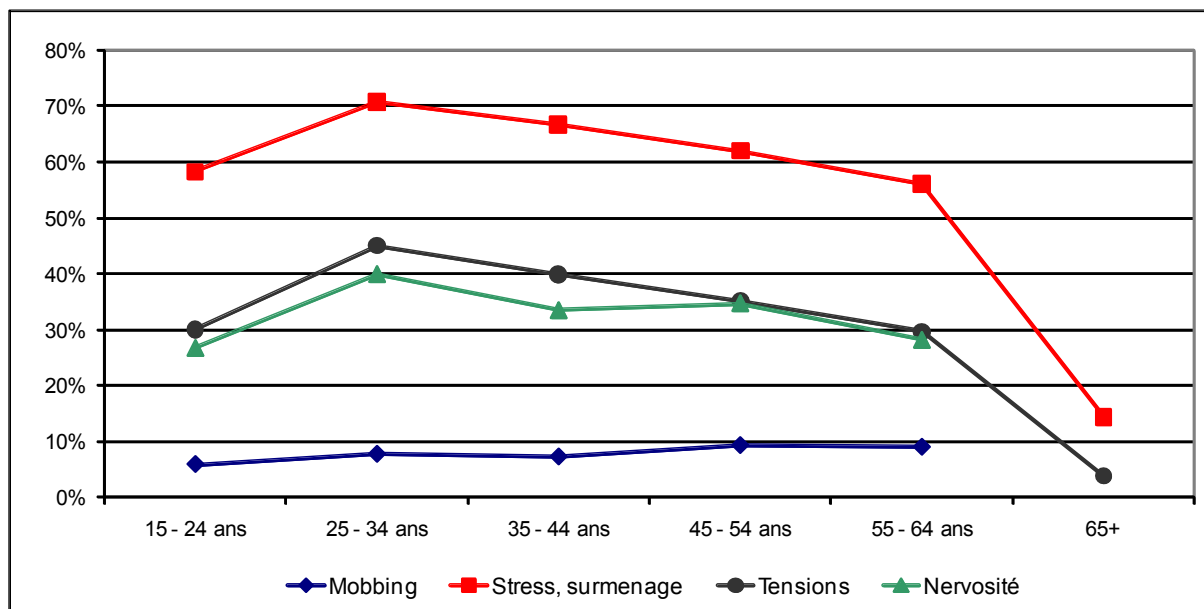
¹² *Mobbing et autres tensions psychosociales sur le lieu de travail en Suisse*, SECO/Conditions de travail, n° 3, 05/2003

Environ 10% ressentent de la peur au travail. La formulation de la question ne permet malheureusement pas de tirer de conclusions quant à la cause de cette peur. Ce qui est important est que la peur bloque l'être humain de manières diverses et que ce faisant, elle menace non seulement sa santé mais nuit également à ses performances. En outre, 10% font état d'exigences insuffisantes, ce qui signifie que les ressources et les compétences existantes sont mal utilisées. Cela nuit à la motivation et peut aussi conduire à la perte de compétences.

Les risques psychosociaux en fonction du sexe et de l'âge

Les hommes font plus souvent état de stress et de surmenage que les femmes (67% contre 57%). La fréquence des tensions est en revanche comparable chez les deux sexes (35% et 37%), tout comme celle de la nervosité (33% et 32%). Hommes et femmes sont tout autant confrontés au mobbing (environ 8%). Le groupe d'âge des 25 à 34 ans présente les pourcentages les plus élevés pour les trois facteurs de risques (stress et surmenage : 71% ; tensions : 45% ; nervosité : 40%). Le pourcentage de personnes touchées par les risques psychosociaux diminue de 10 à 15 points de pourcentage dans les groupes d'âge élevés pour se situer chez les 55 à 64 ans au même niveau que chez les 15 à 24 ans. Les personnes actives de plus de 65 ans ne rapportent que rarement des situations de stress (14%), des tensions (4%) ou de la nervosité au travail (7%). Les situations de mobbing ne suivent pas la même courbe que les autres risques psychosociaux puisqu'elles sont les plus fréquentes chez les 45 à 64 ans (9%) et les moins fréquentes chez les plus de 65 ans (2%). Dans ce dernier groupe d'âge, les valeurs enregistrées pour les facteurs de risques psychosociaux sont, comme pour les contraintes physiques, comparativement faibles. Cela devrait avoir des effets positifs sur la motivation au travail des plus de 65 ans et sur leur maintien dans la vie active. Des conditions de travail satisfaisantes et adaptées à l'âge permettent en effet de poursuivre une activité professionnelle après l'âge de 65 ans.

Illustration 5: Risques psychosociaux et groupe d'âge, pourcentage de personnes concernées (n = 8958)



Les risques psychosociaux en fonction du niveau de formation, du taux d'occupation et du statut d'activité

Les risques psychosociaux augmentent avec le niveau de formation. On constate en particulier une différence très nette dans le taux de personnes touchées par le stress et le surmenage entre les personnes n'ayant pas achevé de formation professionnelle (37%) et les personnes disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur (71%). En ce qui concerne la nationalité, on note que ce sont les personnes d'Europe du Nord et de l'Ouest qui présentent les valeurs les plus élevées pour le stress et le surmenage (74%) ainsi que pour les tensions au travail (42%). La nervosité au travail est fréquemment partagée par les personnes d'Europe du Sud (44%). Les personnes travaillant à temps plein présentent pour tous les risques psychosociaux des taux plus élevés que les personnes travaillant à temps partiel ; cela est particulièrement net pour le stress et le surmenage (69% contre 54%). La même chose vaut pour les salariés par rapport aux indépendants ; les différences les plus importantes se situent ici au niveau des tensions au travail (39% contre 18%) et à celui du stress et du surmenage (64% contre 53%). La fréquence du mobbing chez les indépendants est inférieure à la fréquence moyenne chez l'ensemble de l'échantillon (3% contre 8%).

Les risques psychosociaux en fonction des branches

La ventilation par branche montre que les personnes travaillant dans la branche des transports et des communications présentent les taux les plus élevés pour tous les indicateurs (stress ou surmenage : 74% ; tensions au travail : 47% ; nervosité : 38%). D'autres branches qui présentent des pourcentages élevés pour les risques psychosociaux sont celle des banques et assurances et celle de la santé, des affaires vétérinaires et de l'action sociale. Les personnes actives dans l'enseignement et l'éducation témoignent souvent de tensions au travail (45%) et de peur (13%). Dans la branche de la construction, le stress et le surmenage semblent être comparativement élevés (66%).

Le mobbing est, avec 10%, comparativement fréquent dans la branche des transports et des communications et, avec 5%, comparativement rare dans l'agriculture. Dans les autres branches, le taux se situe aux alentours du taux moyen de 8%, avec une variation de + ou - 1% (cf. tableau 3, page 21).

Tableau 2: Contraintes physiques et branches, pourcentage de personnes concernées

	Total Suisse n = 8958	Branche NOGA											
		A, B	D	F, C	E	G	J	I	H	L	M	N	K, O
		Agriculture et sylviculture n = 280	Industrie n = 1126	Construction n = 698	Energie et eau n = 117	Vente n = 789	Banques et assurances n = 495	Transports et communications n = 302	Hôtellerie et restauration n = 336	Administration publique et culture n = 710	Education et enseignement n = 808	Santé, aff.vét. et action sociale n = 1491	Autres services n = 1685
des mouvements répétitifs de la main ou du bras	48.5	47.4	54.4	57.7	54.5	56.0	50.8	61.5	67.7	46.1	21.0	37.6	51.5
de rester debout ou de marcher (pendant au moins 3/4 du temps)	38.2	58.3	43.8	43.8	31.7	51.9	(6.5)	24.7	80.8	20.8	34.1	48.1	27.6
des positions douloureuses ou fatigantes de soulever ou de transporter de lourdes charges	34.1	54.3	37.9	46.7	29.2	33.6	15.7	32.5	50.1	30.1	21.8	38.5	31.7
des températures élevées	25.6	68.6	30.3	46.8	18.2	33.0	2.1	22.5	46.1	11.6	9.0	26.7	19.5
un bruit fort	21.0	40.6	29.5	29.1	(19.3)	19.6	13.1	28.7	38.8	19.5	11.7	15.1	17.0
d'être exposé au tabagisme passif	17.7	52.6	32.9	39.4	(23.3)	11.5	.	19.0	27.1	10.6	13.4	5.9	11.4
des basses températures	15.5	(15.2)	15.9	31.5	31.1	16.0	(5.0)	14.5	47.8	12.0	4.3	9.5	15.0
des vibrations	15.4	54.6	16.6	38.9	(19.0)	17.8	(3.5)	23.8	16.4	12.9	(3.9)	5.5	13.3
de respirer des fumées, des vapeurs ou des poussières	15.0	58.4	27.9	36.9	(19.7)	11.5	.	15.2	(10.7)	8.2	(3.0)	5.3	11.0
d'être en contact avec ou de manipuler des produits ou des substances chimiques	13.2	32.4	27.2	41.1	(14.0)	7.3	.	15.9	12.9	9.5	(1.7)	3.3	8.4
de manipuler ou d'être en contact direct avec des matériaux potentiellement infectieux	11.1	17.2	19.3	12.9	(9.1)	(5.4)	.	(4.4)	(8.6)	(6.1)	(4.5)	19.5	10.2
de respirer des solvants ou des diluants	9.2	.	3.9	4.5	.	(2.4)	.	.	(8.4)	5.3	6.5	38.1	4.6
des radiations	7.8	(1.9)	17.4	18.7	.	(2.5)	.	(4.9)	(6.6)	(2.5)	(2.9)	7.3	7.3
	3.9	2.7	6.0	(4.0)	.	1.8	.	(5.5)	.	.	.	8.2	(2.1)

. réponses de moins de dix personnes. Les réponses entre parenthèses n'ont qu'une pertinence limitée (n=10-29).

Tableau 3: Risques psychosociaux pour la santé et branches, pourcentage de personnes concernées

	Schweiz gesamt n = 8958	Branche NOGA											
		A, B	D	F, C	E	G	J	I	H	L	M	N	K, O
		Agriculture et sylviculture n = 280	Industrie n = 1126	Construction n = 698	Energie et eau n = 117	Vente n = 789	Banques et assurances n = 495	Transports et communications n = 302	Hôtellerie et restauration n = 336	Administrati on publique et culture n = 710	Education et enseignement n = 808	Santé, aff. vét. et action sociale n = 1491	Autres services n = 1685
Stress, surmenage	62.3	(55.3)	63.0	65.6	60.2	60.6	66.3	73.8	53.0	57.5	61.6	64.6	62.8
Tensions	36.0	21.6	35.5	28.9	32.8	36.5	45.2	47.0	32.8	35.1	37.3	43.8	32.5
Nervosité	32.6	25.7	33.6	32.1	31.6	32.5	36.5	38.1	33.5	31.8	34.8	33.4	30.9
Exigences trop élevées	20.3	14.8	17.5	17.7	(14.2)	21.6	24.4	20.2	19.7	18.2	21.2	25.8	19.7
Traitement incorrect	14.8	(7.2)	14.7	13.0	(19.0)	16.0	19.3	23.1	13.6	16.3	10.8	15.7	13.8
Peur	9.6	(6.7)	7.9	7.6	(8.8)	8.4	11.0	13.8	6.4	13.8	12.5	10.9	8.4
Exigences insuffisantes	9.3	(6.1)	8.8	6.7	(15.0)	7.8	17.4	(11.8)	(5.8)	8.3	5.9	8.8	11.7
Mobbing	7.7	(5.4)	8.0	6.2	7.6	8.4	8.0	10.4	(7.2)	8.7	6.7	8.6	6.8

. réponses de moins de dix personnes. Les réponses entre parenthèses n'ont qu'une pertinence limitée (n=10-29).

3.3 Horaires de travail

Ce chapitre traite des répercussions des horaires de travail lourds sur la santé en abordant deux indicateurs:

- *Avez-vous des problèmes de santé en rapport avec vos horaires de travail ?*
- *Combien de fois par mois travaillez-vous plus de dix heures par jour ?*

Le travail par équipes, qui va souvent de pair avec de lourdes conséquences pour la santé, est abordé au chapitre 9.7. L'évaluation des données sur les journées de travail de plus de 10 heures ne porte que sur les salariés travaillant à temps plein (n=4406). Les salariés à temps partiel et les indépendants sont exclus de cette évaluation afin d'obtenir des résultats qui puissent être interprétés. Environ 30% des personnes travaillant à temps partiel déclarent effectuer au moins une fois par mois une journée de plus de 10 heures (20% le font entre une et cinq fois par mois). Chez les personnes travaillant à temps plein, ce sont 61% (30% le font entre une et cinq fois par mois).

Environ 11% des personnes actives déclarent avoir des problèmes de santé en rapport avec leurs horaires de travail. Le groupe d'âge le plus touché par les problèmes de santé en rapport avec les horaires de travail est celui des 45 à 54 ans (14%) et le moins touché, celui des plus de 65 ans (6%). Les personnes qui n'ont pas achevé de formation professionnelle (13%¹³) témoignent plus souvent de problèmes de santé en rapport avec leurs horaires de travail que les personnes disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur (9%). Le pourcentage de personnes travaillant à temps partiel qui considèrent avoir des problèmes de santé en rapport avec leurs horaires de travail est presque aussi important que celui des personnes à temps plein (10% contre 13%).

Ce sont 61% des salariés travaillant à temps plein qui font état de longues journées de travail (au moins une fois par mois plus de 10 heures)¹⁴. Les salariés à temps plein effectuent en moyenne¹⁵ 4,21 journée de plus de 10 heures par mois. Les hommes font plus de journées de plus de 10 heures que les femmes (hommes : 65% ; 4,56 jour / femmes : 51%, 3,24 jour). Si l'on observe la situation dans les différents groupes d'âge, on constate que les jeunes sont ceux qui font le moins de journées de plus de 10 heures (1,79 jour). Les 35 à 44 ans et les 55 à 64 ans sont ceux qui en font le plus : 5,49 jour pour le premier groupe et 5,00 pour le second. Pour la catégorie des plus de 65 ans, il n'est pas possible d'établir de pourcentages représentatifs fiables étant donné la petite taille de l'échantillon (n=18).

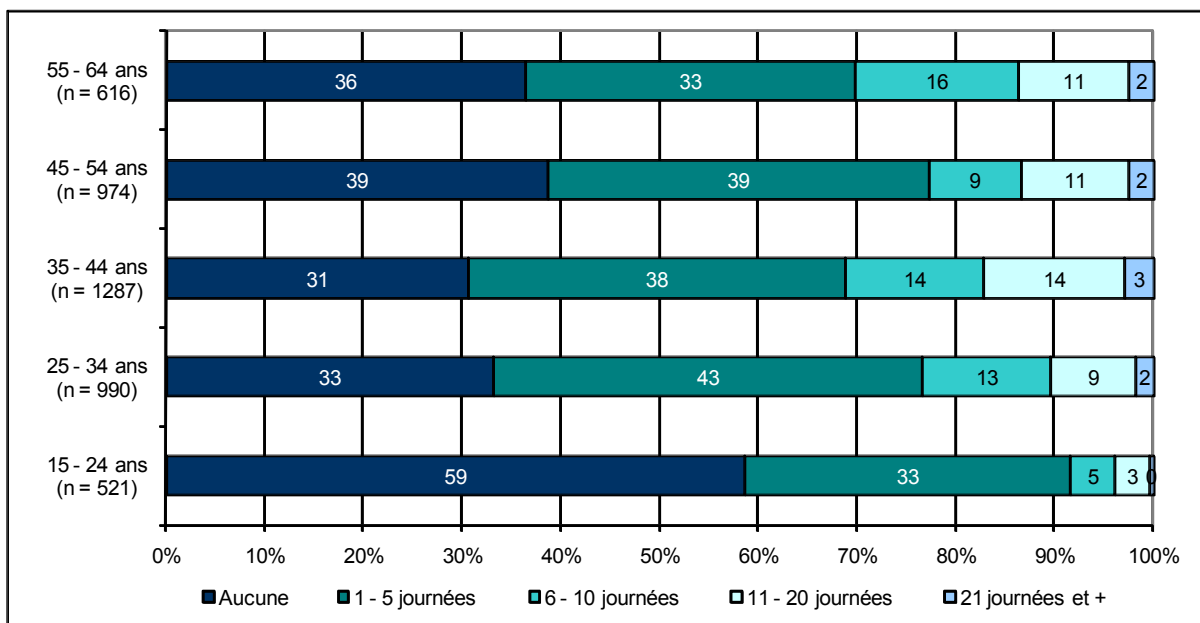
Les écarts entre les nationalités sont considérables : 74% et 6,06 jour pour les personnes originaires d'Europe du Nord et de l'Ouest ; 63% et 4,33 jour pour les Suisses ; 65% et 3,42 jour pour les étrangers relevant de la catégorie « Autres pays » ; 49% et 2,77 jour pour les personnes originaires d'Europe du Sud ; 27% et 1,59 jour pour les Turcs et les personnes originaires des Balkans occidentaux.

¹³ Pertinence limitée (n=10-29)

¹⁴ Tout le passage sur le nombre de journées de plus de 10 heures se réfère exclusivement aux salariés à temps plein. Cela n'est pas répété à chaque fois dans le texte.

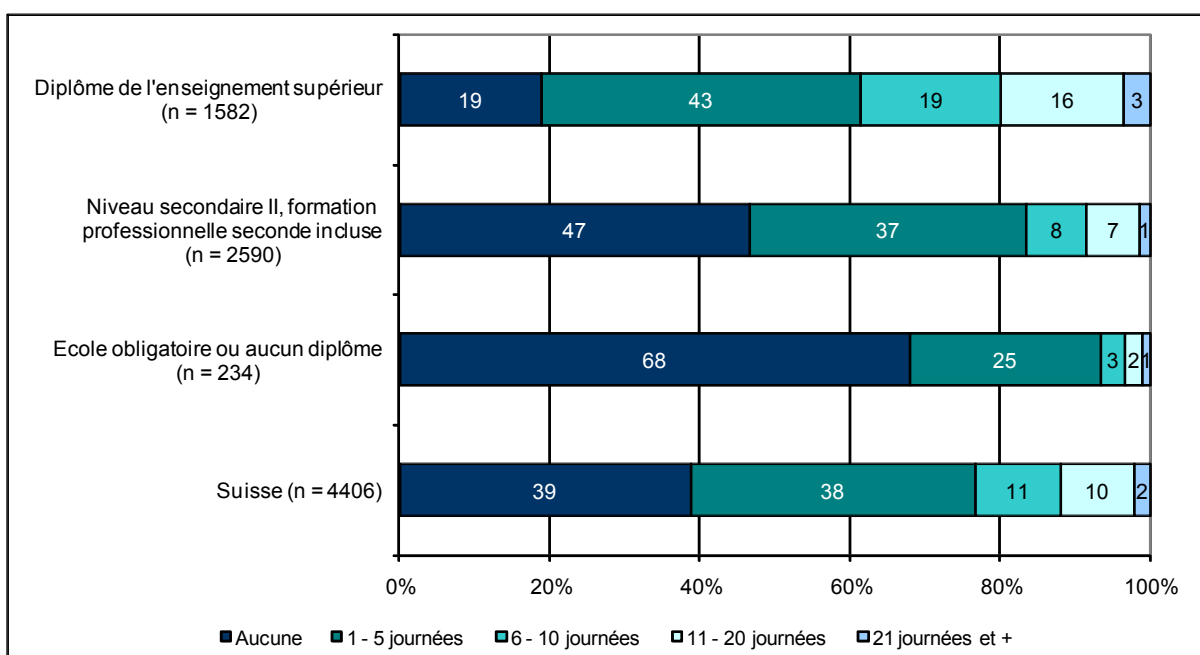
¹⁵ Les valeurs moyennes sont à interpréter avec prudence en raison de la forte variation. Cf. tableaux en annexe pour l'écart-type.

Illustration 6: Journées de plus de 10 heures dans le mois et groupe d'âge, en pourcentage de salariés travaillant à temps plein



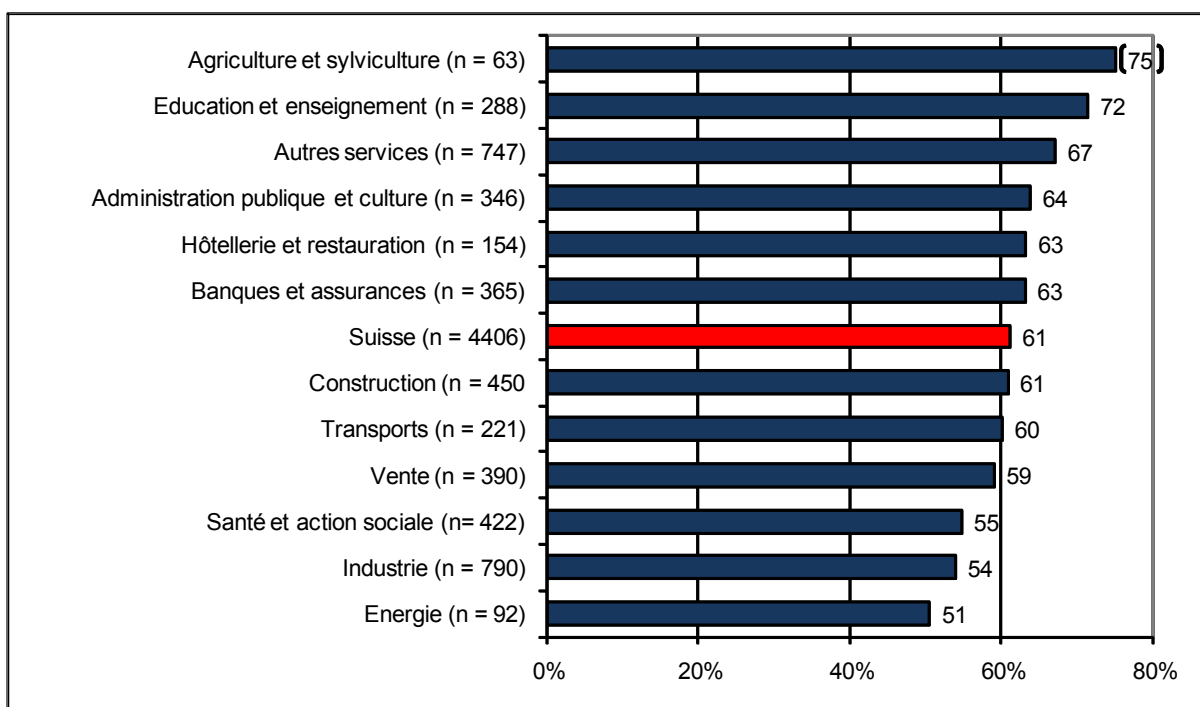
Le niveau de formation est facteur de grandes différences. 81% des salariés travaillant à temps plein et disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur déclarent effectuer au moins une fois par mois une journée de plus de 10 heures. La moyenne pour l'ensemble de cette catégorie est de 6,53 jour par mois. Le pourcentage chute à 53% (3,19 jour en moyenne pour l'ensemble de la catégorie) chez les personnes dont le niveau de formation est l'enseignement secondaire II et à 32% (1,61 jour en moyenne pour l'ensemble de la catégorie) chez les personnes n'ayant pas achevé de formation professionnelle.

Illustration 7: Journées de plus de 10 heures dans le mois et niveau de formation, en pourcentage de salariés travaillant à temps plein



Les branches qui se situent au-dessus de la moyenne de 61% de personnes effectuant au moins une fois par mois une journée de plus de 10 heures sont l'agriculture et la sylviculture (75%), l'enseignement et l'éducation (72%), les autres services (67%), l'administration publique et la culture (64%), les banques et les assurances (63%) et l'hôtellerie et la restauration (63%). Les branches qui présentent les moyennes les plus basses sont l'énergie (51%) et l'industrie (54%). Si le quotidien des personnes travaillant dans l'enseignement est fait de longues journées de travail, c'est que les cours ne constituent qu'une partie du temps de travail d'un enseignant : les travaux de préparation, les réunions, les entretiens avec les parents, etc., s'y ajoutent et conduisent souvent à des journées de travail de plus de 10 heures.

Illustration 8: Journées de plus de 10 heures dans le mois et branche, en pourcentage de salariés travaillant à temps plein



Les réponses entre parenthèses n'ont qu'une pertinence limitée (n=10-29).

3.4 Contraintes au travail

Dans l'Enquête suisse sur la santé, on demande aux personnes actives d'évaluer la charge physique et la tension psychique et nerveuse à leur travail. Le pourcentage global de personnes qui font état d'une tension psychique et nerveuse forte ou assez forte (41%) est à peu près deux fois plus important que celui de personnes témoignant d'une charge physique lourde ou assez lourde (23%¹⁶). Dans le monde du travail actuel, où le secteur des services est très important, les contraintes psychiques et nerveuses sont plus répandues que les contraintes physiques.

Âge et sexe

Si l'on observe la distribution par sexe, on constate que les hommes présentent des taux plus élevés que les femmes tant pour la charge physique (hommes : 24% ; femmes : 22%) que pour la tension psychique et nerveuse (hommes : 46% ; femmes : 35%). En outre, les

¹⁶ Les valeurs qui suivent se réfèrent à des contraintes importantes ou assez importantes (charge physique lourde ou assez lourde et tension psychique et nerveuse forte ou assez forte).

personnes âgées de 15 à 24 ans se distinguent des personnes des autres groupes d'âge par le fait qu'elles font plus souvent que la moyenne face à une charge physique lourde ou assez lourde et plus rarement que la moyenne à une tension psychique forte ou assez forte. Les autres groupes d'âge ne se distinguent pas fortement les uns des autres en la matière. Les personnes qui travaillent à temps partiel présentent pour les deux types de contraintes des taux plus bas que celles qui travaillent à plein temps.

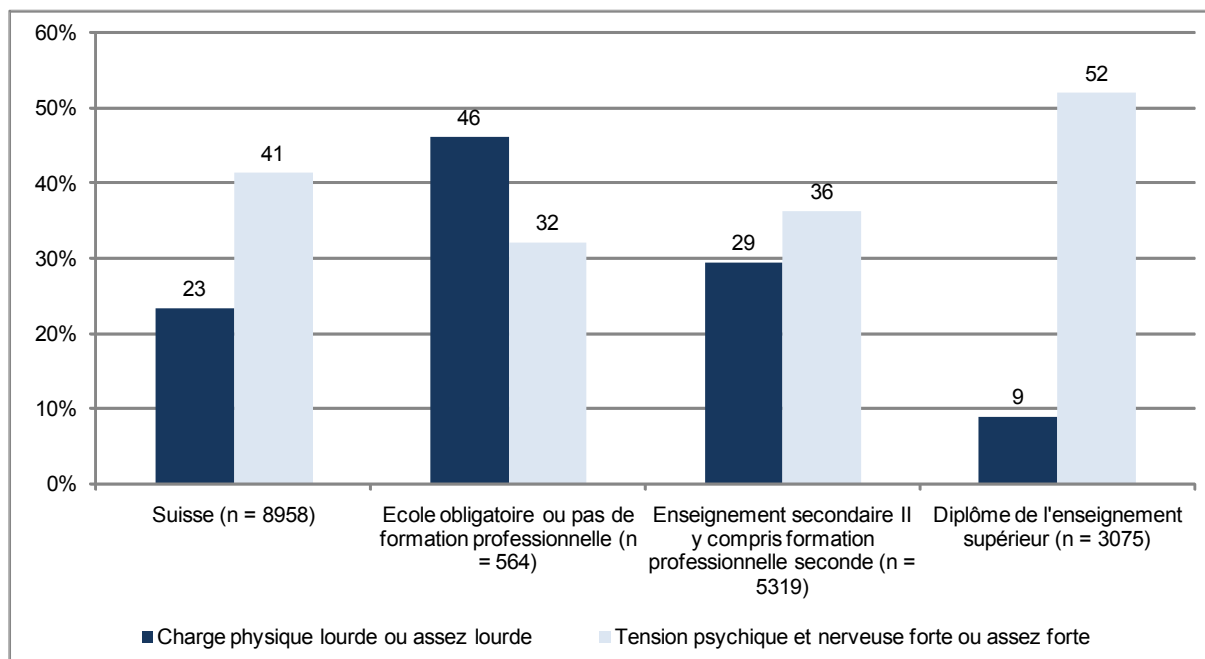
Statut d'activité

32% des indépendants font état d'une charge physique lourde ou assez lourde. Chez les salariés, ils sont seulement 22%. En revanche, le pourcentage de personnes confrontées à une tension psychique et nerveuse forte ou assez forte est proche dans les deux catégories (indépendants : 38% ; salariés : 42%).

Niveau de formation

Il est également intéressant de noter que les contraintes varient fortement selon le niveau de formation. Ainsi seulement 9% des personnes actives disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur font état d'une charge physique lourde ou assez lourde, alors que chez les personnes ayant une formation de niveau enseignement secondaire II, le taux est de 29% et que chez les personnes n'ayant pas achevé de formation professionnelle, il est de 46%. En ce qui concerne la tension psychique et nerveuse, les résultats sont opposés : les personnes actives ayant un bon niveau de formation sont plus souvent confrontées à une tension psychique et nerveuse forte ou assez forte (52%) que les personnes actives n'ayant pas achevé de formation professionnelle (32%).

Illustration 9: Charge physique et tension psychique et nerveuse en fonction du degré de formation, en pourcentage de personnes actives concernées



Nationalité

La ventilation par groupe de nationalités fait aussi apparaître que toutes les nationalités ne sont pas concernées de la même manière par les mêmes contraintes. Les personnes actives originaires du Sud de l'Europe, de la Turquie et des Balkans occidentaux signalent souvent une charge physique lourde ou assez lourde (Sud de l'Europe : 35% ; Turquie et Balkans occidentaux : 42%), contrairement aux personnes actives originaires de l'Europe du Nord et de l'Ouest (13%). Ces dernières prennent en revanche la tête en ce qui concerne la tension psychique et nerveuse (47%) et sont suivies des personnes actives originaires de l'Europe du Sud (43%), des Suisses (42%) et des personnes actives originaires de Turquie et des Balkans occidentaux (27%¹⁷). Ce qui frappe, c'est que les personnes actives originaires d'Europe du Sud présentent des valeurs élevées pour les deux types de contraintes.

Branches

La ventilation par branches montre qu'il y a des branches astreignantes physiquement, comme l'agriculture et la sylviculture (68%), l'hôtellerie et la restauration (47%) et la construction (42%). A l'autre bout de l'échelle, on trouve les banques et les assurances (4%¹⁸), l'enseignement et l'éducation (10%) ainsi que l'administration publique (12%). Les branches suivantes occupent une position de tête pour la tension psychique et nerveuse : transports et communications (55%), enseignement et éducation (52%), santé, affaires vétérinaires et action sociale (47%) et banques et assurances (47%). Les personnes actives dans l'hôtellerie-restauration présentent des pourcentages élevés et pour la charge physique (47%) et pour la tension psychique et nerveuse (44%).

3.5 Exigences de travail

Les exigences de travail sont les compétences et les activités requises pour l'exercice d'une tâche. Les mêmes exigences de travail peuvent être vécues différemment en fonction des capacités individuelles et ne pas entraîner la même astreinte chez différentes personnes. Les mêmes exigences de travail peuvent engendrer une astreinte excessive pour une personne et nuire à sa santé et avoir pour une autre personne un effet stimulant.

La description suivante des exigences de travail repose sur les estimations des personnes actives et non sur des données objectives observées. La concordance ou la non-concordance entre les exigences de travail et les capacités individuelles détermine les répercussions desdites exigences sur la santé d'une personne. Une conception optimale du travail évite les sollicitations unilatérales, comme l'attention constante, et permet de mettre à contribution différentes capacités.

Les cinq exigences de travail citées le plus souvent sont : collaborer très étroitement avec d'autres personnes (73%), faire souvent beaucoup de choses en même temps (66%), faire face à des nouveautés et des changements (62%), constamment tenir des délais (60%) et assumer des responsabilités à l'égard d'autres personnes (57%).

Les exigences de travail en fonction du sexe et de l'âge

Collaborer très étroitement avec d'autres personnes est l'exigence de travail qui arrive en tête chez les deux sexes (hommes : 73% ; femmes : 74%). Chez les hommes, elle est suivie de : faire face à des nouveautés et des changements (68%), constamment tenir des délais

¹⁷ Pertinence limitée (n=10-29)

¹⁸ Pertinence limitée (n=10-29)

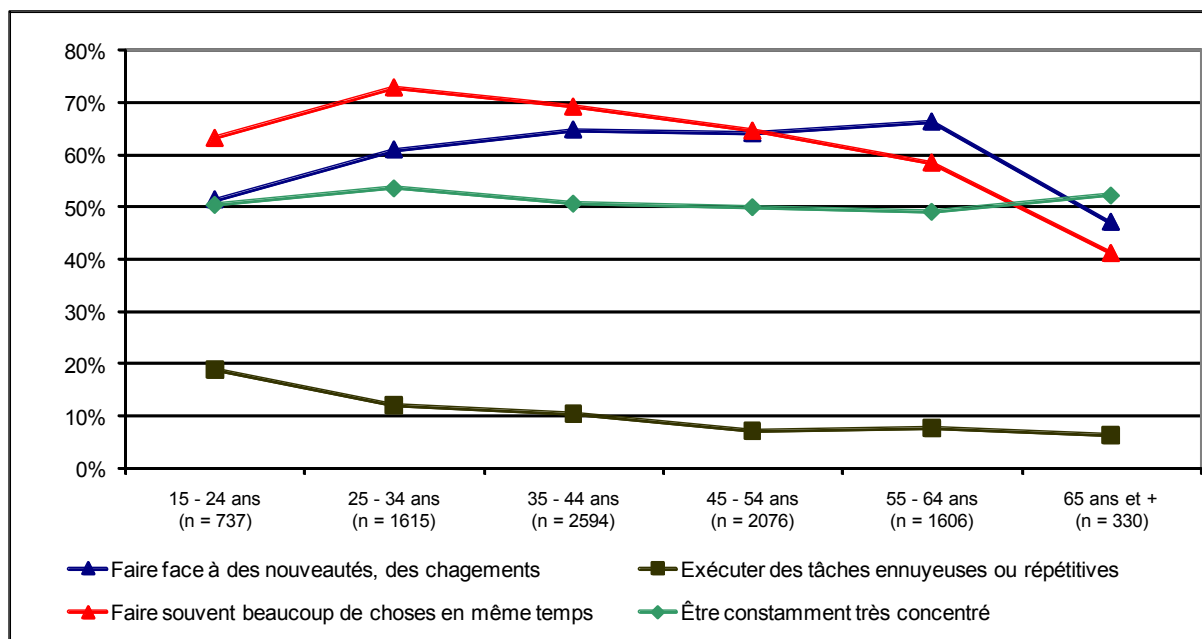
(67%), faire souvent beaucoup de choses en même temps (66%) et assumer des responsabilités à l'égard d'autres personnes (60%). Chez les femmes, viennent ensuite : faire souvent beaucoup de choses en même temps (67%), faire face à des nouveautés et des changements (56%) et assumer des responsabilités à l'égard d'autres personnes (54%). L'exigence de travail la moins répandue est, chez les deux sexes, celle d'exécuter des tâches ennuyeuses ou répétitives (11%).

Des différences notables existent entre les deux sexes en ce qui concerne les exigences suivantes : faire face à des nouveautés et des changements (hommes : 68% ; femmes : 56%), constamment tenir des délais (hommes : 67% ; femmes : 51%), être constamment très concentré (hommes : 54% ; femmes : 47%), aider, servir et soigner des gens (femmes : 48% ; hommes : 23%) et surveiller des machines ou des installations techniques (hommes : 33% ; femmes : 10%).

L'exigence de faire souvent beaucoup de choses en même temps est citée par plus de 60% des personnes dans le groupe des 15 à 24 ans. La courbe atteint son maximum chez les 35 à 34 ans (> 70%) et diminue ensuite de manière continue. En ce qui concerne l'exigence de faire face à des nouveautés et des changements, la courbe atteint son pic chez les 55 à 64 ans. L'exigence d'être constamment très concentré est relativement constante dans tous les groupes d'âge (entre 50 et 54%).

A partir de l'âge de 65 ans, les exigences de faire face à des nouveautés et des changements ou de faire souvent beaucoup de choses en même temps concernent un pourcentage de gens comparativement plus faible. Les personnes de plus de 65 ans ont également plus rarement à collaborer étroitement avec d'autres personnes.

Illustration 10: Exigences de travail et groupe d'âge, pourcentage de personnes actives concernées

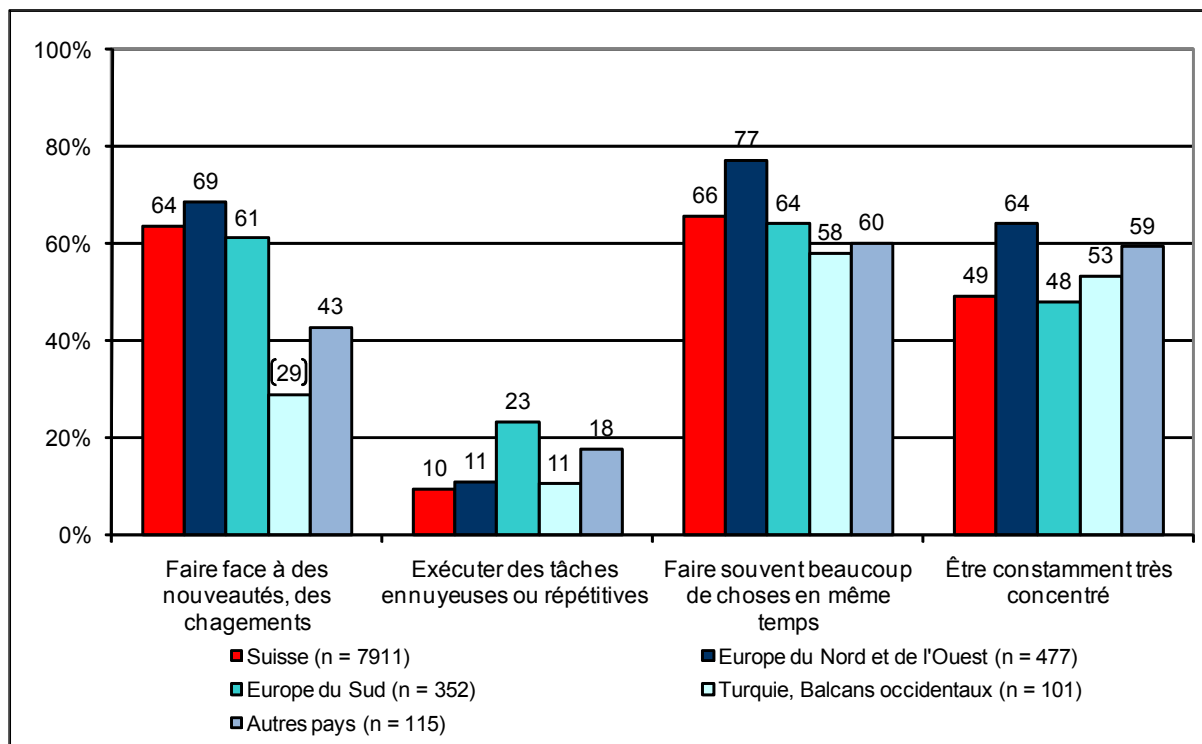


Les exigences de travail en fonction du niveau de formation et de la nationalité

Les exigences de collaborer très étroitement avec d'autres personnes, de faire face à des nouveautés et des changements, de faire souvent beaucoup de choses en même temps et d'être constamment très concentré augmentent avec le niveau de formation. A l'opposé, les tâches répétitives ou ennuyeuses deviennent moins fréquentes lorsque le niveau de formation augmente. En ce qui concerne la nationalité, on constate que les personnes actives ori-

ginaires d'Europe du Nord ou de l'Ouest sont celles qui doivent le plus souvent faire souvent beaucoup de choses en même temps (77%), faire face à des nouveautés et des changements (69%) et être constamment très concentrées (64%). Les personnes actives originaires de Turquie ou des Balkans occidentaux ont moins souvent à faire face à des nouveautés et des changements (29%) ou à faire souvent beaucoup de choses en même temps (58%). Les personnes actives originaires de l'Europe du Sud et celles relevant de la catégorie « Autres pays » sont celles dont le travail quotidien est le plus marqué par des tâches ennuyeuses ou répétitives (respectivement 23% et 18%).

Illustration 11: Exigences de travail et nationalité, en pourcentage de personnes actives concernées



Les réponses entre parenthèses n'ont qu'une pertinence limitée (n=10-29).

Exigences de travail en fonction de la branche

La branche des transports et communications et celle des banques et assurances sont celles qui connaissent le plus de nouveautés et de changements (respectivement 77% et 75%). Viennent ensuite l'administration publique (67%), l'éducation et l'enseignement (66%), l'agriculture (65%), l'énergie (64%) et le secteur social et de la santé (64%). L'hôtellerie-restauration et la construction sont les deux branches qui présentent les taux les plus faibles en ce qui concerne les changements et les nouveautés (respectivement 48% et 55%). Les personnes actives dans l'hôtellerie-restauration doivent souvent faire beaucoup de choses en même temps (80%), ce qui est moins fréquent dans l'industrie (63%), la vente (64%) et les transports et télécommunications (64%). Les banques et assurances sont en tête avec un taux de 64% en ce qui concerne l'exigence d'être constamment très concentré. Cette exigence est également relativement fréquente dans les transports et télécommunications (59%), l'industrie (55%), l'éducation et l'enseignement (55%) : Elle est plus rare dans l'agriculture (25%), l'énergie et l'alimentation en eau (37%) et la vente (38%). Les travaux ennuyeux ou répétitifs sont les plus fréquents dans l'hôtellerie-restauration (20%), la vente (15%), l'industrie (13%) et la construction (12%). Ils sont moins répandus dans l'éducation et l'enseignement (5%) ainsi que dans le secteur social et de la santé (7%).

3.6 Ressources

Les ressources se composent de facteurs très différents, comme les activités de loisirs, le soutien de la famille et des collègues de travail, les possibilités de formation continue, le temps de repos en suffisance, des outils de travail adaptés, etc. Ce que tous ces facteurs ont en commun est qu'ils aident la personne, de différentes manières, à faire face à ses tâches au travail.

Dans ce chapitre, ces ressources sont appréhendées par les indicateurs *recevoir de l'aide de la part de collègues lorsqu'on la demande* et *avoir suffisamment de temps pour effectuer son travail*. Dans les tableaux en annexe, vous trouverez d'autres indicateurs en matière de ressources (possibilité de choisir le moment où on prend une pause, avoir suffisamment de temps pour effectuer sa tâche, possibilité de mettre en œuvre ses propres idées).

L'indicateur de l'aide de la part des collègues est une ressource importante dans le processus de travail parce que la personne active concernée a dans ce cas la possibilité de faire face à un problème, une surcharge ou un défi de manière rapide et simple en mettant à profit l'aide de collègues dans le cadre de l'organisation du travail existante. Si ce soutien n'est pas là ou pas de manière suffisante, le risque d'atteinte à la santé liée au travail augmente. Lorsque ce soutien social existe, il constitue l'une des mesures de prévention du stress les plus importantes.

Une comparaison avec l'enquête européenne de 2005 montre que le soutien a diminué, passant de 81% à 76%. Les deux sexes font la même expérience du soutien par les collègues lorsqu'ils le demandent (hommes:75% / femmes: 77%). Les jeunes reçoivent plus souvent de l'aide que les personnes d'âge avancé (15 à 24 ans: 89% / 55 à 64 ans: 69%). Les personnes actives sans formation sont celles qui reçoivent le moins de soutien (65%). Cette valeur est en-dessous de la valeur moyenne de 76%. Si l'on opère une différenciation en fonction de la nationalité, on constate que les personnes actives originaires du Sud de l'Europe se situent, avec 62%, plus de dix points de pourcentage en-dessous de la moyenne. Les autres groupes de nationalité se situent entre 77% (Suisse, Turquie et Balcons occidentaux) et 72% (Europe du Nord et de l'Ouest). Les différences entre les branches ne sont pas très importantes : On trouve un soutien par les collègues relativement important dans les banques et assurances (83%), dans l'énergie et l'alimentation en eau (82%), dans l'administration publique (80%) et dans l'éducation et l'enseignement (80%). Le soutien des collègues est un peu plus faible dans les transports et communications (69%), les autres services (71%) et l'agriculture (72%).

Cinquante huit pour cent des personnes interrogées ont suffisamment de temps pour effectuer leur travail. Comparé à l'enquête européenne de 2005, cela représente 17% de moins. Autrement dit, en 2005, environ un quart des personnes interrogées ont déclaré qu'elles avaient parfois ou rarement pas assez ou encore presque jamais assez de temps pour effectuer leur travail. En 2007, l'ESS recense près de 40% de personnes actives dans cette situation. Les personnes actives de plus de 65 ans (83%), les 15 à 24 ans (66%), les indépendants (65%) et les personnes occupées dans les métiers de l'hôtellerie-restauration et des services à la personne (68%) rapportent comparativement souvent avoir suffisamment de temps pour effectuer leur travail. A l'opposé, les 25 à 34 ans (54%), les personnes originaires d'Europe du Nord et de l'Ouest (49%), les personnes disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur (50%) et les ouvriers de la construction (53%) rapportent relativement souvent ne pas avoir suffisamment de temps pour effectuer leur travail. Il y a une forte corrélation entre le manque de temps pour effectuer son travail et le stress et le surmenage. Nonante-deux pour cent des personnes actives qui indiquent avoir rarement suffisamment de temps pour effectuer leur travail déclarent souffrir de stress ou de surmenage. Le pourcentage de personnes souffrant de stress ou de surmenage n'est en revanche que de 38% chez celles qui disposent presque toujours de suffisamment de temps pour effectuer leur travail.

4 Satisfaction au travail et activité physique

Satisfaction au travail

La satisfaction au travail¹⁹ se réfère aux différentes composantes des conditions de travail. Elle résulte des aspects positifs ou négatifs de ce dernier et influence l'état de santé. En Suisse, 77 % des personnes actives font état d'une très grande ou d'une pleine satisfaction au travail, 16 % affichent une satisfaction moyenne et seules 7 % se disent peu ou très peu satisfaites. Déterminer dans quelle mesure cette satisfaction élevée²⁰ est le fruit de la résignation devra faire l'objet d'une autre étude. Des contraintes importantes au travail peuvent avoir un impact négatif sur la satisfaction éprouvée dans le cadre professionnel. La proportion de personnes actives pleinement satisfaites au travail diminue lorsque les contraintes physiques et psychiques augmentent.

On ne constate pas de grandes différences liées au genre : 76 % des hommes et 78 % des femmes affichent une grande ou une très grande satisfaction au travail.

Chez les personnes actives âgées de 15 à 55 ans, entre 74 et 76 % éprouvent une grande satisfaction au travail, ce pourcentage sautant à 84 % chez les 55-64 ans et à 97 % chez les plus de 65 ans. Ce taux de satisfaction élevé chez les personnes actives les plus âgées montre que la grande majorité d'entre elles bénéficient très certainement de bonnes conditions de travail et d'une activité professionnelle intéressante et faisant sens, alors que seules 3 % sont obligées de poursuivre leur activité malgré un travail insatisfaisant. Les personnes indépendantes font plus souvent état d'une grande à très grande satisfaction au travail que celles ayant une activité salariée (93 % contre 75 %).

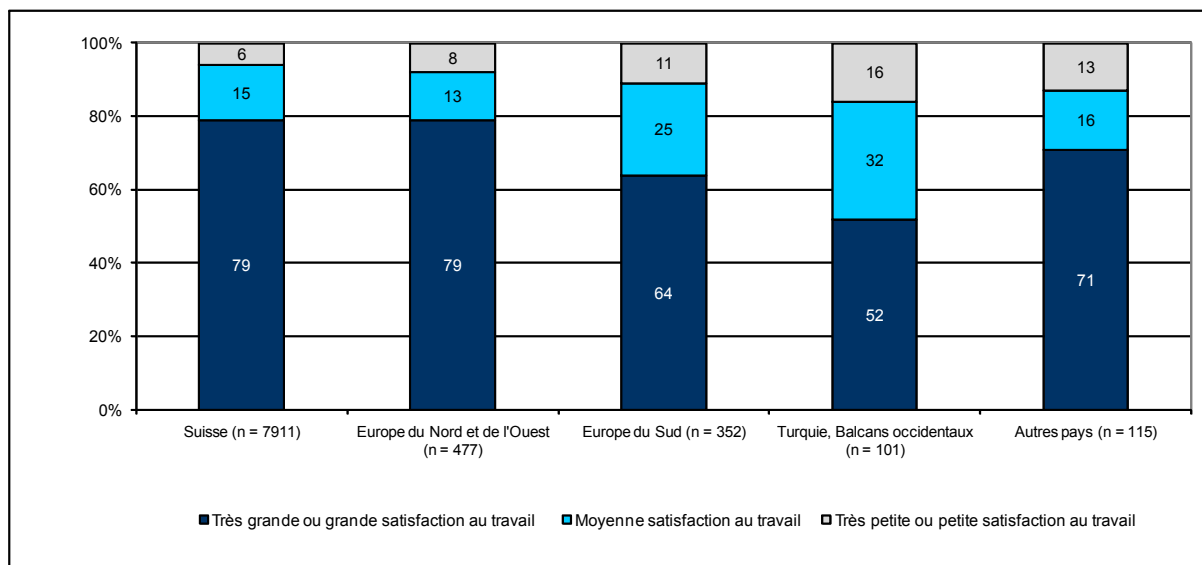
Une bonne formation semble avoir un effet positif sur la satisfaction au travail. Avec 68 % de satisfaits, les personnes actives sans formation professionnelle présentent un taux inférieur à la moyenne du panel complet (77 %), qui correspond à peu près au pourcentage obtenu pour les personnes actives au bénéfice d'une formation de degré secondaire II (76 %) et pour les diplômés de l'enseignement supérieur (80 %).

Les Suisses sont dans l'ensemble plus satisfaits que les étrangers (79 % contre 70 %), mais on observe parfois de gros écarts entre les nationalités. Les personnes actives originaires de Turquie et des Balkans occidentaux ainsi que celles originaires d'Europe du Sud sont proportionnellement moins satisfaites de leur travail (respectivement 52 % et 64 %). Parmi les personnes actives d'Europe du Nord ou de l'Ouest, la proportion de celles éprouvant une satisfaction au travail élevée à très élevée est la même que pour les Suisses (79 %).

¹⁹Indice SATRAV

²⁰ Les personnes satisfaites par résignation se satisfont de leur situation professionnelle en limitant leurs attentes.

Illustration 12: Satisfaction au travail en fonction de la nationalité, en pourcentage de personnes actives



La plus grande satisfaction au travail est observée dans l'agriculture (86 %) ainsi que dans l'éducation et l'enseignement (86 %). Suivent ensuite l'administration publique (82 %) et la santé (80 %). Dans les autres services, les banques et les assurances, les transports, la construction, l'industrie et l'énergie, la moyenne se situe entre 71 et 77 %. C'est dans l'hôtellerie et la restauration que l'on trouve le plus faible pourcentage de satisfaction élevée (70 %) et le plus fort taux de résignation (13 %).

Il convient d'analyser cette satisfaction au travail élevée ou très élevée à la lumière d'autres affirmations proposées dans l'enquête : plus de la moitié des personnes interrogées espèrent que leur situation professionnelle restera aussi bonne qu'actuellement (54 %). Près de la moitié se réjouissent de retourner au travail après des jours de congé. Il est frappant de constater que cette valeur est la plus basse chez les actifs les plus jeunes (34 %) et qu'elle s'élève nettement avec l'âge (55-64 ans : 62 % ; + de 65 ans : 83 %).

Les affirmations suivantes des personnes interrogées livrent un tableau moins positif : 16 % des personnes actives sont d'avis que leur travail n'est pas idéal, mais qu'il pourrait être encore pire, en fin de compte. Elles estiment dans une proportion presque aussi élevée (15 %) que donner leur congé leur apporterait encore plus de désavantages, raison pour laquelle elles restent, malgré tout. Il est intéressant de noter que le pourcentage de ces personnes varie très peu entre les différents groupes d'âges (entre 12 et 17 %). Elles sont 17 % à être d'accord avec l'affirmation selon laquelle lorsqu'il y a quelque chose qui dérange au travail, il vaut mieux garder sa colère pour soi. Là encore, on observe étonnamment peu de variations entre les différents groupes d'âges (entre 15 et 21 %). Par ailleurs, 12 % des sondés déclarent qu'ils se chercheront une autre place si certaines choses ne changent pas sous peu, et 12 % affirment que comme employé, on ne peut vraiment pas s'attendre à beaucoup.

Activité physique

*La mesure et l'intensité de l'activité physique hebdomadaire*²¹ sont importantes pour l'efficacité physique et intellectuelle au travail. Une activité physique de loisirs plaisante est en règle générale très favorable au bien-être. Les personnes actives professionnellement qui ont une activité physique de loisirs adéquate jouissent d'une santé plutôt bonne ; elles sont donc en mesure de limiter les risques liés à leur activité professionnelle et d'assumer les exigences du quotidien sans que leur santé en souffre. Le fait d'être physiquement actif ou non pendant ses loisirs est influencé indirectement par les conditions, les horaires et le lieu de travail.

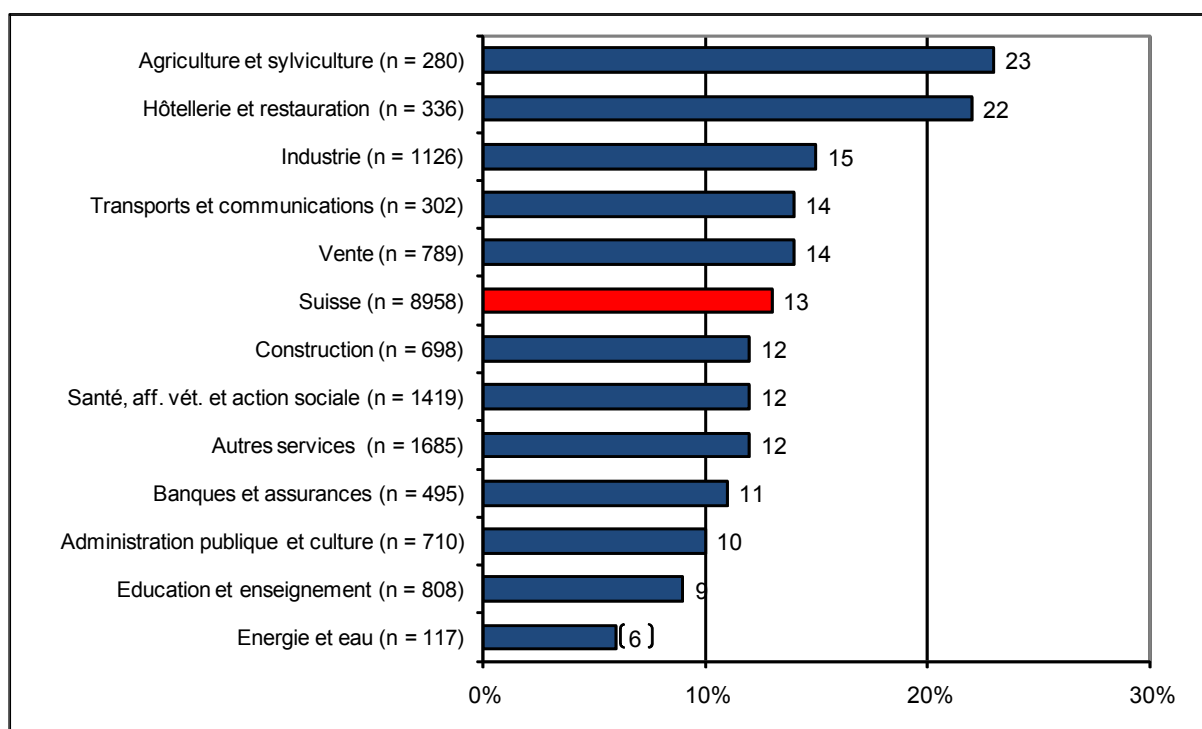
Au total, 41 % des personnes exerçant une activité lucrative en Suisse disent être physiquement actives, 46 % partiellement actives physiquement et 13 % inactives physiquement durant leurs loisirs. Les hommes exerçant une activité lucrative sont, avec 42 %, légèrement plus actifs physiquement que les femmes dans la même situation (40 %). Cette remarque vaut également pour les salariés (41 %) par comparaison avec les indépendants (38 %) ainsi que pour les personnes travaillant à temps partiel (43 %) par rapport à celles travaillant à plein temps (40 %). La proportion de personnes inactives physiquement durant leurs loisirs augmente avec l'âge : elle passe de 10 % chez les jeunes actifs de 15-24 ans à 17 % chez les 55-64 ans et à 21 % chez les personnes de 65 ans et plus.

On observe également de grandes différences en fonction de la nationalité. Les Suisses et les Européens du Nord et de l'Ouest sont, avec 42 %, les plus actifs physiquement durant leurs loisirs. Cette proportion diminue chez les travailleurs de Turquie et des Balkans occidentaux (36 %), et chez ceux qui sont originaires d'Europe du Sud (35 %) ou d'autres pays (32 %). Par ailleurs, à l'exception des travailleurs d'Europe du Nord et de l'Ouest, la proportion de personnes inactives durant leurs loisirs est comparativement élevée parmi les travailleurs étrangers (autres pays : 30 % ; Europe du Sud : 25 % ; Turquie et Balkans occidentaux : 24 % ; Europe du Nord et de l'Ouest : 14 % ; Suisses : 11 %).

La répartition par branches est révélatrice, puisqu'elle met en évidence des différences parfois importantes dans la mesure et l'intensité de l'activité physique hebdomadaire. Celles-ci pourraient être imputables à un travail physiquement exigeant et gourmand en temps. Le pourcentage de personnes physiquement actives pendant les loisirs est le plus élevé dans les branches de l'éducation et de l'enseignement (47 %) ainsi que de l'énergie et de l'alimentation en eau (46 %). Dans les autres branches, ce pourcentage est compris entre 43 % (santé et social, construction) et 37 % (vente, banques et assurances, hôtellerie et restauration). Le pourcentage de personnes inactives physiquement pendant leurs loisirs est comparativement élevé dans l'agriculture (23 %) ainsi que dans l'hôtellerie et la restauration (22 %). Dans cette dernière branche, un bon cinquième des travailleurs sont inactifs physiquement pendant leurs loisirs. Il pourrait être utile de tenir compte de ce potentiel pour de futures mesures de prévention.

²¹ L'indice MOUVPHY3 distingue les **personnes actives physiquement** (activité physique hebdomadaire de moyenne intensité pendant au moins 150 minutes ou 2 jours pendant les quels on transpire), les **personnes partiellement actives** (activité physique hebdomadaire de moyenne intensité pendant au moins 30 minutes ou un jour dans la semaine où l'on transpire) et les **personnes inactives physiquement** (soit moins d'une fois par semaine activité physique faisant transpirer ou moins de 30 minutes par semaine une activité lors de laquelle on arrive à bout de souffle).

Illustration 13: Proportion de personnes ne pratiquant pas d'activité physique par branche, en pourcentage de personnes actives



Les réponses entre parenthèses n'ont qu'une pertinence limitée (n=10-29).

5 Etat de santé

Ce chapitre décrit l'état de santé autoévalué des personnes actives en Suisse. L'Enquête suisse sur la santé 2007 révèle de nombreux symptômes de maladie mais ne permet pas de déterminer s'ils sont liés à l'activité professionnelle (p. ex. le mal de dos). Deux indicateurs constituent une exception à cet égard : il s'agit des douleurs dans les articulations ou les membres et des douleurs aux mains ou aux membres supérieurs. Dans ces deux cas, la possibilité a été donnée aux personnes interrogées de dire si ces symptômes étaient liés au travail²². L'état de santé général est décrit ci-après au moyen de quatre symptômes²³, qui ne sont pas nécessairement causés par le travail, et de deux atteintes à la santé liées au travail. A cela s'ajoute un autre indicateur, celui du travail à temps partiel pour des raisons de santé.

5.1 Etat général de santé

Les personnes actives interrogées évaluent en grande majorité leur santé comme bonne ou très bonne (93%). Environ 24% des personnes actives l'évaluent comme très bonne et 69% comme bonne. L'analyse de différentes catégories conçues en fonction de différents critères sociodémographiques ne met pas en relief de grandes différences dans l'autoévaluation de l'état de santé. Les personnes actives n'ayant pas achevé de formation professionnelle constituent une exception puisqu'elles sont seulement 64% à faire état d'une bonne santé et 19%

²² « Avez-vous l'impression que ces douleurs dans les membres ou les articulations/douleurs aux mains ou aux membres supérieurs sont liées à votre travail ou à votre activité professionnelle ? »

²³ Si quelqu'un prend un médicament contre un trouble, cela signifie qu'il présente ce trouble.

à évaluer leur santé comme très bonne. Certaines professions se situent en outre légèrement en-dessous de la moyenne : les professions de l'hôtellerie-restauration et des services à la personne (88%) ainsi que les métiers de la production dans l'industrie et le commerce (89%). Les personnes originaires de l'Europe du Sud présentent un taux similaire (87%), tout comme celles originaires de Turquie ou des Balkans occidentaux (88%).

5.2 Mal au dos ou aux reins

Les maux de dos ou de reins font partie des atteintes à la santé les plus répandues dans le monde du travail²⁴. Environ 41% de la population active relatent avoir souffert de maux de dos ou des reins au cours des quatre dernières semaines (hommes : 38% / femmes : 44%). Les personnes actives les plus jeunes comme les plus âgées sont moins touchées par le phénomène (respectivement 38% et 37%) que celles qui ont entre 25 et 64 ans. En ce qui concerne les plus de 65 ans, cela est sans doute à mettre sur le compte de l'effet du travailleur sain.²⁵ Les personnes ayant entre 35 et 64 ans sont entre 41% et 44% à témoigner de maux de dos ou de reins. En considérant les chiffres sous l'angle du niveau de formation, on constate que la fréquence du mal de dos ou de reins diminue avec l'augmentation du niveau de formation : le pourcentage de personnes concernées parmi les personnes n'ayant pas achevé de formation professionnelle est de 44% ; parmi les personnes ayant une formation de niveau secondaire II, il est de 42% et chez les personnes disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur, il est de 38%. En outre, le pourcentage est plus élevé chez les personnes travaillant à temps partiel (46%) que chez celles travaillant à temps plein (38%). Les personnes originaires d'Europe du Sud sont plus touchées que les autres : personnes actives originaires d'Europe du Sud (48%), d'Europe du Nord ou de l'Ouest (43%), de Suisse (40%), de Turquie ou des Balkans occidentaux (38%) et d'autres pays (27%). L'analyse de la diffusion des maux de dos ou de reins dans les différentes branches fait apparaître un écart maximal de + ou - 10 points de pourcentage (industrie : 37% / agriculture et construction : 46%).

5.3 Faiblesse généralisée, lassitude ou manque d'énergie

Un symptôme aussi fréquent que celui du mal de dos ou de reins est celui de la faiblesse généralisée, de la lassitude ou du manque d'énergie, ressentis au cours des quatre dernières semaines (41%). Les femmes semblent plus touchées que les hommes (49% contre 34%), de même que les jeunes actifs sont plus fréquemment concernés que les personnes plus âgées (15 à 34 ans: 46% à 48% ; 55 à 64 ans: 34% / plus de 65 ans: 25%). En ce qui concerne le niveau de formation, on relève que les personnes n'ayant pas achevé de formation professionnelle sont plus touchées que celles disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur (44% contre 38%). Comme en ce qui concerne les maux de dos ou des reins, les personnes travaillant à temps partiel témoignent plus souvent de faiblesse généralisée que les personnes travaillant à temps plein (46% contre 38%). En ce qui concerne les nationalités, les personnes actives originaires d'Europe du Sud et celles relevant de la catégorie « Autres pays » présentent des valeurs particulièrement élevées (avec respectivement 45% et 46%). Les branches dans lesquelles on constate des taux comparativement élevés de cas de faiblesse généralisée sont l'éducation et l'enseignement (45%), le secteur social et de la santé (44%), l'administration publique (43%) et les autres services (42%) ; les branches présentant des valeurs comparativement faibles sont l'agriculture (35%), la construction (36%), l'industrie (37%), les banques et assurances (38%).

²⁴ Environ de la moitié de tous les cas peuvent être mis en lien avec les conditions de travail.

²⁵ Il s'agit d'une forme de biais de sélection lorsqu'on compare les travailleurs âgés, en bonne santé, avec toutes les autres personnes actives. En effet, les personnes qui choisissent de continuer à travailler après l'âge de 65 ans sont celles qui jouissent d'une bonne santé : leur bon état de santé est une des conditions de leur maintien dans la vie active.

5.4 Difficultés à s'endormir et insomnie

Environ un tiers de la population active juge son sommeil perturbé. Les difficultés à s'endormir ou l'insomnie concernent particulièrement les personnes actives de sexe féminin (38%), les personnes actives d'âge avancé (55 à 64 ans: 39%) et les personnes n'ayant pas achevé de formation professionnelle (39%). Les personnes actives originaires d'Europe du Sud et celles relevant de la catégorie « Autres pays » voient plus souvent leur sommeil perturbé que les personnes actives originaires d'Europe du Nord ou de l'Ouest (29%) ou les personnes actives suisses (33%). Les personnes travaillant à temps partiel rapportent nettement plus souvent des difficultés à s'endormir ou de l'insomnie que les personnes travaillant à plein temps (38% contre 29%). La branche de l'éducation et de l'enseignement ainsi que celle du secteur social et de la santé présentent, avec 36% chacune, la plus forte proportion de personnes présentant des difficultés à s'endormir ou de l'insomnie. Viennent ensuite la vente (34%), les transports et communications (34%) et l'administration publique (33%). L'agriculture, la construction et l'énergie sont les branches qui enregistrent les pourcentages les plus bas (respectivement 27%, 28% et 28%).

5.5 Maux de tête ou douleurs du visage

Le quatrième indicateur ciblant les symptômes concerne les maux de tête ou douleurs du visage ressentis au cours des quatre dernières semaines (moyenne générale: 39%). Les personnes actives de sexe féminin rapportent nettement plus souvent des maux de tête que celles de sexe masculin (46% contre 33%). Les maux de tête diminuent sensiblement avec l'âge (15 à 24 ans: 46% / 55 à 64 ans: 27%). Les groupes de nationalité chez lesquels les maux de tête sont les plus fréquents sont : les personnes actives originaires de Turquie ou des Balkans occidentaux (52%), celles relevant de la catégorie « Autres pays » (45%) et celles originaires de l'Europe du Sud (44%). En ce qui concerne les branches, les maux de tête sont les plus répandus dans la vente (45%). Viennent ensuite l'éducation et l'enseignement (42%), l'administration publique (41%) et le secteur social et de la santé (également 41%). A l'autre bout de l'échelle, on trouve l'énergie et l'alimentation en eau (31%), l'agriculture (32%), la construction (33%) et les transports et communications (également 33%).

5.6 Symptômes, âge et branche

Voici une récapitulation des symptômes par groupe d'âge et par branche.

Illustration 14: Symptômes et groupe d'âge, en pourcentage de personnes actives concernées

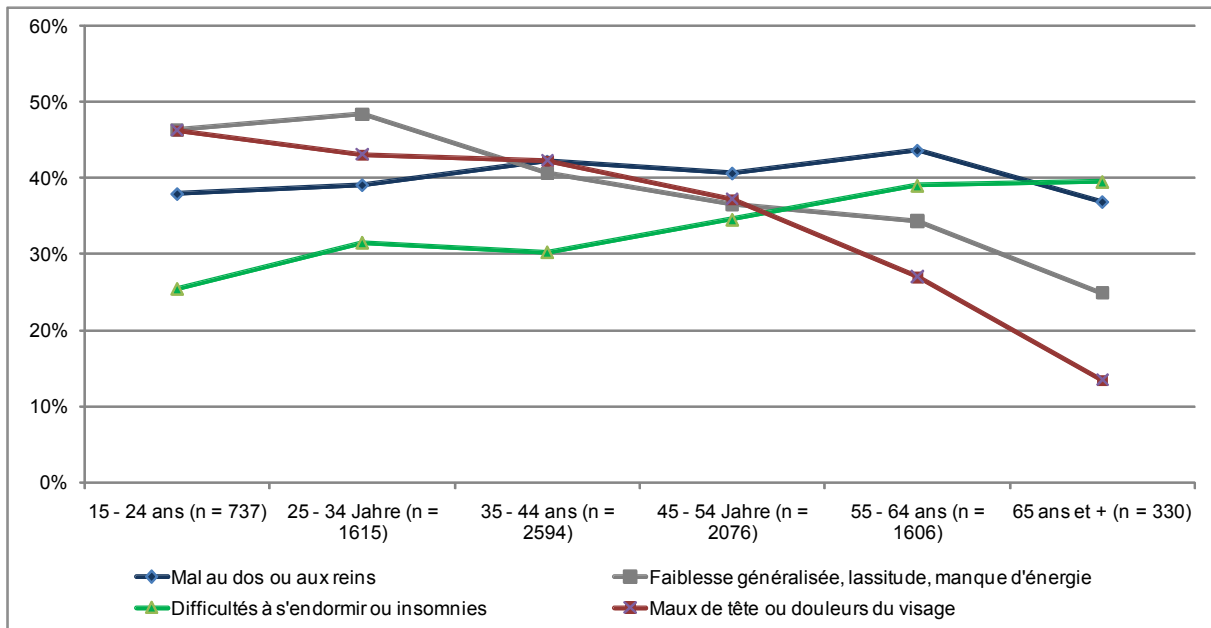


Illustration 15: Maux de dos ou des reins par branche, en pourcentage de personnes actives concernées

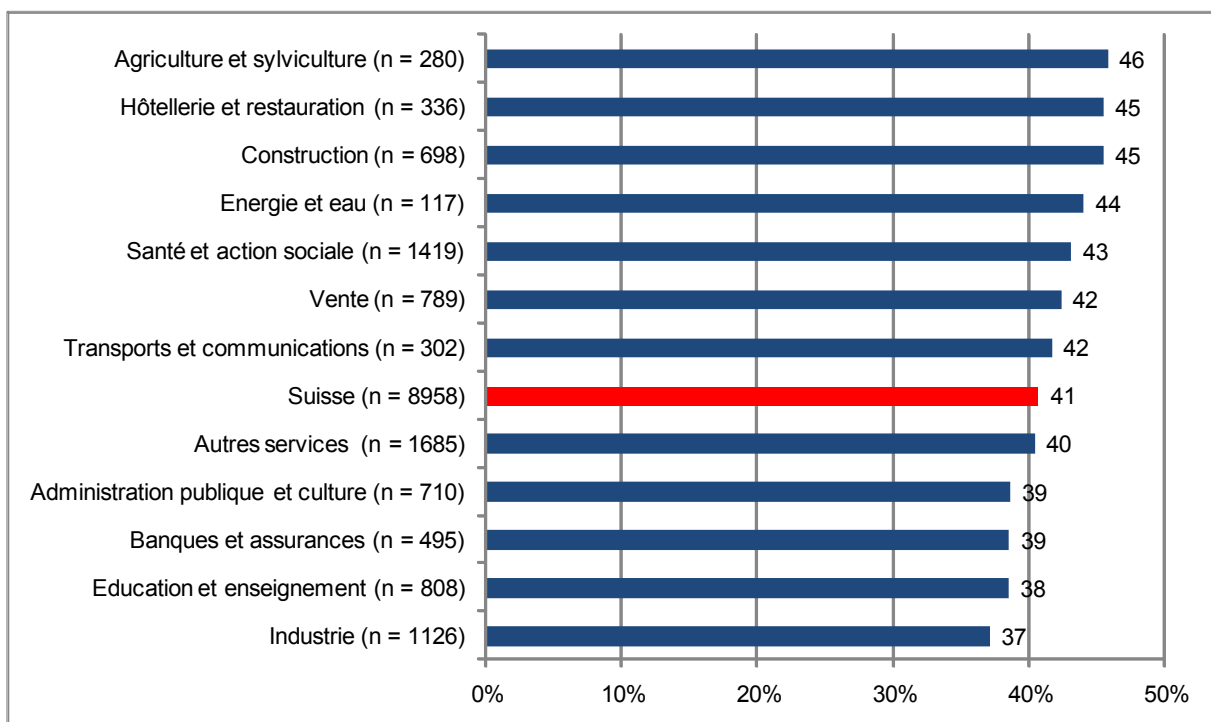


Illustration 16: Faiblesse généralisée, lassitude, manque d'énergie et branche, en pourcentage de personnes actives concernées

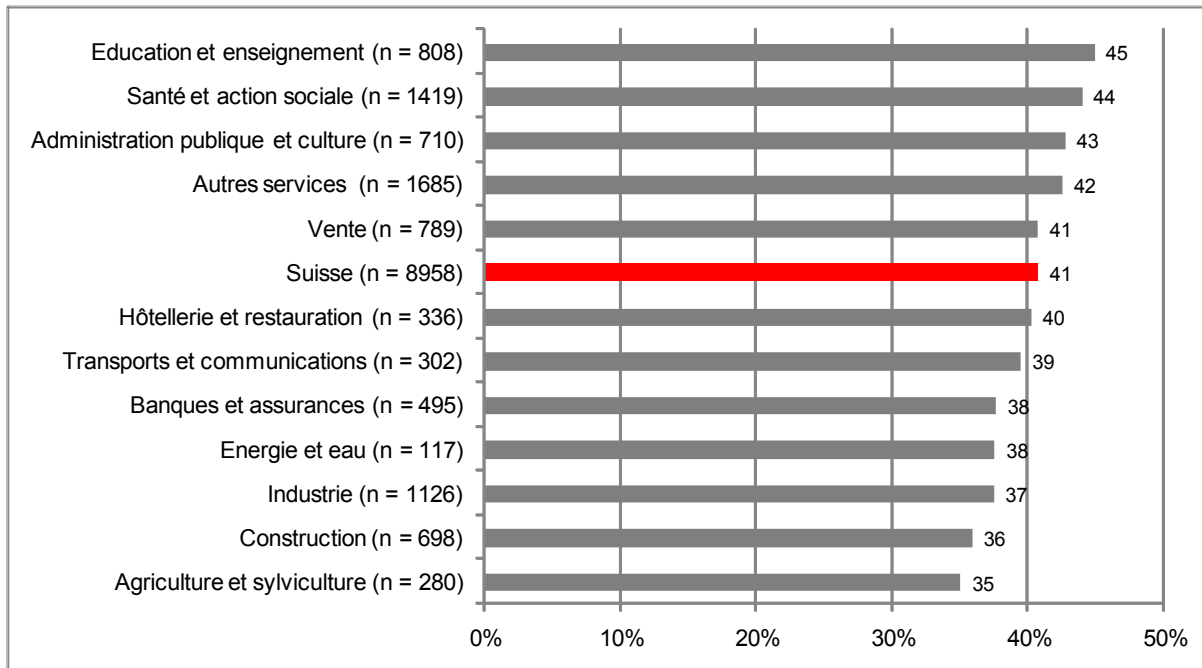


Illustration 17: Difficultés à s'endormir ou insomnie par branche, en pourcentage de personnes actives concernées

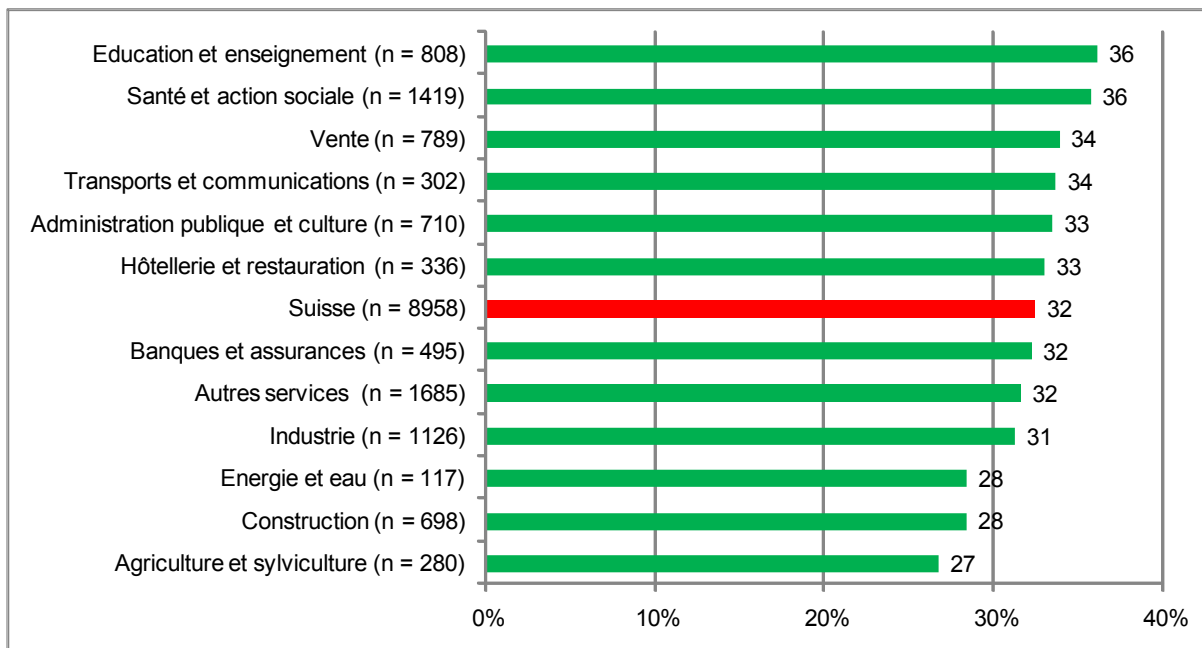
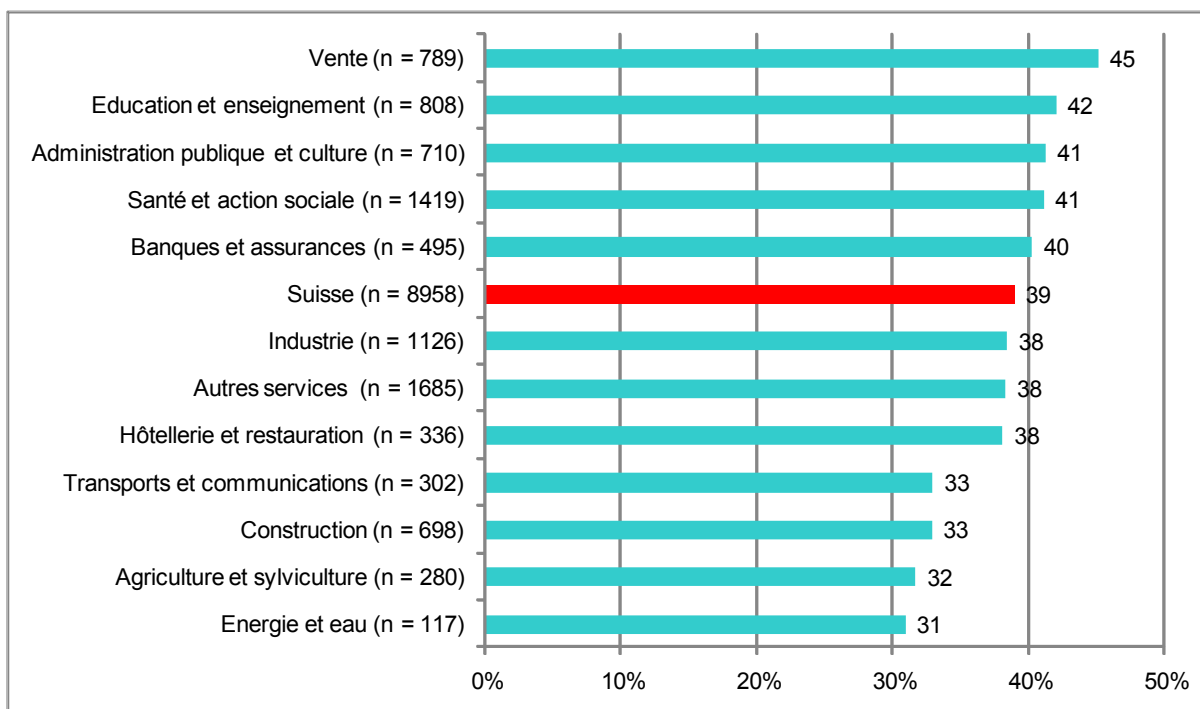


Illustration 18: Maux de tête ou douleurs du visage par branche, en pourcentage de personnes actives concernées



5.7 Douleurs dans les membres ou les articulations et douleurs aux mains ou aux membres supérieurs

S'agissant du symptôme *douleurs dans les membres ou les articulations* et du symptôme *douleurs aux mains ou aux membres supérieurs*, on a demandé aux personnes actives si ces troubles étaient en lien avec le travail²⁶. Globalement, les douleurs dans les membres ou les articulations sont plus fréquentes que les douleurs aux mains ou aux membres supérieurs (30% contre 15%). Ce dernier symptôme est plus souvent lié au travail. Environ 50% des personnes actives témoignant de douleurs aux mains ou aux membres supérieurs relient ce symptôme à leur travail. Les personnes actives témoignant de douleurs dans les membres ou les articulations ne sont en revanche que 38% à relier ce symptôme à leur travail.

Les femmes présentent plus souvent que les hommes des douleurs aux mains ou aux membres supérieurs liées au travail (18% contre 13%). Pour les douleurs dans les membres ou les articulations, le taux est le même chez les hommes et les femmes (30%). Les deux symptômes augmentent en fréquence jusqu'à l'âge de 64 ans. En ce qui concerne les douleurs dans les membres ou les articulations, la fréquence est la même chez les plus de 65 ans que chez les 45 à 55 ans. Pour les douleurs aux mains ou aux membres supérieurs, les plus de 65 ans enregistrent le taux le plus élevé de tous les groupes d'âge (22%). Si on analyse la part que représentent les troubles liés au travail, on constate que les différences tout au long de la vie professionnelle sont nettement plus faibles pour les douleurs dans les membres ou les articulations (variation de 34% à 40%) que pour les douleurs aux mains ou aux membres supérieurs (variation de 36% à 60%).

²⁶ Avez-vous l'impression que ces douleurs dans les membres ou les articulations sont liées à votre travail ou à votre activité professionnelle ?

Illustration 19: Douleurs dans les membres ou les articulations en fonction du groupe d'âge, en pourcentage de personnes actives concernées

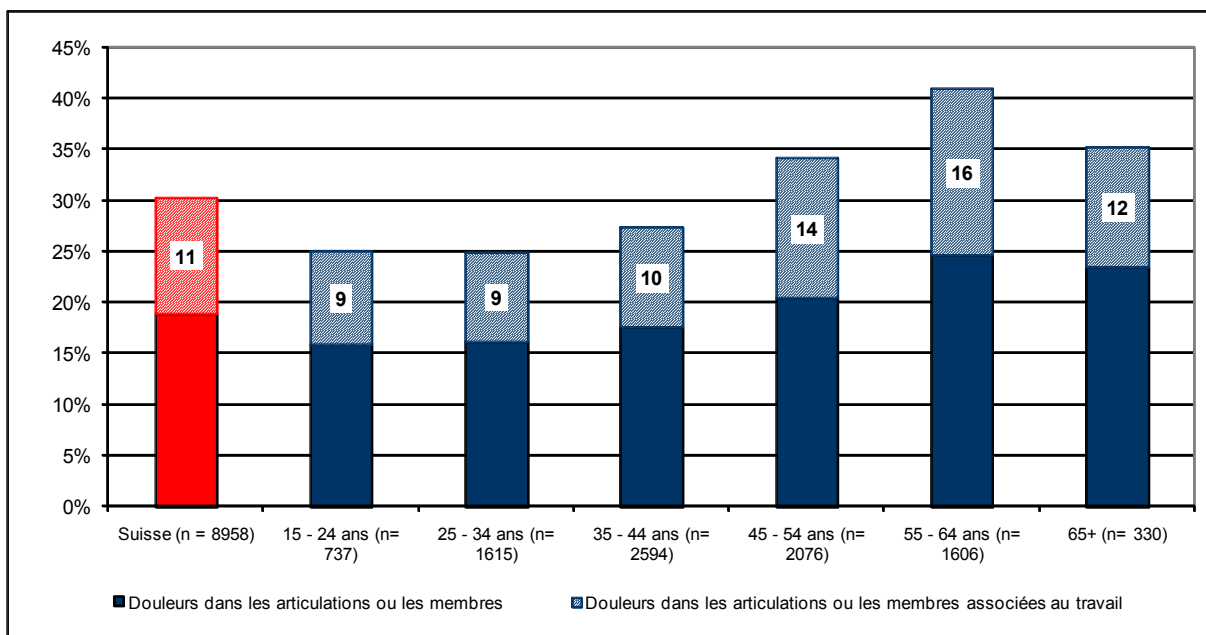
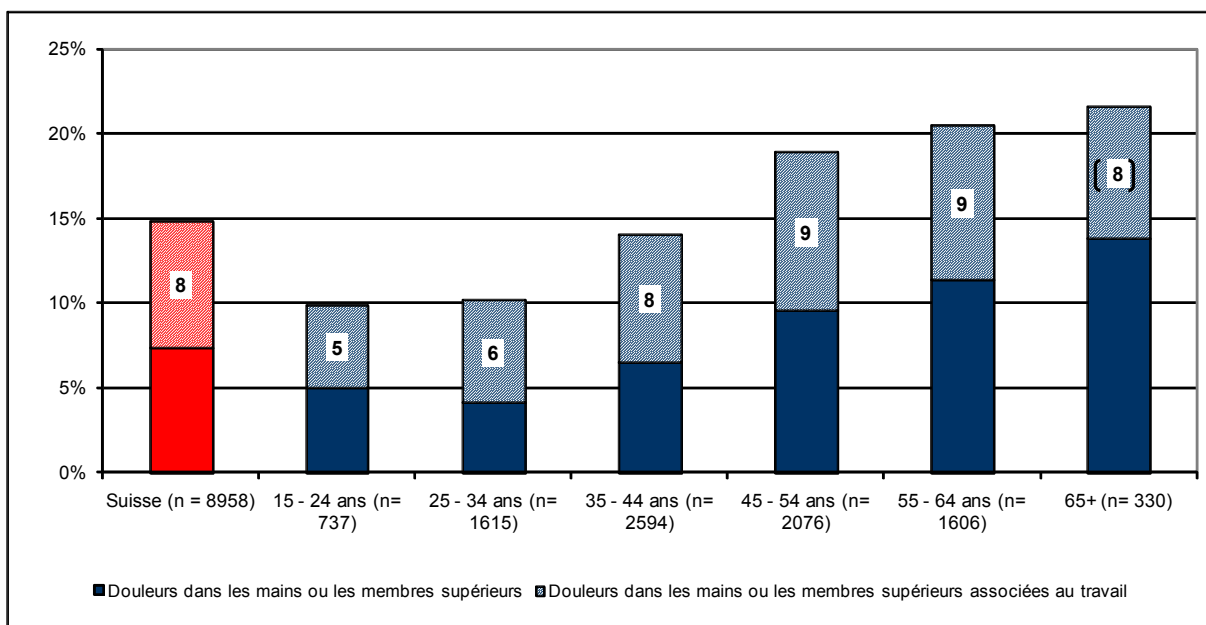


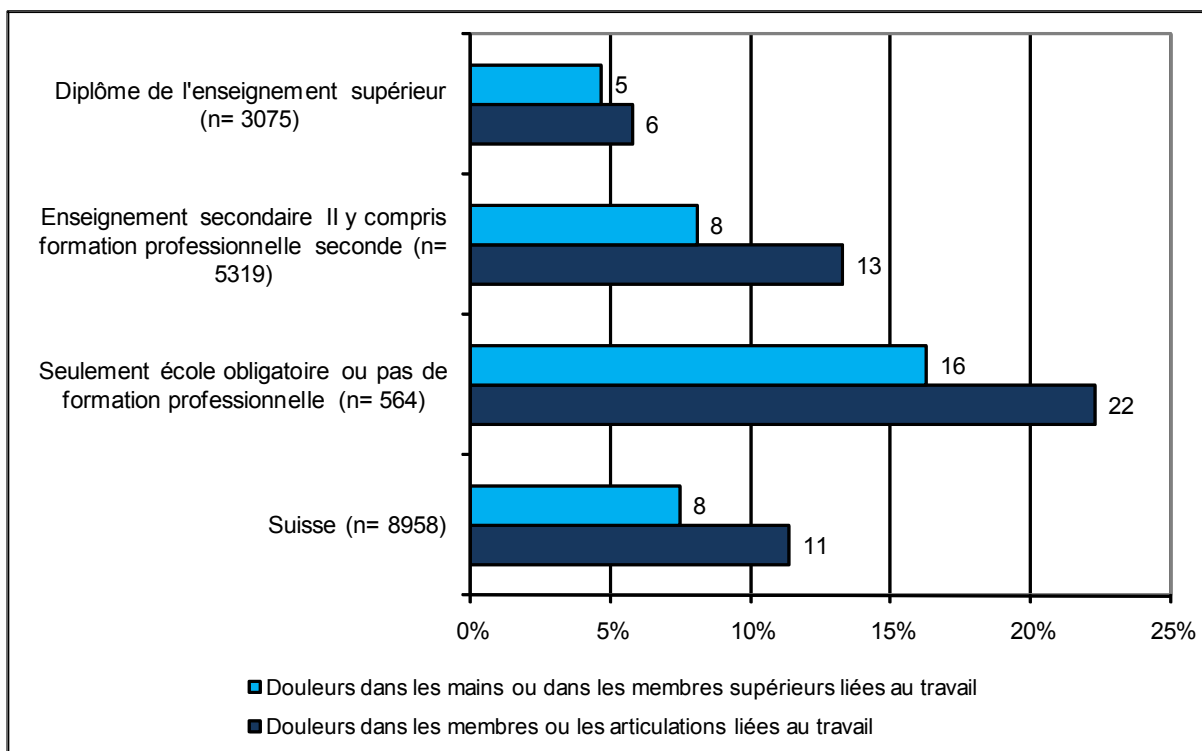
Illustration 20: Douleurs aux mains ou dans les membres supérieurs, en pourcentage de personnes actives concernées



Les réponses entre parenthèses n'ont qu'une pertinence limitée (n=10-29).

Le pourcentage d'indépendants qui déclarent avoir des douleurs dans les articulations ou les membres est plus important que celui des salariés (34% contre 30%). Le même constat vaut pour les douleurs aux mains ou dans les membres supérieurs (18% contre 15%). En outre, les indépendants relient plus souvent que les salariés ces troubles à leur travail. Une bonne formation semble diminuer le risque pour les deux types de troubles. Les personnes actives n'ayant pas achevé de formation professionnelle témoignent plus souvent de douleurs dans les membres ou les articulations ainsi que de douleurs aux mains ou dans les membres supérieurs que les personnes ayant achevé une formation de niveau secondaire II. Ces dernières présentent, de leur côté, plus d'atteintes à la santé liées au travail que les personnes actives disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Illustration 21: Troubles liés au travail en fonction du niveau de formation, en pourcentage de personnes actives concernées

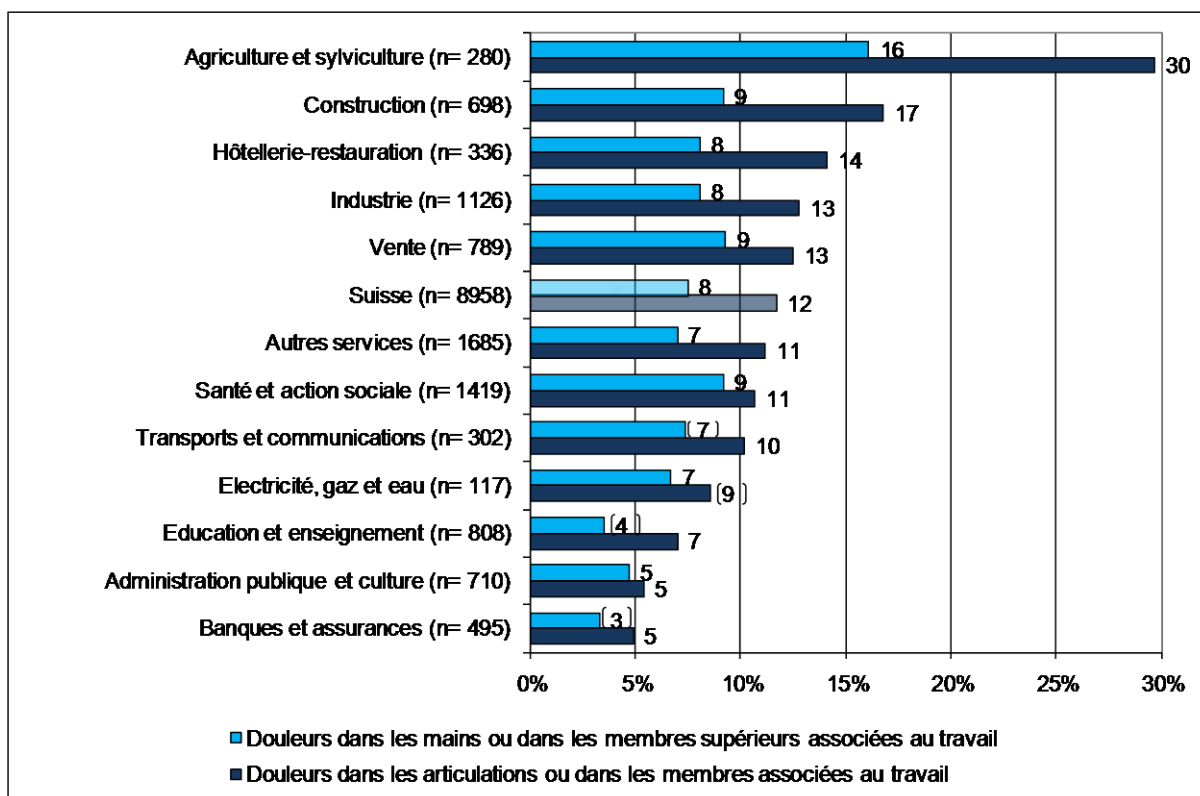


En ce qui concerne la fréquence des troubles en fonction de la nationalité, on constate que les personnes actives originaires d'Europe du Sud présentent souvent des douleurs dans les membres ou les articulations (39%) ainsi que des douleurs aux mains ou dans les membres supérieurs (19%) et que ces douleurs sont relativement souvent liées au travail (respectivement dans 53% et 65% des cas). Les personnes actives originaires de Turquie ou des Balkans occidentaux²⁷ présentent des taux plus faibles pour les deux troubles (respectivement 21% et 13%) mais les relient plus souvent à leur travail (respectivement 77% et 84%). Les personnes actives originaires d'Europe du Nord ou de l'Ouest enregistrent les taux les plus faibles pour ces deux troubles, y compris en comparaison avec les Suisses.

L'agriculture et la sylviculture, la construction et l'hôtellerie-restauration ainsi que l'industrie et la vente se caractérisent par des douleurs fréquentes dans les membres ou les articulations liées au travail ainsi que des douleurs fréquentes aux mains ou dans les membres supérieurs. Le secteur social et de la santé est relativement souvent touché par des douleurs aux mains ou dans les membres supérieurs liés au travail.

²⁷ Pertinence limitée (n=10-29)

Illustration 22: Troubles liés au travail en fonction de la branche, en pourcentage de personnes actives concernées



Les réponses entre parenthèses n'ont qu'une pertinence limitée (n=10-29).

5.8 Travail à temps partiel pour raisons de santé

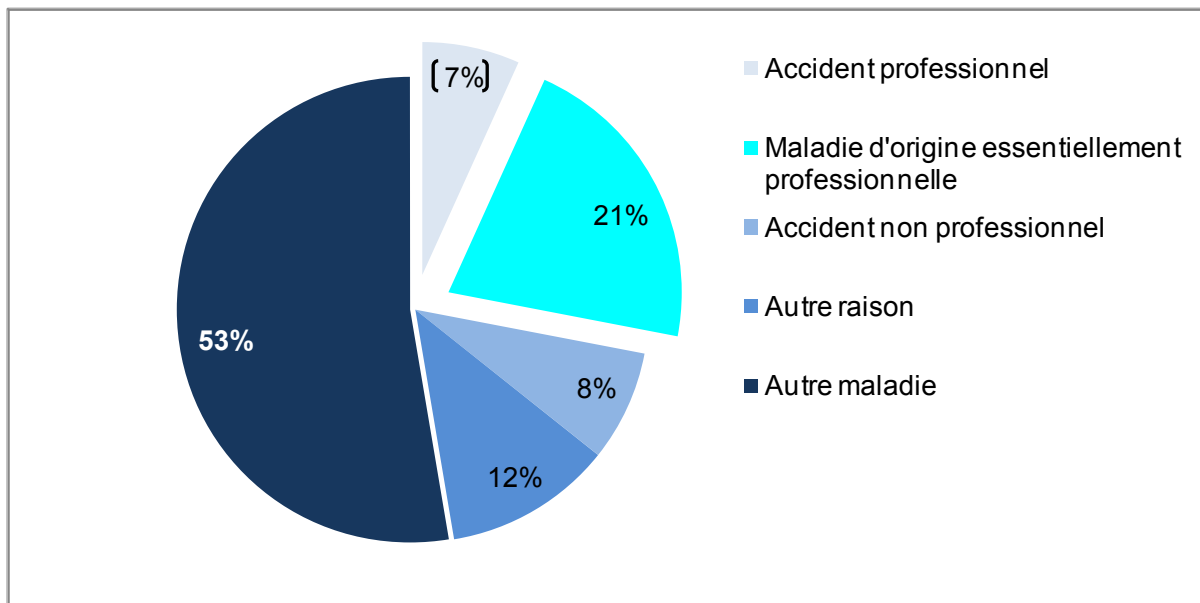
L'indicateur relatif au taux d'occupation examiné ici porte sur les *personnes actives qui ne travaillent pas à plein temps pour raisons de santé*. Sur l'ensemble de la Suisse, elles sont environ 8%, plus souvent des hommes (14%) que des femmes (6%) et, elles appartiennent plus souvent aux groupes d'âge les plus élevés (45 à 64 ans: 11 à 16%) qu'aux tranches d'âge les plus basses (15 à 34 ans: 2 à 3%). En outre le travail à temps partiel pour raisons de santé diminue en fréquence avec l'augmentation du niveau de formation (personnes n'ayant pas achevé de formation professionnelle : 13% ; personnes ayant achevé une formation du niveau secondaire II: 8% ; personnes disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur: 6%).

5.9 Non-exercice d'une activité lucrative pour raisons de santé

C'est au total 3% de la population suisse qui déclare ne plus exercer d'activité lucrative pour des raisons de santé. Les principales causes sont les maladies qui ne sont pas liées au travail (53%) et les maladies essentiellement liées au travail (21%). Les accidents professionnels et les accidents non professionnels représentent respectivement 7%²⁸ et 8%. Près de 30% des causes du non-exercice d'une activité lucrative sont liés au travail. Etant donné la faible ampleur des différentes catégories de l'échantillon, il n'est pas possible de procéder à une analyse des causes liées au travail en fonction de la branche ou en fonction de critères sociodémographiques.

²⁸ Pertinence limitée (n=10-29)

Illustration 23: Causes du non-exercice d'une activité lucrative, en pourcentage de personnes n'exerçant pas d'activité lucrative pour raisons de santé (n = 427)



Les réponses entre parenthèses n'ont qu'une pertinence limitée (n=10-29).

5.10 Absences en raison d'atteintes à la santé

Les absences pour raisons de santé au cours des quatre dernières semaines sont examinées ici en fonction de leur fréquence et de leur durée²⁹. Il faut garder en mémoire que le nombre de jours d'absence est difficilement comparable d'une branche à l'autre car la même gravité d'une maladie et surtout d'un accident entraîne un temps d'absence plus ou moins long selon la branche (p. ex. une fracture de la jambe entraîne un temps d'absence plus long dans la construction que dans les banques et assurances). Cette analyse nous permet toutefois de faire apparaître des problèmes et des tendances et de proposer des mesures si nécessaire. La durée moyenne des absences est calculée sur une année.

Les hommes ayant eu une capacité de travail limitée et des problèmes de santé s'absentent plus souvent du travail (64%) et ont manqué plus longtemps en moyenne (4,1 jours) que les femmes (56% / 3,2 jours). Au cours de la vie active, les jeunes actifs sont plus souvent absents que les personnes plus âgées mais ces dernières le sont en moyenne plus longtemps que les jeunes. Un constat similaire est à établir en ce qui concerne le niveau de formation : plus le niveau de formation est élevé, plus les absences sont rares et moins elles sont longues.

Avant de présenter de manière synoptique, au chapitre 9, les données relatives aux conditions de travail, à la satisfaction au travail, à l'activité physique et à l'état de santé en fonction de différentes catégories (âge, branche, nationalité, etc.), nous allons nous pencher, dans les deux chapitres suivants, *Conditions de travail et troubles de l'appareil locomoteur* et *Risques psychosociaux et tension psychique et nerveuse*, sur certaines corrélations entre des conditions de travail et des troubles, d'une part, et entre des risques et la tension psychique et nerveuse, d'autre part. Le chapitre 8 traite des rentes d'invalidité.

²⁹ Les valeurs moyennes sont à interpréter avec prudence en raison de la forte variation. Cf. tableaux en annexe pour l'écart-type.

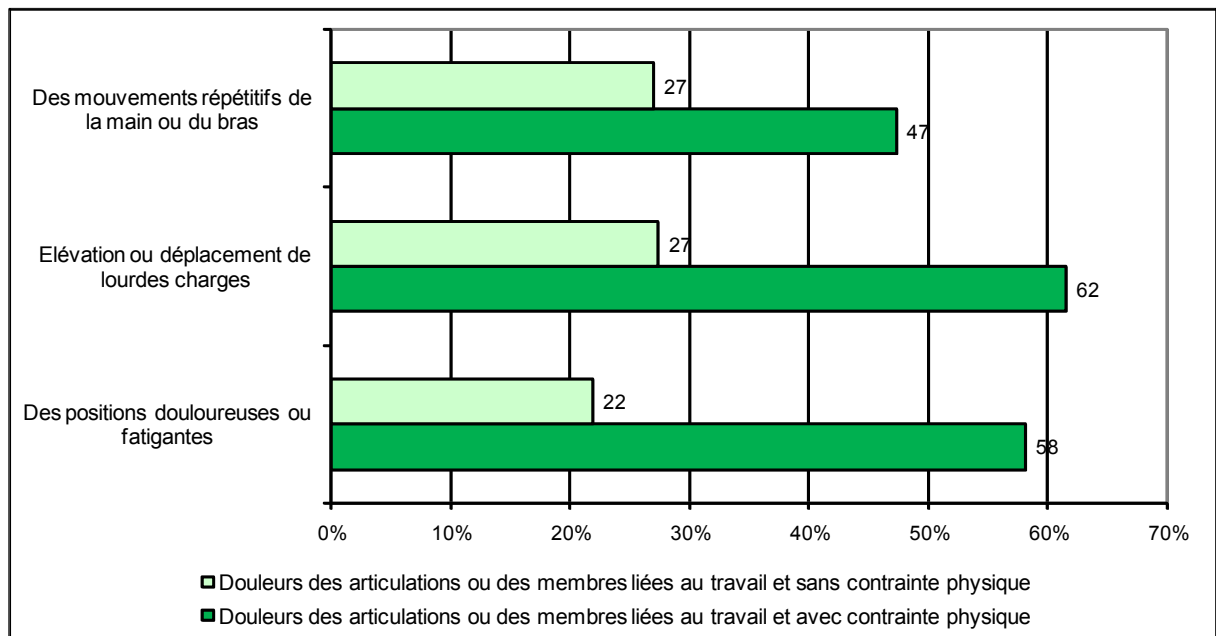
6 Conditions de travail et troubles de l'appareil locomoteur

Les troubles de l'appareil locomoteur liés au travail sont très répandus dans différentes branches et professions, et c'est bien là l'une des caractéristiques de notre monde du travail. Ces troubles sont souvent la cause d'atteintes à la santé liées au travail et notamment dus à un aménagement du poste de travail et à une posture inappropriés. Les atteintes à la santé liées au travail qui concernent les articulations et les membres (11 % des personnes actives) ou les mains et les membres supérieurs (8% des personnes actives) sont décrites plus en détail ci-après. Ces troubles sont présentés en relation avec des contraintes physiques³⁰ et des facteurs environnementaux³¹.

Dans le cadre de l'exécution de la loi sur le travail, il convient d'accorder une attention particulière aux contraintes subies par l'appareil locomoteur. Le présent chapitre résume quelques liens de cause à effet entre conditions de travail et facteurs environnementaux, d'une part, et troubles musculosquelettiques, d'autre part.

Dans un premier temps, les processus de travail contraignants pour l'appareil musculosquelettique sont présentés en relation avec les douleurs des articulations ou des membres liées au travail, et avec les douleurs des mains ou des membres supérieurs, toujours liées au travail. Considérant que certaines personnes actives sont soumises à des contraintes mais, selon leurs propres dires, ne sont pas atteintes dans leur santé et jouissent de bonnes conditions de travail et/ou d'une santé solide (suivant les conditions de travail entre 40 et 55 %), nous comparons les personnes actives exposées au risque et celles qui ne le sont pas. Il apparaît ainsi que les personnes actives qui exercent une activité contraignante pour l'appareil musculosquelettique durant un quart ou plus de leur temps de travail manifestent souvent des douleurs des articulations ou des membres, ou des douleurs des mains ou des membres supérieurs.

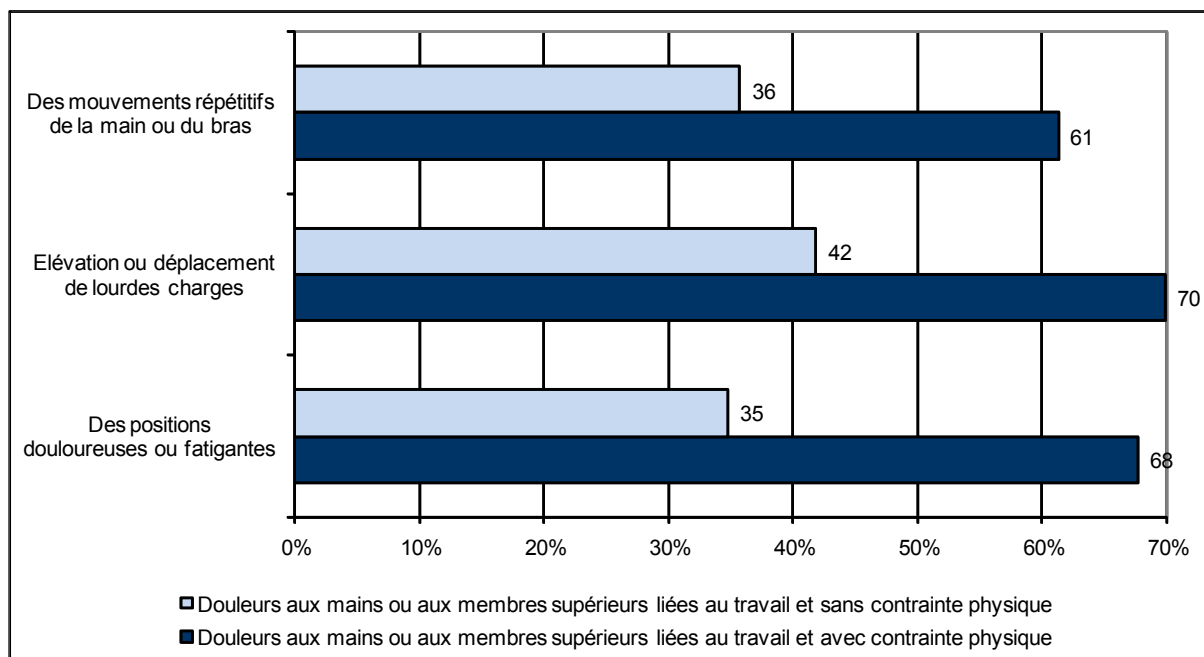
Illustration 24: Douleurs dans les membres ou les articulations, avec et sans contrainte physique, en pourcentage de personnes actives (n = 8958)



³⁰ Mouvements répétitifs de la main ou du bras, élévation ou transport de lourdes charges, positions douloureuses ou fatigantes

³¹ Vibrations, bruit fort, températures basses ou élevées, etc.

Illustration 25: Douleurs aux mains, avec et sans contrainte physique, en pourcentage de personnes actives (n = 8958)



L'enquête concernant les liens entre les facteurs environnementaux comme le bruit fort, les vibrations, etc. et les contraintes subies par l'appareil locomoteur livre un tableau similaire. Les facteurs environnementaux étudiés augmentent la prévalence des douleurs des articulations ou des membres ainsi que des douleurs des mains ou des membres supérieurs. Les personnes actives exposées à des vibrations durant un quart ou plus de leur temps de travail affirment par exemple souvent que les douleurs affectant leurs mains ou leurs membres supérieurs sont liées au travail (68 %). Chez les personnes actives non exposées à des vibrations, ce pourcentage est inférieur de 20 points de pourcentage (47 %). De leur côté, les personnes actives travaillant dans un environnement bruyant sont 58 % à dire qu'elles souffrent de douleurs des articulations ou des membres liées au travail, alors que les personnes ne travaillant pas dans un environnement bruyant ne sont que 32 % à affirmer cela (cf. tableau 4, page 45).

Tableau 4: Troubles de l'appareil locomoteur dus à des facteurs environnementaux, en pourcentage de personnes actives concernées (n = 8958)

		Vibrations		Bruit fort		Températures élevées		Basses températures		Inhalation de fumées, vapeurs ou poussières		Inhalation de solvants ou de diluants		Manipulation de ou contacts avec des produits chimiques		Radiations		Tabagisme passif		Contact avec des matériaux potentiellement infectieux	
		jamais/ presque jamais	1/4 du temps ou plus	jamais/ presque jamais	1/4 du temps ou plus	jamais/ presque jamais	1/4 du temps ou plus	jamais/ presque jamais	1/4 du temps ou plus	jamais/ presque jamais	1/4 du temps ou plus	jamais/ presque jamais	1/4 du temps ou plus	jamais/ presque jamais	1/4 du temps ou plus	jamais/ presque jamais	1/4 du temps ou plus	jamais/ presque jamais	1/4 du temps ou plus	jamais/ presque jamais	1/4 du temps ou plus
Douleurs dans les membres ou les articulations liées au travail	non/plutôt non	66.1	43.4	68.2	42.3	64.1	55.4	66.3	45.4	67.9	34.7	64.2	41.4	64.1	47.8	62.8	52.9	65.2	47.2	63.3	54.4
	partiellement/plutôt oui/ oui	33.9	56.6	31.8	57.7	35.9	44.6	33.7	54.6	32.1	65.3	35.8	58.6	35.9	52.2	37.2	47.1	34.8	52.8	36.7	45.6
Douleurs aux mains ou aux membres supérieurs liées au travail	non/plutôt non	53.5	31.8	55.2	29.2	52.9	39.8	53.2	28.7	53.4	28.6	51.3	(25.3)	52.1	34.8	49.8	(39.6)	52.2	34.5	49.7	49.9
	partiellement/plutôt oui/ oui	46.5	68.2	44.8	70.8	47.1	60.2	46.8	71.3	46.6	71.4	48.7	74.7	47.9	65.2	50.2	60.4	47.8	65.5	50.3	50.1

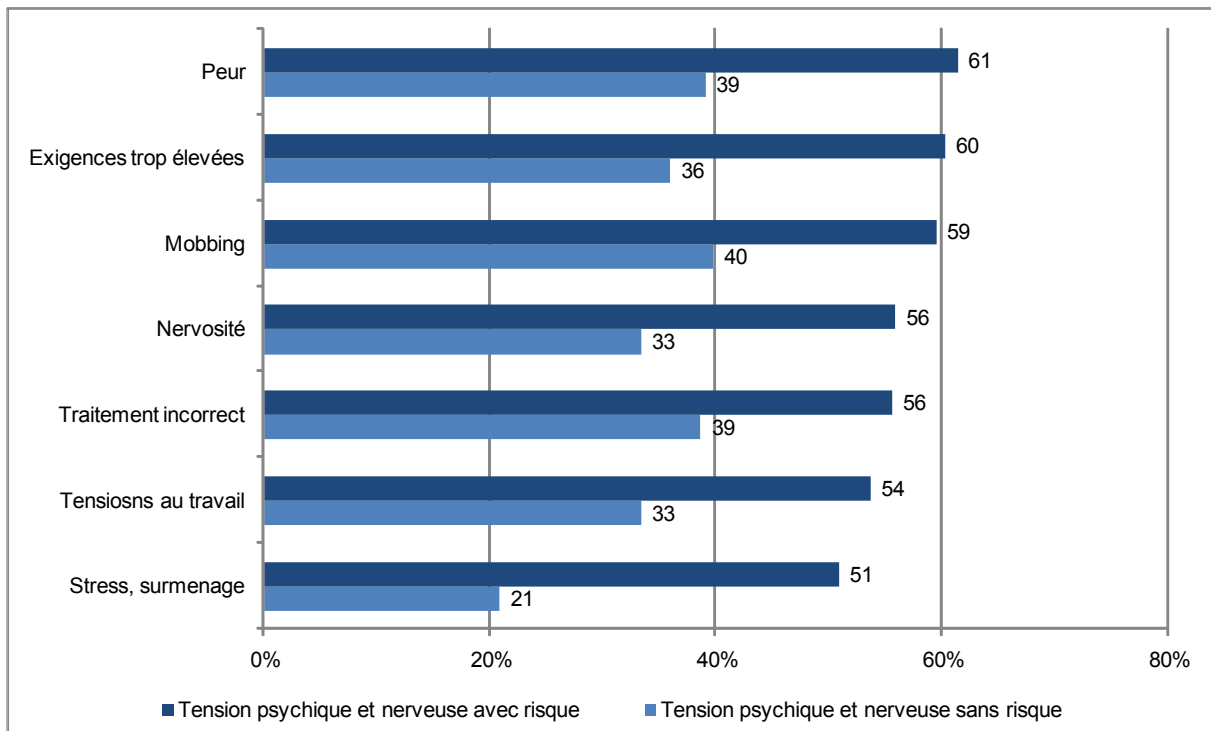
Les réponses entre parenthèses n'ont qu'une pertinence limitée (n=10-29).

7 Risques psychosociaux et tension psychique et nerveuse

Environ 40% des personnes actives déclarent subir au travail des tensions psychiques et nerveuses en moyenne fortes ou assez fortes, et plus de 20 % affirment subir une charge physique lourde ou assez lourde. Il n'est possible de débattre ici que dans les grandes lignes de la nature des rapports entre les différents facteurs d'influence (contraintes physiques, risques psychosociaux, exigences de travail, horaires) et l'importance des tensions psychiques et nerveuses. Le présent chapitre se contente en effet d'étudier quelques rapports à variable unique et cherche ainsi à constituer la base d'autres enquêtes à variables multiples plus complexes.

Une partie importante des personnes actives indiquant être confrontées dans une mesure importante à des risques psychosociaux dans le cadre de leur travail (peur, exigences trop élevées, mobbing, etc.) font état de tensions psychiques et nerveuses plus grandes ou plutôt plus grandes que celles qui ne sont pas exposées à ces risques. Comme le montre l'illustration 26, les personnes actives exposées à un risque comme la peur subissent plus souvent des tensions psychiques et nerveuses : 61 % des personnes actives affirmant avoir peur au travail avouent connaître des tensions psychiques et nerveuses, alors que celles qui n'ont pas peur au travail ne sont que 39 % dans cette situation. Dans le cas d'exigences trop élevées (60 %) et de mobbing (59 %), la différence avec le panel complet (41 %) se monte à environ 20 points de pourcentage.

Illustration 26: Tension psychique et nerveuse, avec et sans risque : personnes présentant une grande ou une assez grande tension psychique et nerveuse, en pourcentage de personnes actives (n=3374)



Les personnes actives devant faire face à l'insécurité de leur emploi rapportent plus souvent être affectées de tensions psychiques et nerveuses fortes ou assez fortes que celles qui ne sont pas dans ce cas (51 % contre 37 %). C'est également le cas des personnes actives qui ne reçoivent aucune aide de leurs collègues (54 %) et de celles qui ne disposent pas de suffisamment de temps pour effectuer leur travail (59 %).

8 Invalidité

En 2007, quelque 253 000 personnes étaient au bénéfice d'une rente d'invalidité en Suisse³², soit 3,34 % de l'ensemble de la population. L'ESS 2007 établit cette proportion à 3,45 %. Les maladies sont la cause principale de l'invalidité dans environ 80 % des cas, les infirmités congénitales (11 %) et les accidents (9 %) ne représentant qu'une petite partie des rentes allouées.

Ces dernières années, une forte progression des nouvelles rentes accordées pour raisons psychiques a été constatée. Entre 1998 et 2007, les rentes AI octroyées en raison d'une maladie psychique ont connu une croissance annuelle moyenne de quelque 7 %. La proportion d'assurés touchant une rente pour ce motif est ainsi passée de 29 % en 1998 à 38 % en 2007. Selon la statistique de l'AI de l'Office fédéral des assurances sociales, ce sont les hommes d'un certain âge qui présentent le risque d'invalidité le plus élevé : environ 20 % des hommes sont rentiers de l'AI juste avant leur retraite. Près d'un tiers des bénéficiaires d'une rente peuvent être classés dans le groupe des hommes de plus de 50 ans. L'ESS 2007 montre que la proportion des hommes au bénéfice d'une rente de l'AI (4,1 %) dépasse celle des femmes (2,8 %) de plus d'un point de pourcentage³³. Les personnes travaillant à temps partiel (3,7 %) ont un taux de mise au bénéfice d'une rente élevé comparé aux personnes travaillant à plein temps (0,8 %). Une même différence est mise en évidence entre les indépendants (3,0 %) et les salariés (1,7 %).

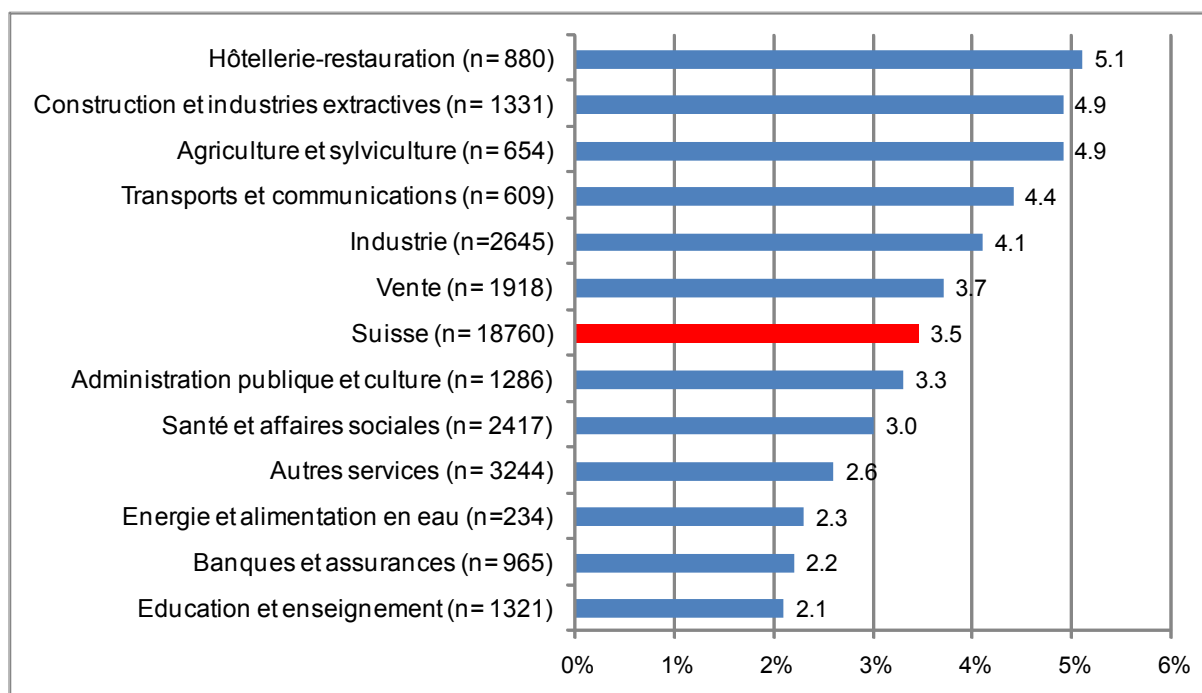
On constate également des différences parfois importantes en fonction de l'âge et de la branche³⁴. Les personnes d'un certain âge touchent plus souvent une rente d'invalidité que les jeunes (9 % des 55-64 ans ; 1 % des 15-24 ans), et les personnes originaires d'Europe du Sud (6 %), mais aussi de Turquie et des Balkans occidentaux (6 %) également plus souvent que celles qui sont originaires d'Europe du Nord et de l'Ouest (2 %) et que les Suisses (3 %). La comparaison par branche montre que les personnes travaillant dans l'hôtellerie et la restauration, dans l'agriculture et dans la construction sont relativement souvent au bénéfice d'une rente AI (5 % pour chacune de ces trois branches). L'administration publique se situe dans la moyenne, de même que la branche santé et affaires sociales (3 % chacune). Les autres branches de services affichent un taux d'environ 2 %.

³² Statistique de l'AI 2007, Statistiques de la sécurité sociale, Office fédéral des assurances sociales

³³ L'évaluation se réfère à l'ensemble des personnes interrogées (n= 18760).

³⁴ En raison du faible nombre de personnes concernées, toutefois, les résultats ne sont que modérément révélateurs.

Illustration 27: Rentes AI en fonction de la branche, en pourcentage de la population



9 Présentation synoptique

De bonnes conditions de travail sont la condition sine qua non d'un travail productif et innovant comme de la santé des travailleurs ; elles sont en même temps un facteur important dans la concurrence mondiale pour l'obtention de la meilleure main d'œuvre. L'Enquête suisse sur la santé 2007 montre que les conditions de travail en Suisse sont bonnes dans l'ensemble : 77% des personnes interrogées disent qu'elles ne subissent aucune charge physique au travail. 59% des personnes interrogées déclarent ne pas subir de tension psychique ou nerveuse au travail. D'un autre côté, 41% des personnes actives estiment que leur travail est pesant psychologiquement et nerveusement. Ce pourcentage est presque deux fois supérieur à celui des personnes qui déclarent faire face à une charge physique au travail (23%), ce qui est peut-être dû à l'insécurité de l'emploi et à l'intensification et à la flexibilisation du travail. Les risques de maladies de l'appareil locomoteur et le stress sont largement répandus. Les personnes actives qui font état de contraintes physiques³⁵ ou de risques psychosociaux³⁶ rapportent également faire face de manière globale à une charge physique ou à une tension psychique et nerveuse plus importante que les autres. 93% des personnes actives de Suisse considèrent leur état de santé comme bon ou très bon. Il existe néanmoins diverses contraintes et divers risques qui, à long terme, peuvent conduire à des atteintes à la santé et à des absences du travail. Les différences sont particulièrement nettes en fonction de la branche, de la nationalité³⁷ et du niveau de formation. En ce qui concerne l'âge, il est intéressant de relever que les personnes actives de plus de 65 ans disposent de très bonnes

³⁵ Position douloureuses ou fatigantes, élévation ou transport de lourdes charges, mouvements répétitifs de la main ou du bras, vibrations, bruit fort, températures élevées ou basses, poussières, inhalation de solvants ou de diluants, contact avec des produits chimiques, exposition à des radiations, exposition au tabagisme passif, contact avec des matériaux infectieux

³⁶ Stress et surmenage; peur; exigences trop élevées; mobbing; nervosité; traitement incorrect; tensions au travail

³⁷ En raison du faible nombre de personnes concernées, toutefois, les résultats ne sont que modérément révélateurs.

conditions de travail³⁸, travaillent à temps partiel et présentent une très grande satisfaction au travail.

77% des personnes actives font état d'une grande ou très grande satisfaction au travail. 16% déclarent être moyennement satisfaits de leur travail et seulement 7% en sont peu ou très peu satisfaits. D'autres études devront déterminer dans quelle mesure ce taux élevé de satisfaction au travail recouvre une satisfaction résignée³⁹.

Les cinq contraintes physiques les plus fréquemment citées dans l'ESS 2007 sont celles qui avaient déjà été les plus fréquemment citées dans l'enquête européenne de 2005 : les mouvements répétitifs de la main ou du bras (49%), les positions douloureuses ou fatigantes (34%), l'élévation ou le déplacement de lourdes charges (26%), les températures élevées (21%) et le bruit fort (18%).

Alors que dans les chapitres précédents, les thématiques déterminaient la structure du rapport, ce chapitre présente les résultats en fonction de critères sociodémographiques, en se concentrant sur les différences principales entre les catégories. Cette présentation fait apparaître des groupes à risques, qui doivent être ciblés lors de l'exécution de la loi sur le travail, tant en ce qui concerne la sécurité au travail que la protection de la santé.

9.1 Sexe

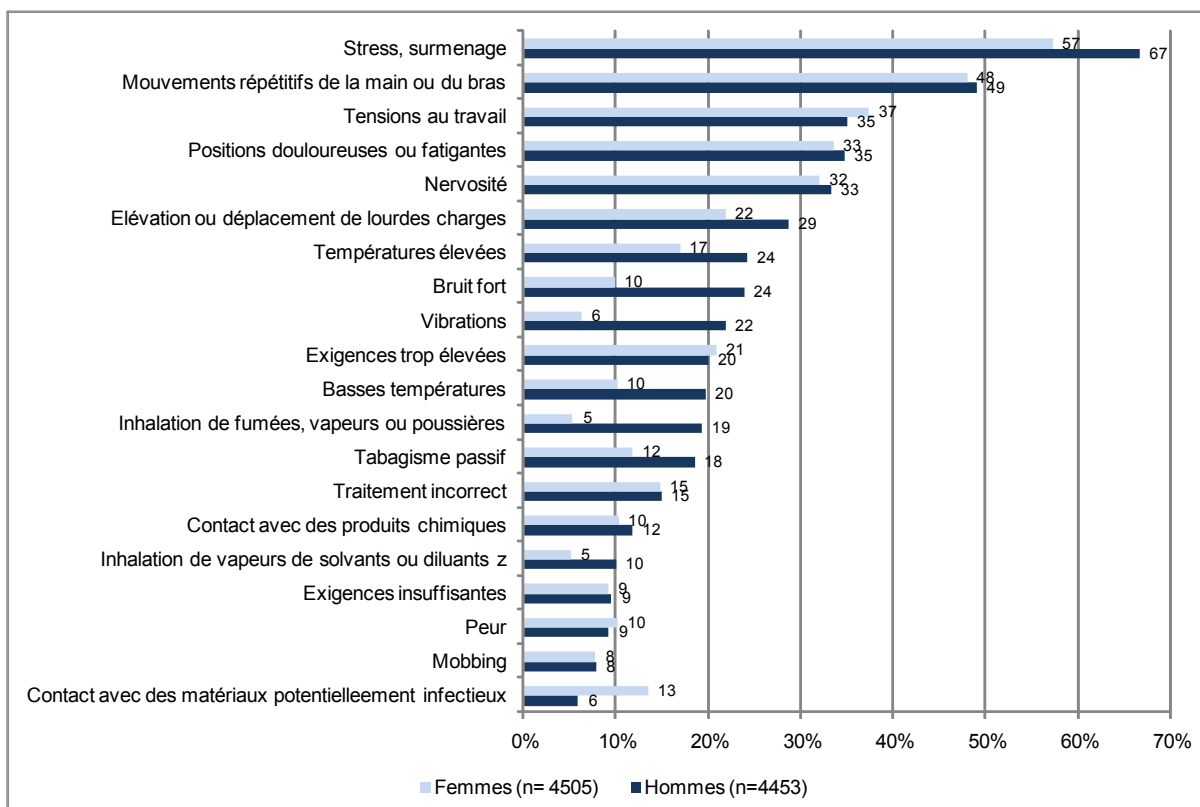
Le pourcentage d'hommes exposés à des contraintes physiques élevées est supérieur à celui des femmes en ce qui concerne plusieurs contraintes. Les risques psychosociaux ont, à l'exception du stress (stress et surmenage), approximativement la même fréquence chez les deux sexes. L'évaluation globale de la charge physique et de la tension psychique et nerveuse au travail donne des résultats plus élevés chez les hommes que chez les femmes pour cette dernière. L'évaluation globale de la charge physique est similaire chez les deux sexes mais les hommes présentent des pourcentages plus élevés pour certaines contraintes physiques comme l'élévation ou le transport de lourdes charges, le bruit fort, les vibrations, les températures élevées. Cette différence pourrait être due aux différences d'aptitudes physiques entre les deux sexes, ce qui est confirmé par les différences en matière de symptômes de maladies⁴⁰, les femmes présentant en la matière des pourcentages plus élevés que les hommes.

³⁸ En raison du faible nombre de personnes concernées, toutefois, les résultats ne sont que modérément révélateurs.

³⁹ Les satisfaits résignés sont des personnes qui se satisfont de leurs conditions de travail parce qu'ils ont rebu à la baisse leurs attentes.

⁴⁰ Mal au dos ou aux reins; faiblesse généralisée, lassitude ou manque d'énergie; difficultés à s'endormir ou insomnie; maux de tête ou douleurs du visage

Abbildung 28: Contraintes physiques et risques psychosociaux en fonction du sexe, en pourcentage de personnes actives



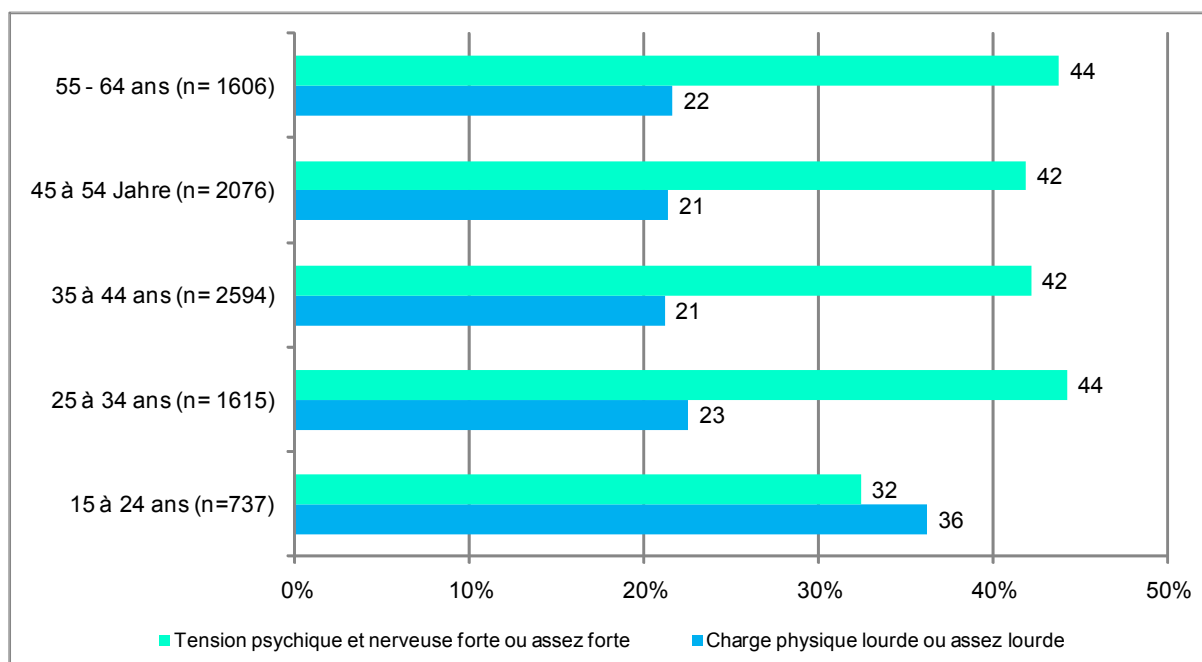
9.2 Âge⁴¹

Les jeunes actifs (15 à 24 ans) sont les plus exposés aux contraintes physiques. Les contraintes psychiques sont en revanche les plus importantes chez les personnes actives âgées de 25 à 34 ans. Le pourcentage de personnes actives de plus de 65 ans confrontées à des contraintes physiques élevées ou à des risques psychosociaux importants est plus faible que dans les autres groupes d'âge. Les personnes actives de plus de 65 ans présentent également relativement peu de problèmes de santé⁴² et témoignent d'une très grande satisfaction au travail. Peu de personnes actives de plus de 65 ans déclarent faire face à une charge physique lourde ou assez lourde ou encore à une tension psychique ou nerveuse forte ou assez forte. En outre, les personnes actives de plus de 65 ans travaillent souvent à temps partiel. Les résultats indiquent qu'elles continuent à travailler au-delà de l'âge de la retraite lorsque leurs conditions de travail sont bonnes et qu'elles n'ont plus à travailler à temps plein.

⁴¹Voir illustrations 5, 10, 14, 19, 20

⁴² Problèmes de santé liés aux horaires de travail, symptômes de maladie, atteintes à la santé liées au travail

Illustration 29: Contraintes au travail par groupe d'âge, en pourcentage de personnes actives



9.3 Travail à temps plein et à temps partiel

Les personnes travaillant à temps partiel font plus souvent état de symptômes de maladie (p. ex. mal de dos, faiblesse généralisée et difficultés d'endormissement ou insomnie) que les personnes travaillant à temps plein. En revanche, le pourcentage de personnes travaillant à temps plein confrontées à des contraintes physiques ou à des risques psychosociaux est, sauf pour le contact avec des matériaux infectieux, supérieur au pourcentage de personnes travaillant à temps partiel. Il en va de même pour les risques psychosociaux. Similairement, le pourcentage de personnes travaillant à temps plein faisant état d'une charge physique lourde ou d'une forte tension psychique et nerveuse est supérieur au pourcentage de personnes travaillant à temps partiel. Le pourcentage de personnes travaillant à temps partiel déclarant avoir des problèmes de santé en rapport avec leurs horaires de travail est à peu près identique au pourcentage de personnes travaillant à temps plein.

9.4 Formation⁴³

Les personnes actives qui n'ont pas achevé de formation professionnelle sont exposées à des contraintes physiques élevées. Pour les risques psychosociaux, il en va autrement : les personnes actives ayant achevé l'enseignement secondaire II et plus encore celles qui disposent d'un diplôme de l'enseignement supérieur font plus souvent état de risques psychosociaux élevés et d'une forte tension psychique ou nerveuse que les personnes actives qui n'ont pas achevé de formation professionnelle. Les journées de travail de plus de 10 heures sont souvent le fait de personnes qualifiées. A l'opposé, les personnes peu qualifiées effectuent plus souvent que les autres des travaux ennuyeux ou répétitifs. Elles bénéficient nettement moins que les autres du soutien de leurs collègues et leur satisfaction au travail est très inférieure à la moyenne. Les personnes actives qui n'ont pas achevé de formation professionnelle indiquent relativement souvent travailler à temps partiel pour des raisons de santé. Ces résultats montrent que les employeurs comme les autorités d'exécution de la loi sur le travail doivent accorder une attention particulière à la sécurité au travail et à la protection de la santé des personnes actives peu qualifiées.

⁴³Cf. illustrations 3, 9, 21

Illustration 30: Contraintes physiques et risques psychosociaux en fonction du taux d'occupation, en pourcentage de personnes actives

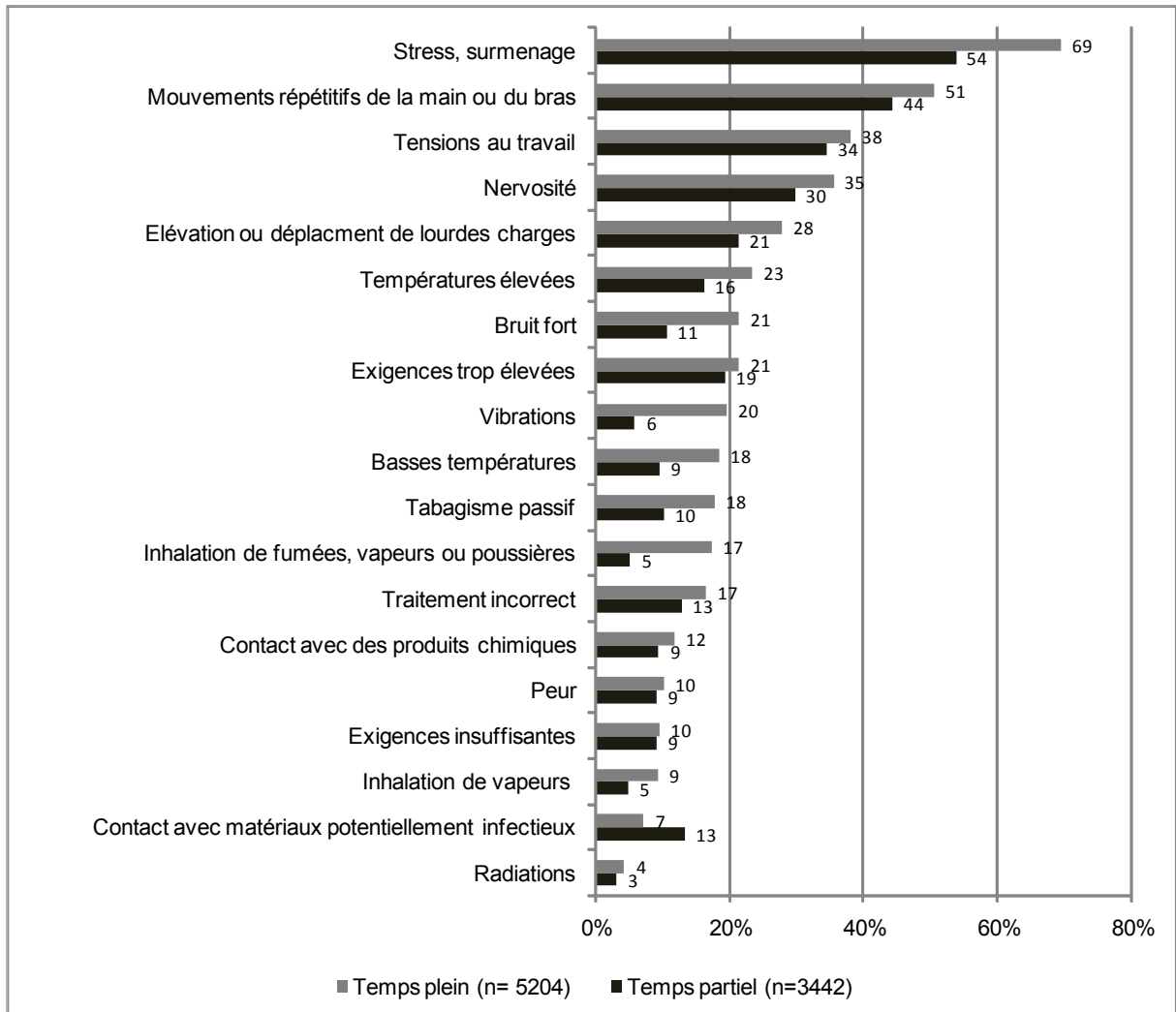
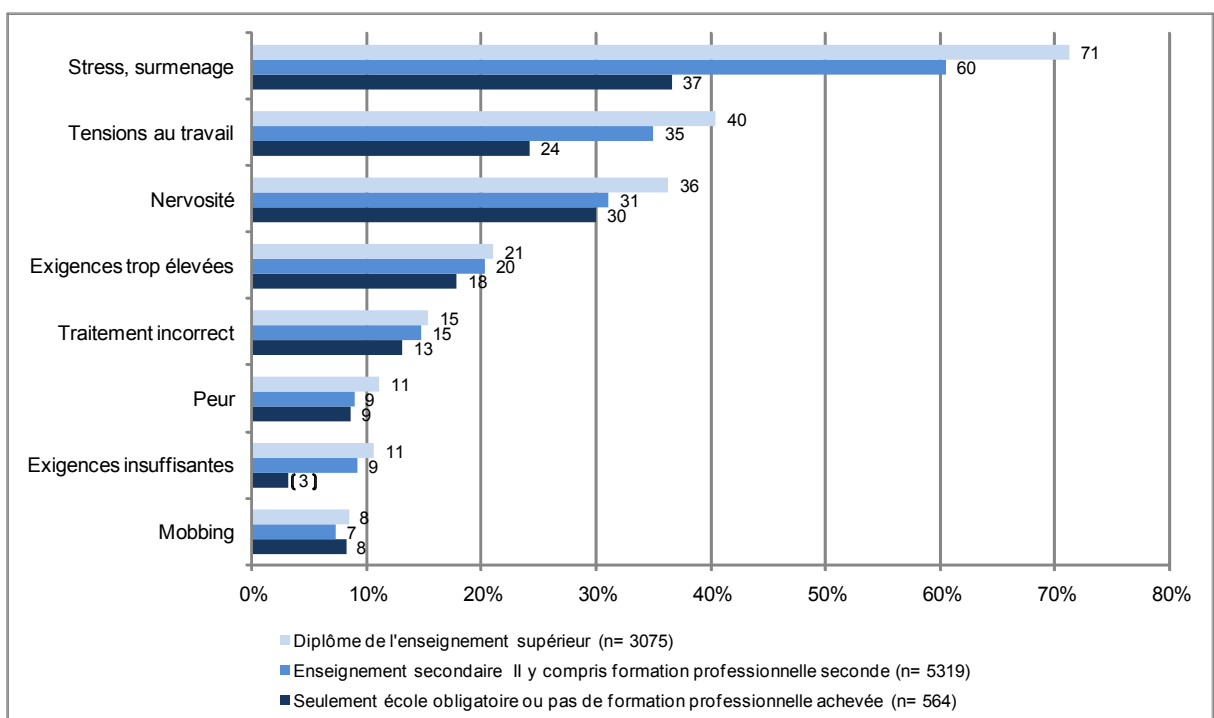


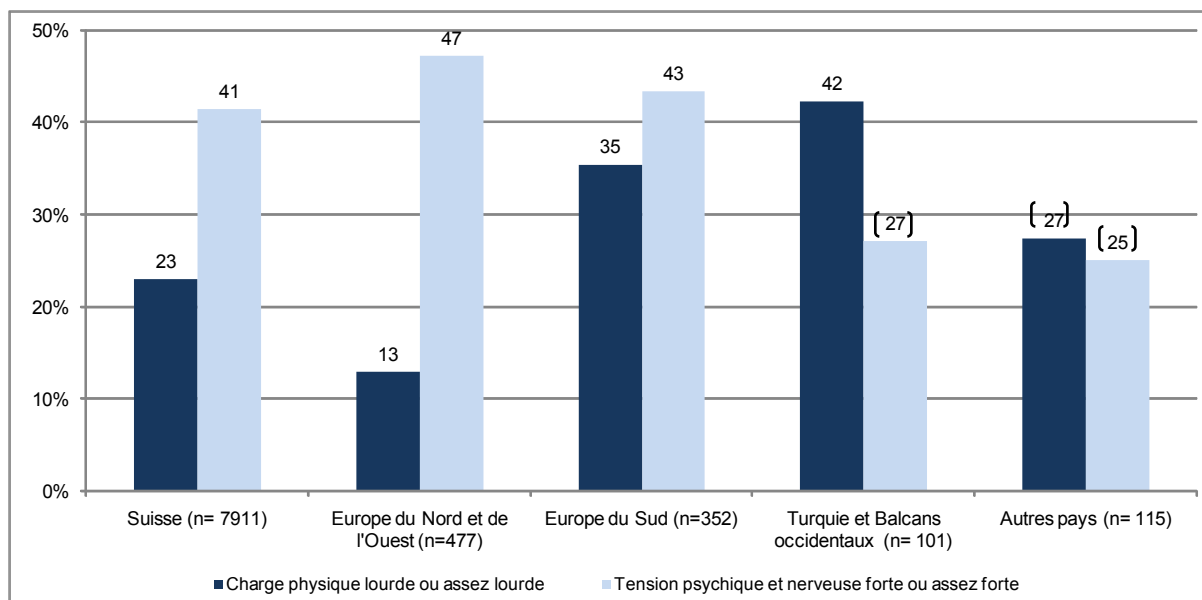
Illustration 31: Risques psychosociaux en fonction du niveau de formation, en pourcentage de personnes actives



9.5 Nationalité⁴⁴

Les personnes actives originaires de Turquie, des Balkans occidentaux et d'Europe du Sud sont celles qui sont le plus souvent confrontées à des contraintes physiques élevées. En ce qui concerne les risques psychosociaux, les personnes actives originaires d'Europe du Nord et de l'Ouest déclarent relativement souvent faire face au stress et aux tensions au travail. La part de personnes actives originaires de Turquie et des Balkans occidentaux qui estiment subir des exigences trop élevées est comparativement élevée⁴⁵. La même chose est vraie pour les personnes actives relevant de la catégorie « Autres pays » en ce qui concerne le traitement incorrect⁴⁶ et pour les personnes originaires d'Europe du Sud en ce qui concerne la peur et la nervosité. Les personnes actives originaires d'Europe du Sud ainsi que celles originaires de Turquie et des Balkans occidentaux ont souvent des problèmes de santé en rapport avec leurs horaires de travail. Comme l'illustration 32 le montre, les contraintes physiques et les risques psychosociaux expérimentés se répercutent sur l'estimation de la charge physique et de la tension psychique ou nerveuse subies.

Illustration 32: Contraintes au travail en fonction de la nationalité, en pourcentage de personnes actives



Les réponses entre parenthèses n'ont qu'une pertinence limitée (n=10-29).

Les personnes actives originaires d'Europe du Sud et celles relevant de la catégorie « Autres pays » exécutent plus souvent que la moyenne des travaux ennuyeux ou répétitifs. Les Suisses sont dans l'ensemble plus satisfaits de leur travail que les étrangers, à l'exception des personnes actives originaires d'Europe du Nord et de l'Ouest, qui manifestent le même degré de satisfaction que les Suisses.

⁴⁴Cf. annexe à la page 59 pour la catégorisation des pays. Cf. également illustrations 11, 12 et tableau 1

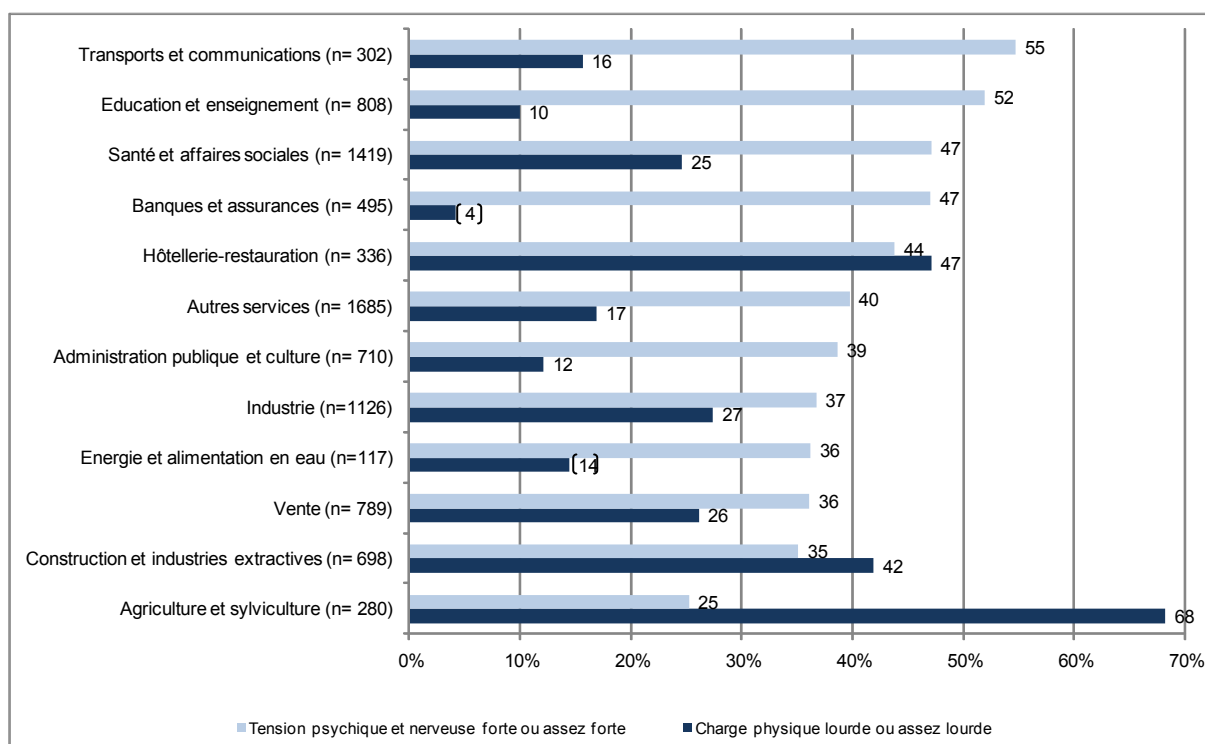
⁴⁵ En raison du faible nombre de personnes concernées, toutefois, les résultats ne sont que modérément révélateurs.

⁴⁶ En raison du faible nombre de personnes concernées, toutefois, les résultats ne sont que modérément révélateurs.

9.6 Branches⁴⁷

L'agriculture-sylviculture, l'industrie, la construction et l'hôtellerie-restauration enregistrent les taux les plus élevés de contraintes pour l'appareil locomoteur. Les personnes actives dans l'hôtellerie-restauration sont confrontées à des contraintes supérieures à celles travaillant dans la construction ou dans l'industrie. Les transports et communications, les banques et assurances ainsi que le secteur social et de la santé sont les branches qui présentent les risques psychosociaux les plus élevés. Néanmoins, les différences entre les branches ne sont pas aussi marquantes en ce qui concerne les risques psychosociaux qu'en ce qui concerne les contraintes physiques. L'illustration 33 montre l'évaluation que les personnes actives font de la charge physique et de la tension psychique ou nerveuse qu'elles subissent. Les personnes travaillant dans l'hôtellerie-restauration font état à la fois d'une charge physique lourde et d'une forte tension psychique ou nerveuse. En outre, près d'un tiers des personnes travaillant dans l'hôtellerie-restauration n'ont pas d'activité physique pendant les loisirs. Les personnes travaillant dans l'industrie disent souvent qu'elles ont des problèmes de santé en rapport avec leurs horaires de travail. Le degré de satisfaction au travail est le plus faible dans l'hôtellerie-restauration, dans l'industrie et dans les transports et communications.

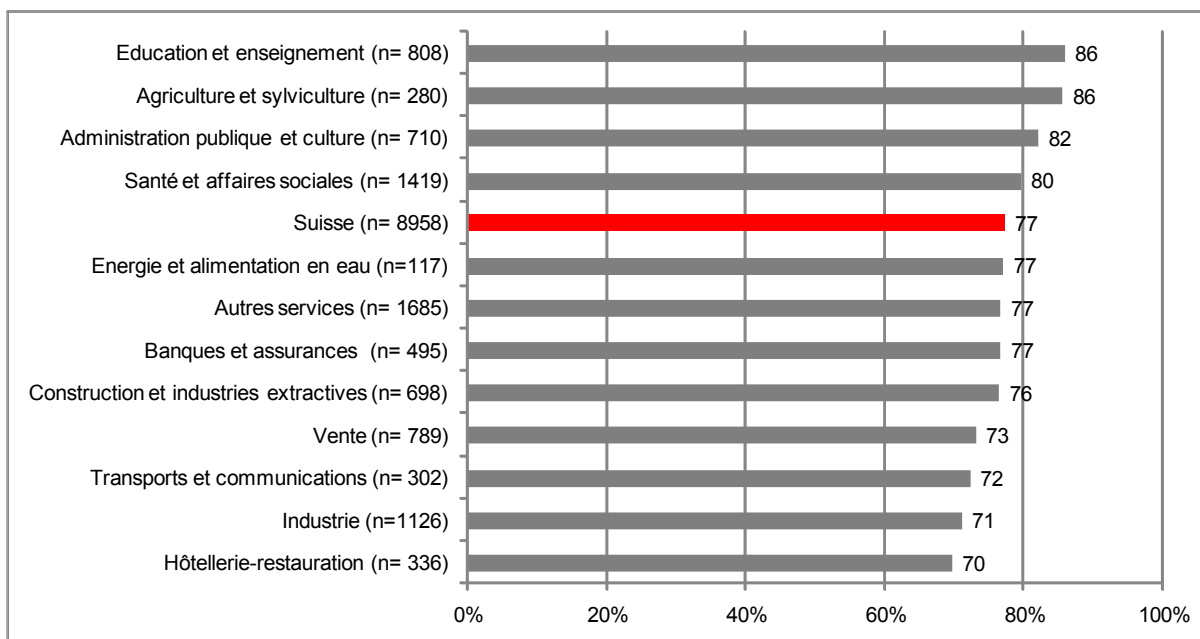
Illustration 33: Charge physique et tension psychique ou nerveuse en fonction de la branche, en pourcentage de personnes actives



Les réponses entre parenthèses n'ont qu'une pertinence limitée (n=10-29).

⁴⁷ Cf. illustrations 9, 13, 15, 16, 17, 18, 22, 31 ainsi que tableaux 2 et 3

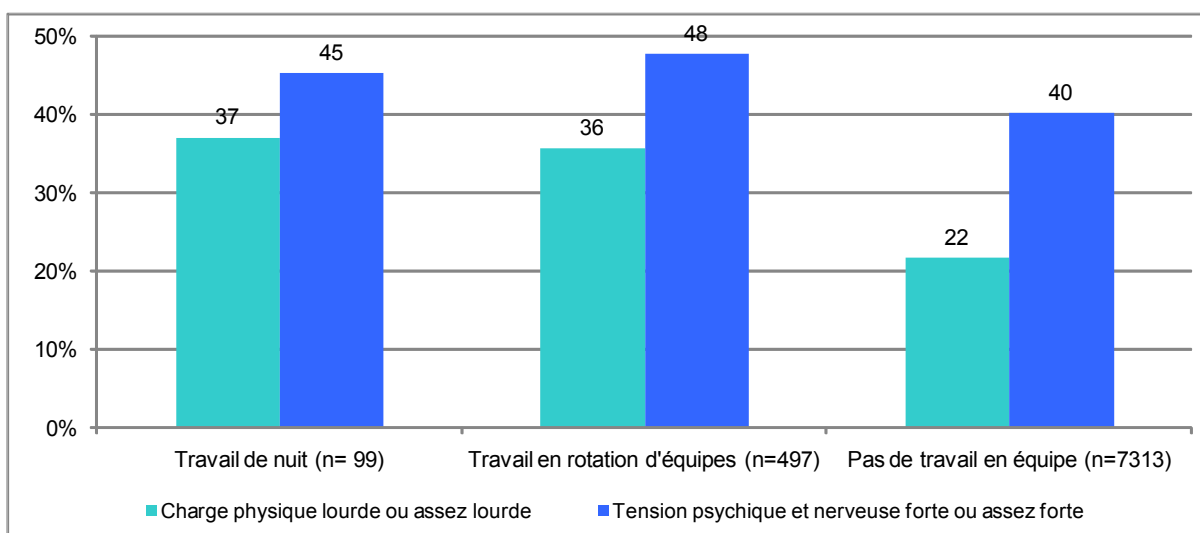
Illustration 34: Grande ou très grande satisfaction au travail dans les différentes branches, en pourcentage de personnes actives



9.7 Travail en équipe

Les personnes travaillant en équipe témoignent plus souvent d'une charge physique lourde ou assez lourde et d'une tension psychique ou nerveuse forte ou assez forte que les personnes ne travaillant pas en équipe. Les différences dans l'autoévaluation entre les personnes qui travaillent exclusivement la nuit et celles qui travaillent en rotation d'équipes sont peu importantes. Le nombre de personnes concernées étant trop faible, il n'est pas possible d'opérer une segmentation par branche ou par groupe de nationalités en ce qui concerne le travail de nuit.

Illustration 35: Charge physique et tension psychique ou nerveuse selon que les personnes travaillent exclusivement de nuit, en rotation d'équipes ou qu'elles ne travaillent pas en équipe (en pourcentage de personnes actives concernées)



9.8 Résumé

On trouvera à cet endroit une récapitulation des groupes confrontés à des contraintes et des risques particuliers ainsi que de certains résultats importants. L'efficacité de l'exécution de la loi sur le travail requiert une focalisation des efforts de prévention sur les groupes à risque.

- Les contraintes psychiques et nerveuses sont deux fois plus souvent citées (41%) que les contraintes physiques (23%).
- La pression des délais au travail a augmenté depuis 2005. Il y a une corrélation avec les indications de stress au travail. Un important facteur de protection par rapport au stress, le soutien des collègues, a diminué.
- L'ESS 2007 confirme les résultats de l'enquête européenne de 2005 en ce qui concerne les contraintes physiques les plus fréquentes⁴⁸. Les mouvements répétitifs de la main ou du bras ont augmenté (+7%), les autres contraintes sont demeurées identiques ou ont diminué (-1 à 4%).
- Le travail des hommes présente davantage de contraintes physiques et de risques psychosociaux que celui des femmes.
- Même si les contraintes physiques et les risques psychosociaux pris individuellement sont plus importants chez les hommes que chez les femmes, les deux sexes présentent à peu près les mêmes pourcentages lors de l'évaluation globale de la charge physique et de la tension psychique ou nerveuse subies.
- Les jeunes actifs font plus souvent que les autres l'expérience de contraintes physiques élevées.
- Les personnes actives âgées de plus de 65 bénéficient très souvent de bonnes conditions de travail, avec des contraintes physiques et des risques psychosociaux faibles⁴⁹. En outre, les personnes de ce groupe d'âge travaillent souvent à temps partiel.
- L'état de santé des personnes travaillant à temps partiel semble, d'après leur estimation, plus mauvais que celui des personnes travaillant à temps plein.
- Les personnes travaillant à temps plein font état de contraintes physiques et de risques psychosociaux au travail plus élevés que les personnes travaillant à temps partiel. Elles évaluent aussi plus souvent la charge physique comme lourde ou assez lourde et la tension psychique ou nerveuse comme forte ou assez forte que les personnes travaillant à temps partiel. Leur état de santé est néanmoins meilleur en général que celui des personnes travaillant à temps partiel.
- Les personnes actives faiblement qualifiées sont comparativement plus exposées à des contraintes physiques. Elles reçoivent moins d'appui de leurs collègues et elles sont moins satisfaites de leur travail que la moyenne.
- Les personnes actives hautement qualifiées font relativement souvent état de risques psychosociaux au travail mais elles disposent souvent des ressources nécessaires pour faire face à ces risques et à des exigences élevées.

⁴⁸ Mouvements répétitifs de la main ou du bras (49%), positions douloureuses ou fatigantes (34%), élévation ou déplacement de lourdes charges (26%), températures élevées (21%) et bruit fort (18%)

⁴⁹ En raison du faible nombre de personnes concernées, toutefois, les résultats ne sont que modérément révélateurs.

- Les personnes actives originaires d'Europe du Sud, de Turquie et des Balkans occidentaux sont fréquemment exposées à des contraintes physiques élevées⁵⁰.
- Les personnes actives originaires d'Europe du Nord et de l'Ouest font souvent état de stress et de tensions au travail. Elles témoignent d'une tension psychique ou nerveuse au travail comparativement élevée.
- Les personnes travaillant dans l'hôtellerie-restauration font état de contraintes physiques comparativement élevées et de risques psychosociaux comparativement importants.
- L'agriculture-sylviculture, l'industrie et la construction se caractérisent par des risques physiques élevés.
- Les transports et communications, les banques et assurances ainsi que le secteur social et de la santé sont des branches dans lesquelles les risques psychosociaux sont élevés.
- Les personnes travaillant en équipes témoignent plus souvent d'une charge physique lourde ou assez lourde d'une tension psychique ou nerveuse forte ou assez forte que les personnes ayant des horaires de travail classiques.

⁵⁰ En raison du faible nombre de personnes concernées, toutefois, les résultats ne sont que modérément révélateurs.

10 Bibliographie

Bundesarbeitsblatt 5-2006, *Was ist gute Arbeit? Anforderungen aus der Sicht von Erwerbstätigen*

Office fédéral de la statistique, L'Enquête suisse sur la santé 2007 en bref : conception, méthode, réalisation, 2007

Office fédéral des assurances sociales, Statistique AI 2007

Graf M et al., *Quatrième enquête européenne sur les conditions de travail en 2005 – Résultats choisis du point de vue de la Suisse*, SECO / Conditions de travail, 04.2007

Graf M. et al., *Mobbing et autres tensions psychosociales sur le lieu de travail en Suisse*, SECO/Conditions de travail, n° 3, 05/2003

Hämmig Oliver, Jenny Gregor, Bauer Georg, *Arbeit und Gesundheit in der Schweiz*, OBSAN, Arbeitsdokument 12, 2005, S. 21

11 Annex

Catégorisation des pays

Suisse

Europe du Nord et de l'Ouest: Belgique, Danemark, Allemagne, Féroé, Finlande, France, Royaume Uni, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Pays Bas, Norvège, Autriche, Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Suède

Europe du Sud: Andorre, Grèce, Italie, Malte, Portugal, Espagne, Chypre

Turquie et Balkans occidentaux : Albanie, Bulgarie, Roumanie, Turquie, Serbie, Croatie, Slovénie, Bosnie Herzégovine, Monténégro, Macédoine, Kosovo

Autres pays: Estonie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Russie, Ukraine, Belarus, Tchétchénie, Daguestan, Amérique du Nord et du Sud, Afrique, etc.

Tableau classé par sexe et par groupe d'âge

Tableau classé en fonction des catégories temps partiel et temps plein et en fonction de la nationalité

Tableau classé en fonction des catégories salariés et indépendants et du niveau de formation

Tableau classé par branche (NOGA)

Tableau classé par groupe de professions (NSP 2000)

Remarques

. Réponses de moins de 10 personnes ne sont pas analysées. Les chiffres entre parenthèses n'ont qu'une pertinence limitée (n=10-29).

		Total Suisse	Hommes	Femmes	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	Plus de 65 ans
Variable	Frage	n= 8958	n= 4453	n= 4505	n= 737	n= 1615	n= 2594	n= 2076	n= 1606	n= 330
SEX	Sexe									
	Homme	54.8	100.0		53.4	52.5	55.1	54.6	57.0	65.4
	Femme	45.2		100.0	46.6	47.5	44.9	45.4	43.0	34.6
ALTER	Âge									
	15 à 24 ans	13.6	13.3	14.0	100.0					
	25 à 34 ans	20.1	19.3	21.2		100.0				
	35 à 44 ans	26.1	26.2	25.9			100.0			
	45 à 54 ans	22.9	22.8	23.0				100.0		
	55 à 64 ans	14.6	15.2	13.9					100.0	
	Plus de 65 ans	2.7	3.2	2.1						100.0
AUSBILD	Formation achevée la plus élevée									
	Seulement école obligatoire ou pas de formation professionnelle achevée	6.4	5.4	7.7	5.4	4.4	5.4	6.5	10.1	15.9
	Niveau secondaire II y compris formation professionnelle seconde	61.4	57.8	65.7	89.7	54.4	56.0	61.5	56.4	49.0
	Diplôme de l'enseignement supérieur	32.2	36.8	26.6	4.8	41.2	38.6	32.0	33.5	35.1
	Statut d'activité									
TARSI17	Temps partiel	36.0	14.4	63.4	20.0	31.9	38.5	38.7	41.1	75.2
	Temps plein	64.0	85.6	36.6	80.0	68.1	61.5	61.3	58.9	24.8
TARSI42	Salarié(e)s	87.2	84.5	90.5	97.4	94.0	86.8	84.3	78.5	60.5
	Indépendant(e)s	12.8	15.5	9.5	2.6	6.0	13.2	15.7	21.5	39.5
TISODE56a	Nationalité									
	suisse	77.7	75.9	79.7	80.7	69.0	74.5	80.7	86.1	87.1
	étrangère	22.3	24.1	20.3	19.3	31.0	25.5	19.3	13.9	12.9
	Europe du Nord et de l'Ouest	9.0	9.5	8.4	2.9	11.8	11.7	7.9	7.8	8.8
	Europe du Sud	7.4	8.0	6.6	6.2	9.4	8.0	7.4	5.3	3.4
	Turquie et Balcons occidentaux	3.3	4.4	2.0	6.9	5.2	3.2	2.0	0.2	
	Autres pays	2.4	2.1	2.8	2.8	4.6	2.4	1.8	0.3	0.5
TARSI47	Branches selon NOGA									
	Agriculture et sylviculture	3.3	4.8	1.5	4.0	1.6	3.4	3.2	4.6	6.0
	Fabrication et réparation de produits et de marchandises	13.1	18.6	6.5	13.7	12.6	13.2	13.0	14.3	8.8
	Construction et industries extractives	8.5	12.8	3.4	8.9	9.5	8.1	8.6	7.1	11.2
	Energie et alimentation en eau	1.3	2.0	0.6	1.5	1.7	1.0	1.2	1.6	1.0
	Vente	8.9	7.3	10.9	13.8	7.9	8.6	7.7	9.1	4.9

		Total Suisse	Hommes	Femmes	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	Plus de 65 ans
Variable	Question	n= 8958	n= 4453	n= 4505	n= 737	n= 1615	n= 2594	n= 2076	n= 1606	n= 330
	Banques et assurances	5.7	6.1	5.2	5.5	6.6	6.6	5.4	4.2	1.5
	Transports et communications	3.1	4.3	1.6	2.2	3.6	3.2	3.5	2.5	1.2
	Hôtellerie-restauration	4.3	3.2	5.6	7.8	4.9	3.6	3.5	2.7	3.1
	Administration publique et culture	7.4	7.2	7.7	5.4	5.6	6.6	9.9	9.1	9.7
	Education et enseignement	8.2	5.1	11.9	4.9	10.5	7.8	8.3	8.9	5.9
	Santé, et affaires vétérinaires et action sociale	14.5	7.0	23.6	10.1	15.2	14.9	16.3	15.0	10.1
	Autres services	19.3	19.2	19.4	18.8	18.6	20.8	17.4	18.7	32.1
sbn2000_nur	Profession actuelle selon NSP 2000									
	Prof. de l'agriculture, de l'économie forestière et de l'élevage	3.6	4.9	2.0	5.4	1.7	3.2	3.5	4.4	7.5
	Prof. de l'industrie et des arts et métiers (sauf construction)	10.5	15.9	4.1	19.4	9.7	8.0	9.9	9.1	10.1
	Prof. de la technique et de l'informatique	10.2	16.4	2.8	5.6	12.0	12.4	10.3	8.7	6.2
	Prof. de la construction et de l'exploitation minière	4.5	8.0	0.2	7.3	4.5	4.7	3.4	3.4	4.1
	Prof. commerciales et professions des transports et de la circulation	13.8	14.1	13.5	14.4	13.8	14.0	12.9	14.5	14.1
	Prof. de l'hôtellerie, de la restauration et des services personnels	7.9	4.2	12.4	9.1	7.2	7.4	8.1	7.6	12.5
	Prof. du management, de l'administration, de la banque et des assurances	21.8	18.3	26.1	18.5	20.5	23.1	24.2	22.6	12.4
	Prof. de la santé, de l'enseignement, de la culture et prof. scientifiques	23.5	14.8	34.0	17.2	26.8	23.5	23.0	24.8	27.8
TSUBG03	Bonne ou très bonne santé	92.7	93.4	91.9	95.7	94.8	94.1	90.8	88.1	90.6
	Avez-vous souffert (un peu ou beaucoup) durant les 4 dernières semaines de...									
TKRSY01	Mal au dos ou aux reins	40.7	37.6	44.4	37.9	39.1	42.2	40.7	43.7	36.9
TKRSY02	Faiblesse généralisée, lassitude ou manque d'énergie	40.7	34.0	48.9	46.4	48.4	40.7	36.6	34.4	24.9
TKRSY05	Difficultés à s'endormir, insomnie	32.4	28.1	37.7	25.5	31.6	30.3	34.6	39.0	39.6
TKRSY06	Maux de tête ou douleurs du visage	38.9	33.0	46.0	46.3	43.2	42.3	37.3	27.0	13.5
TKRSY24	Douleurs dans les membres ou les articulations	30.3	30.2	30.5	25.0	24.9	27.4	34.2	40.9	35.3
TKRSY31	Douleurs dans les membres ou les articulations liées au travail	11.4	11.5	11.0	9.2	8.7	9.9	13.7	16.3	11.8
TKRSY32	Douleurs aux mains ou aux membres supérieurs	14.9	12.8	17.5	9.9	10.2	14.0	18.9	20.5	21.6
TKRSY33	Douleurs aux mains ou aux membres supérieurs liées au travail	7.5	6.6	8.7	4.9	6.1	7.5	9.4	9.1	(7.8)
	Votre travail implique-t-il pendant au moins un quart du temps ...?									
SARSI19a	des positions douloureuses ou fatigantes	34.1	34.7	33.5	47.3	34.6	32.3	29.9	32.6	(24.5)
SARSI19b	de soulever ou de transporter de lourdes charges	25.6	28.6	21.8	41.7	24.9	23.9	22.1	21.8	(12.9)
SARSI19c	de rester debout ou de marcher (pendant au moins 3/4 du temps)	38.2	36.4	40.5	56.1	39.3	33.4	36.0	33.3	(32.8)

		Total Suisse	Hommes	Femmes	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	Plus de 65 ans
Variable	Question	n= 8958	n= 4453	n= 4505	n= 737	n= 1615	n= 2594	n= 2076	n= 1606	n= 330
SARSI19d	des mouvements répétitifs de la main ou du bras	48.5	49.0	47.9	62.2	48.2	47.1	47.5	41.2	35.1
SARSI19e	d'être en contact avec des personnes qui ne sont pas employées à votre lieu de travail, p. ex. des clients, des passagers, des élèves, des patients, etc.	64.3	61.2	68.3	61.7	66.3	65.0	63.1	64.2	67.6
SARSI19f	de travailler avec des ordinateurs	68.0	68.3	67.6	53.5	72.7	72.0	68.7	66.2	53.7
SARSI18a	des vibrations	15.0	21.8	6.2	26.0	14.5	14.3	12.9	10.9	.
SARSI18b	un bruit fort	17.7	23.8	9.8	23.9	18.3	16.5	16.5	16.1	.
SARSI18c	des températures élevées	21.0	24.2	16.8	24.3	22.0	20.9	19.9	18.6	.
SARSI18d	des basses températures	15.4	19.6	10.1	23.0	16.7	13.7	13.9	12.6	.
SARSI18e	de respirer des fumées, des vapeurs ou des poussières	13.2	19.3	5.3	23.8	12.3	11.5	11.2	11.9	.
SARSI18f	de respirer des solvants ou des diluants	7.8	9.9	5.0	15.0	8.6	6.1	6.3	5.3	.
SARSI18g	d'être en contact avec ou de manipuler des produits ou des substances chimiques	11.1	11.7	10.2	15.8	11.6	11.1	9.6	8.2	.
SARSI18h	des radiations	3.9	4.3	3.3	5.9	5.2	3.5	2.4	(3)	.
SARSI18i	d'être exposé au tabagisme passif	15.5	18.4	11.7	29.2	17.5	13.2	12.0	10.8	.
SARSI18j	de manipuler ou d'être en contact direct avec des matériaux potentiellement infectieux	9.2	5.8	13.4	11.5	11.7	8.7	8.1	5.5	.
	Contraintes au travail									
SARSI12	Charge physique lourde ou assez lourde	23.3	24.5	21.9	36.2	22.5	21.2	21.4	21.6	.
SARSI13	Tension psychique ou nerveuse forte ou assez forte	41.3	45.9	35.4	32.4	44.2	42.2	41.9	43.8	(24.2)
	Au cours des 12 derniers mois au travail, avez-vous personnellement fait l'objet de ...?									
SARSI16a	menaces de violences physiques	3.0	3.7	2.1	4.5	3.2	2.8	2.8	2.6	.
SARSI16b	violences physiques provenant de personnes appartenant à votre lieu de travail	0.7	0.8	0.7	.	(0.7)	(0.5)	(0.9)	.	.
SARSI16c	violences physiques provenant d'autres personnes	1.5	1.5	1.4	1.5	2.0	1.5	1.4	(1.0)	.
SARSI16d	mobbing	7.7	7.8	7.7	5.9	7.7	7.2	9.3	9.0	.
SARSI16e	discrimination sexuelle / discrimination liée au genre	1.8	0.9	3.0	1.8	3.0	1.8	1.6	(1.0)	.
SARSI16f	attentions sexuelles non désirées	0.7	0.6	0.7	.	(1.4)	(0.6)	(0.5)	.	.
SARSI16g	discrimination liée à l'âge	6.7	7.1	6.3	15.7	4.5	1.8	5.8	12.2	(4.3)
SARSI16h	discrimination liée à la nationalité	3.4	3.5	3.2	(1.7)	4.9	4.3	3.4	(1.8)	.
SARSI16i	discrimination liée à des origines ethniques	0.9	0.9	0.8	.	(1.9)	(0.9)	(0.6)	.	.
SARSI16j	discrimination liée à la religion	0.8	0.8	0.7	.	(1.0)	(1.0)	(0.4)	.	0.5

		Total Suisse	Hommes	Femmes	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	Plus de 65 ans
Variable	Question	n= 8958	n= 4453	n= 4505	n= 737	n= 1615	n= 2594	n= 2076	n= 1606	n= 330
SARSI16k	discrimination liée à un handicap	0.8	0.8	0.8	.	.	(0.8)	(1.1)	1.4	
SARSI16l	discrimination liée à l'orientation sexuelle	0.6	0.8	0.4	.	.	(0.7)	(0.3)	.	
	Au cours des 12 derniers mois au travail, avez-vous été confronté(e) ou avez-vous ressenti:									
SARSI17a	des exigences trop élevées	20.3	19.9	20.8	25.8	23.0	20.8	19.5	15.5	.
SARSI17b	des exigences insuffisantes	9.3	9.4	9.0	15.5	12.0	9.3	7.0	4.3	(2.6)
SARSI17c	du stress, du surmenage	62.3	66.6	57.1	58.2	70.7	66.7	62.0	56.0	14.3
SARSI17d	de la peur	9.6	9.1	10.1	9.6	12.5	10.1	9.2	6.6	.
SARSI17e	un traitement incorrect	14.8	14.8	14.7	16.5	16.5	15.5	15.2	11.2	.
SARSI17f	des tensions	36.0	35.0	37.3	30.0	45.1	39.9	35.0	29.7	(3.8)
SARSI17g	de la nervosité	32.6	33.2	32.0	26.8	39.9	33.5	34.7	28.2	.
	Ceci correspond souvent ou presque toujours à ma situation de travail:									
SARSI15a	Je peux recevoir l'aide de mes collègues si je le demande.	75.8	74.8	77.0	87.7	80.3	74.3	71.2	69.0	67.8
SARSI15b	Je peux faire une pause quand je le souhaite.	58.6	64.0	51.7	47.5	58.3	61.0	59.1	61.3	91.4
SARSI15c	J'ai assez de temps pour terminer mon travail.	57.5	53.3	62.9	65.5	53.9	55.3	55.6	60.7	82.8
SARSI15d	Je peux mettre mes propres idées en pratique dans mon travail.	63.4	66.9	58.9	45.6	61.3	65.9	66.9	69.5	90.2
	Les tâches et conditions suivantes s'appliquent à mon activité:									
SUMWE04a	Constamment tenir des délais	59.7	66.5	51.0	51.8	61.8	61.4	59.8	60.2	57.0
SUMWE04b	Assumer des responsabilités à l'égard d'autres personnes	56.9	59.2	54.0	48.7	57.8	59.4	58.0	56.8	52.1
SUMWE04c	Faire face à des nouveautés, des changements	62.2	67.5	55.6	51.5	61.1	65.0	64.2	66.5	47.2
SUMWE04d	Aider, servir et soigner des gens	34.1	23.3	47.8	37.3	34.4	32.3	35.0	32.7	33.0
SUMWE04e	Surveiller des machines ou des installations techniques	22.8	33.0	9.8	27.4	20.6	22.7	24.1	19.9	(21.8)
SUMWE04f	Être constamment très concentré	51.0	54.2	47.0	50.5	53.7	50.8	50.1	49.2	52.4
SUMWE04g	Exécuter des tâches ennuyeuses/répétitives	10.9	11.0	10.7	18.9	12.3	10.6	7.4	8.0	.
SUMWE04h	Faire souvent beaucoup de choses en même temps	66.3	65.9	66.9	63.3	72.9	69.3	64.7	58.6	41.3
SUMWE04i	Collaborer très étroitement avec d'autres personnes	73.3	73.2	73.5	69.6	77.2	74.5	72.6	71.5	57.1
	Temps de travail									
TARSI43	Journées de plus de 10 heures dans le mois									
	aucune	49.2	36.8	65.7	61.3	43.4	43.9	50.6	51.8	81.9
	1 à 5	30.2	35.5	23.9	30.9	36.3	31.1	29.0	25.0	11.6
	6 à 10	9.1	12.3	5.2	4.5	10.7	10.6	8.5	10.3	(3.2)
	11 à 20	8.3	11.9	4.0	(2.8)	7.4	11.4	8.8	9.7	.
	21 ou plus	2.5	3.6	1.2	.	2.1	3.0	3.1	3.2	.

		Total Suisse	Hommes	Femmes	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	Plus de 65 ans
Variable	Question	n= 8958	n= 4453	n= 4505	n= 737	n= 1615	n= 2594	n= 2076	n= 1606	n= 330
TARSI43	Journées de plus de 10 heures dans le mois (chez les salariés à plein temps)									
	aucune	38.8	35.3	48.6	58.6	33.2	30.6	38.7	36.4	.
	1 à 5	38.0	39.5	33.9	33.0	43.5	38.2	38.6	33.4	.
	6 à 10	11.3	12.4	8.4	(4.6)	13.0	14.1	9.3	16.5	.
	11 à 20	9.8	10.8	7.1	(3.4)	8.6	14.2	11.0	11.3	.
	21 ou plus	2.1	2.1	(2.0)	.	(1.8)	2.9	(2.4)	(2.4)	.
	Moyenne	4.2	4.6	3.2	1.8	4.2	5.5	4.4	5.0	.
	Ecart-type	6.0	6.2	5.5	3.7	5.5	6.7	6.4	6.6	
TARSI17	Taux d'occupation de toutes les personnes travaillant contre une rémunération									
	Temps partiel I (< 50%)	19.4	6.6	35.7	14.5	15.9	19.8	18.8	21.9	66.9
	Temps partiel II (50 - 99%)	16.6	7.8	27.8	5.6	16.0	18.7	19.9	19.3	(8.3)
	Temps plein (100%)	64.0	85.6	36.6	80.0	68.1	61.5	61.3	58.9	24.8
TARSG01	Personnes ne travaillant pas à plein temps pour des raisons de santé	7.8	14.3	5.9	.	(3.2)	5.5	11.2	15.7	.
TARSI44	Horaires de travail - seulement personnes exerçant une activité rémunérée									
	Uniquement de jour (év. en rotation d'équipes avec 2 équipes)	81.8	82.4	81.1	79.9	79.3	80.8	84.5	84.8	81.7
	Uniquement de nuit (22 h à 6 h)	1.1	0.9	1.4	.	(1.2)	(1.3)	(1.0)	(1.2)	.
	Uniquement le week-end (équipe du week-end)	0.5	.	(0.8)	(2.4)
	Travail par roulement (matin, après-midi, nuit)	5.6	5.3	5.9	4.6	8.1	6.1	5.1	3.7	.
	Horaire très irrégulier	9.3	9.3	9.1	10.4	9.6	9.9	7.3	8.7	14.2
	Autres régimes	1.7	1.6	1.7	(2.0)	(1.3)	1.8	1.9	(1.5)	.
TARSG02	Problèmes de santé liés aux horaires de travail	11.1	11.1	11.2	8.7	12.7	8.9	14.3	12.5	5.5
TZWBH01	Nombre de jours où la personne n'a pas pu exercer son activité professionnelle normalement pour raisons de santé (au cours des 4 dernières semaines)									
	aucun	84.4	86.6	81.6	75.3	82.1	85.1	86.7	90.1	89.9
	1 à 5 jours	11.4	9.6	13.7	20.4	14.6	11.2	8.6	4.6	(7.1)
	6 à 15 jours	(2.7)	2.2	3.3	(3.8)	2.3	1.9	2.7	3.6	.
	16 à 28 jours	.	1.6	1.4	.	1.1	1.9	2.0	1.6	.
	Moyenne (chez les personnes ayant manqué au moins une journée)	0.9	0.8	1.0	0.9	0.8	0.9	1.0	0.9	0.7
	Ecart-type	3.5	3.5	3.6	2.3	3.1	3.7	4.0	3.9	3.3

		Total Suisse	Hommes	Femmes	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	Plus de 65 ans
Variable	Question	n= 8958	n= 4453	n= 4505	n= 737	n= 1615	n= 2594	n= 2076	n= 1606	n= 330
TZWBH02	Raison pour laquelle la personne n'a pas pu exercer son activité professionnelle normalement (au cours des 4 dernières semaines)									
	Maladie	73.7	70.8	76.3	72.2	73.0	78.4	74.0	69.0	(54.2)
	Accident	13.1	19.6	7.5	19.0	11.5	10.1	12.1	(15.0)	.
	Maladie et accident	(0.8)
	Autre raison	12.3	8.5	15.7	(7.1)	15.5	10.6	13.7	(13.7)	36.8
TZWBH03	Nombre de jours où la personne n'a pas pu aller au travail ou exercer son activité habituelle (p. ex. le ménage) au cours des 4 dernières semaines									
	aucun	40.1	36.2	43.6	34.6	40.6	43.3	36.9	43.9	(72.5)
	1 à 5 jours	43.6	45.0	42.4	55.1	49.0	41.1	35.5	33.6	.
	6 à 15 jours	9.6	10.8	8.5	(8.5)	(6.3)	9.1	12.8	(14.3)	.
	16 à 28 jours	6.7	8.0	5.5	.	(4.2)	(6.5)	14.8	(8.1)	.
	Moyenne	3.6	4.1	3.2	2.4	2.8	3.3	6.0	4.5	3.1
	Ecart-type	6.5	6.4	6.1	3.5	5.6	5.9	9.1	7.5	7.4
SATRAV	Grande ou très grande satisfaction au travail (indice SATRAV)	77.2	76.3	78.3	73.6	73.3	76.1	79.1	83.6	97.4
RESTRAV	Grande ou très grande résignation au travail (indice RESTRAV)	10.0	10.2	9.9	9.7	9.2	8.6	12.0	11.7	2.8
	Personnes qui pensent souvent, très souvent ou presque toujours ceci de leur travail:									
SARSI01	Mon travail n'est pas vraiment idéal, mais en fin de compte il pourrait être encore pire	16.0	16.0	15.9	19.0	17.6	16.1	15.1	12.3	(10.8)
SARSI02	Si certaines choses ne changent pas sous peu, je me chercherai une autre place	11.5	12.4	10.3	13.6	17.4	12.4	8.6	3.5	.
SARSI03	Donner mon congé m'apporterait encore plus de désavantages, c'est pourquoi je reste ici malgré tout	14.5	15.3	13.5	12.3	13.1	14.0	16.8	16.6	.
SARSI04	J'espère que ma situation de travail restera toujours aussi bonne qu'elle l'est actuellement	53.5	51.1	56.4	54.0	50.0	51.4	55.2	58.8	61.3
SARSI05	Lorsqu'il y a quelque-chose qui dérange au travail, il vaut mieux garder sa colère pour soi	17.3	18.3	16.0	21.0	16.1	15.1	16.8	20.8	(18.3)
SARSI06	Après des jours de congé, je me réjouis vraiment de retourner au travail	48.7	46.5	51.5	33.8	39.2	48.6	56.5	62.0	82.7
SARSI07	Comme employé, on ne peut vraiment pas s'attendre à beaucoup	12.2	12.5	11.8	10.5	12.2	11.3	13.6	13.8	.
	Insécurité de l'emploi									
SARSI09	Personnes qui craignent beaucoup ou passablement de perdre leur emploi	12.5	11.7	13.6	12.9	10.7	12.0	16.4	10.1	.

		Total Suisse	Hommes	Femmes	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	Plus de 65 ans
Variable	Question	n= 8958	n= 4453	n= 4505	n= 737	n= 1615	n= 2594	n= 2076	n= 1606	n= 330
SARSI11	Personnes qui pensent pouvoir retrouver facilement ou très facilement un poste comparable	40.0	42.3	37.1	52.4	58.9	43.6	26.9	15.1	(26.2)
SDEPR01c	Vous-êtes vous senti fatigué, épuisé ou sans énergie (même sans avoir travaillé durement) au cours des 2 dernières semaines									
	Presque tous les jours	5.3	4.3	6.5	9.3	6.9	4.1	4.1	3.8	1.8
	Parfois	50.1	48.0	52.7	50.2	54.9	52.2	47.8	45.8	37.0
	Jamais	44.6	47.7	40.8	40.5	38.1	43.6	48.1	50.3	61.2
SDEPR01e	Avez-vous connu des troubles du sommeil (endormissement difficile, sommeil agité, réveil précoce) au cours des 2 dernières semaines									
	Presque tous les jours	6.7	5.4	8.3	6.5	6.4	5.4	7.8	7.7	8.0
	Parfois	45.0	41.9	48.8	34.9	40.5	46.0	47.3	53.8	53.8
	Jamais	48.3	52.7	42.8	58.6	53.1	48.7	44.8	38.5	38.1
TKOBW01	Personnes qui exercent une activité physique pendant leurs loisirs allant jusqu'à les faire transpirer (au moins une fois par semaine)	73.1	75.0	70.8	79.7	72.5	73.3	72.5	70.4	61.6
	1 ou 2 jours dans la semaine	56.1	54.5	58.2	49.7	54.6	57.9	56.6	61.4	53.6
	3 à 7 jours dans la semaine	43.9	45.5	41.8	50.3	45.4	42.1	43.4	38.6	46.4
	Ampleur et intensité de l'activité physique accomplie hebdomadairement (indice MOUVPHY03)									
	Inactif	13.1	12.4	13.9	9.6	11.6	13.6	12.7	16.7	20.7
	Partiellement actif	46.0	46.0	46.1	40.4	45.3	47.8	47.5	48.1	40.3
	Actif	40.9	41.6	40.0	50.0	43.1	38.6	39.8	35.3	39.0

		Total Suisse	Temps partiel	Temps plein	Suisses	Etrangers	Europe du nord et de l'Ouest	Europe du Sud	Turquie et Balcons occidentaux	Autres pays
Variable	Question	n= 8958	n= 3442	n= 5204	n= 7911	n= 1045	n= 477	n= 352	n= 101	n= 115
SEX	Sexe									
	Hommes	54.8	22.4	74.8	53.6	59.0	57.8	59.4	72.7	47.1
	Femmes	45.2	77.6	25.2	46.4	41.0	42.2	40.6	27.3	52.9
ALTER	Âge									
	15 à 24 ans	13.6	7.1	16.1	14.1	11.8	4.3	11.4	28.1	15.7
	25 à 34 ans	20.1	18.3	22.0	17.9	28.0	26.5	25.7	31.7	38.2
	35 à 44 ans	26.1	28.4	25.5	25.0	29.8	33.9	28.2	24.9	26.3
	45 à 54 ans	22.9	24.9	22.2	23.8	19.9	20.1	23.0	14.2	17.2
	55 à 64 ans	14.6	16.6	13.4	16.1	9.1	12.5	10.4	1.1	2.1
	Plus de 65 ans	2.7	4.7	0.9	3.0	1.6	2.6	1.2		0.6
AUSBILD	Formation achevée la plus élevée									
	Seulement école obligatoire ou pas de formation professionnelle achevée	6.4	7.0	5.6	4.1	14.4	2.7	26.1	23.3	12.0
	Niveau secondaire II y compris formation professionnelle seconde	61.4	62.6	60.3	64.0	52.2	36.7	63.4	69.2	51.1
	Diplôme de l'enseignement supérieur	32.2	30.3	34.1	31.8	33.4	60.6	10.5	7.4	36.9
	Statut d'activité									
TARSI17	Temps partiel	36.0	100.0		38.4	27.7	29.1	26.8	15.9	41.4
	Temps plein	64.0		100.0	61.6	72.3	70.9	73.2	84.1	58.6
TARSI42	Salarié(e)s	87.2	89.3	86.6	86.0	91.2	90.0	92.1	94.3	87.7
	Indépendant(e)s	12.8	10.7	13.4	14.0	8.8	10.0	7.9	5.7	12.3
TISODE56a	Nationalité									
	suisse	77.7	82.6	74.5	100.0					
	étrangère	22.3	17.4	25.5		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	Europe du Nord ou de l'Ouest	9.0	7.5	10.2		40.7	100.0			
	Europe du Sud	7.4	5.6	8.6		33.4		100.0		
	Turquie et Balcons occidentaux	3.3	1.4	4.3		15.0			100.0	
	Autres pays	2.4	2.7	2.1		10.9				100.0
TARSI47	Branches selon NOGA									
	Agriculture et sylviculture	3.3	1.4	4.3	4.1	0.6	0.3	0.2	0.9	0.1
	Fabrication et réparation de produits et de marchandises	13.1	6.1	17.5	12.5	15.5	12.7	17.7	26.9	4.5
	Construction et industries extractives	8.5	4.5	11.1	8.4	9.0	3.8	13.8	18.1	1.9
	Energie et alimentation en eau	1.3	0.4	1.9	1.5	0.9	0.7	1.6	0.7	

		Total Suisse	Temps partiel	Temps plein	Suisses	Etrangers	Europe du nord et de l'Ouest	Europe du Sud	Turquie et Balcons occidentaux	Autres pays
Variable	Question	n= 8958	n= 3442	n= 5204	n= 7911	n= 1045	n= 477	n= 352	n= 101	n= 115
	Vente	8.9	9.1	8.7	8.6	10.0	6.9	8.4	20.2	11.1
	Banques et assurances	5.7	3.8	7.0	5.7	5.4	5.5	4.9	1.0	11.5
	Transports et communications	3.1	1.5	4.0	3.2	2.6	3.0	3.0	1.1	2.5
	Hôtellerie-restauration	4.3	4.6	4.0	2.9	9.1	8.2	8.5	3.7	22.7
	Administration publique et culture	7.4	9.6	6.3	8.2	4.7	5.8	5.6	0.4	3.2
	Education et enseignement	8.2	14.1	4.8	9.1	4.9	8.2	3.0		5.7
	Santé, et affaires vétérinaires et action sociale	14.5	24.0	9.4	14.5	14.6	18.5	11.3	11.3	15.9
	Autres services	19.3	18.7	19.1	19.0	20.5	23.0	21.5	15.7	14.8
sbn2000_nur	Profession actuelle selon NSP 2000									
	Prof. de l'agriculture, de l'économie forestière et de l'élevage	3.6	1.5	4.5	4.4	0.6	0.5	0.3		0.1
	Prof. de l'industrie et des arts et métiers (sauf construction)	10.5	4.2	14.6	10.3	11.5	4.9	14.2	28.6	5.8
	Prof. de la technique et de l'informatique	10.2	3.8	14.3	9.7	12.0	16.3	9.9	6.2	8.6
	Prof. de la construction et de l'exploitation minière	4.5	1.3	6.5	4.1	6.0	0.9	9.2	16.1	2.6
	Prof. commerciales et professions des transports et de la circulation	13.8	12.6	14.3	13.9	13.8	11.0	14.1	22.1	13.3
	Prof. de l'hôtellerie, de la restauration et des services personnels	7.9	11.4	5.2	6.6	12.7	8.7	16.2	4.4	28.7
	Prof. du management, de l'administration, de la banque et des assurances	21.8	22.3	22.3	23.6	15.7	20.7	15.1	7.9	8.3
	Prof. de la santé, de l'enseignement, de la culture et prof. Scientifiques	23.5	38.0	14.9	24.0	21.6	31.7	12.9	11.4	24.3
TSUBG03	Bonne ou très bonne santé	92.7	90.8	93.8	93.3	90.8	94.2	86.9	88.7	92.1
	Avez-vous souffert (un peu ou beaucoup) durant les 4 dernières semaines de...									
TKRSY01	Mal au dos ou aux reins	40.7	45.5	38.4	40.3	42.2	43.1	47.5	37.8	26.7
TKRSY02	Faiblesse généralisée, lassitude ou manque d'énergie	40.7	45.7	37.8	40.4	41.9	39.2	45.3	37.3	46.2
TKRSY05	Difficultés à s'endormir, insomnie	32.4	38.1	29.1	32.5	31.9	28.6	35.3	31.1	35.8
TKRSY06	Maux de tête ou douleurs du visage	38.9	40.3	37.9	38.0	41.9	36.2	43.7	51.6	44.6
TKRSY24	Douleurs dans les membres ou les articulations	30.3	33.2	28.9	30.8	28.5	25.1	38.9	(20.5)	(21.3)
TKRSY31	Douleurs dans les membres ou les articulations liées au travail	11.4	11.2	11.6	11.1	12.6	6.6	20.5	(15.9)	(7.2)
TKRSY32	Douleurs aux mains ou aux membres supérieurs	14.9	18.1	13.1	14.9	15.2	13.7	18.8	(12.9)	(12.9)
TKRSY33	Douleurs aux mains ou aux membres supérieurs liées au travail	7.5	8.2	7.2	7.0	9.4	7.1	12.3	.	.

		Total Suisse	Temps partiel	Temps plein	Suisses	Etrangers	Europe du nord et de l'Ouest	Europe du Sud	Turquie et Balcons occidentaux	Autres pays
Variable	Question	n= 8958	n= 3442	n= 5204	n= 7911	n= 1045	n= 477	n= 352	n= 101	n= 115
	Votre travail implique-t-il pendant au moins un quart du temps ... ?									
SARSI19a	des positions douloureuses ou fatigantes	34.1	32.7	34.9	31.6	43.1	30.3	53.1	63.0	(34.5)
SARSI19b	de soulever ou de transporter de lourdes charges	25.6	21.3	27.8	24.3	30.3	15.4	35.3	64.3	26.0
SARSI19c	de rester debout ou de marcher (pendant au moins 3/4 du temps)	38.2	39.9	36.7	36.4	44.7	25.9	51.6	72.5	60.8
SARSI19d	des mouvements répétitifs de la main ou du bras	48.5	44.3	50.5	44.7	61.8	45.6	71.0	78.2	74.0
SARSI19e	d'être en contact avec des personnes qui ne sont pas employées à votre lieu de travail, p. ex. des clients, des passagers, des élèves, des patients, etc.	64.3	68.6	61.9	65.4	60.5	64.6	55.0	61.3	63.6
SARSI19f	de travailler avec des ordinateurs	68.0	66.4	69.4	69.1	63.9	82.8	54.9	36.8	48.8
SARSI18a	des vibrations	15.0	5.8	19.6	14.3	17.6	6.7	22.2	39.7	(16.7)
SARSI18b	un bruit fort	17.7	10.6	21.4	16.9	20.6	13.5	25.4	(31.0)	(20.9)
SARSI18c	des températures élevées	21.0	16.2	23.4	20.9	21.1	16.3	25.3	(24.7)	(21.6)
SARSI18d	des basses températures	15.4	9.5	18.5	15.2	16.3	8.7	22.2	(27.7)	(13.9)
SARSI18e	de respirer des fumées, des vapeurs ou des poussières	13.2	5.1	17.3	12.3	16.4	8.0	22.3	(29.6)	(13.2)
SARSI18f	de respirer des solvants ou des diluants	7.8	4.8	9.2	6.7	11.6	8.7	16.0	(13.3)	.
SARSI18g	d'être en contact avec ou de manipuler des produits ou des substances chimiques	11.1	9.4	11.8	10.4	13.7	13.0	12.6	(20.9)	(8.9)
SARSI18h	des radiations	3.9	3.0	4.3	3.5	5.2	(3.0)	(6.0)	.	.
SARSI18i	d'être exposé au tabagisme passif	15.5	10.2	17.8	14.5	19.3	(11.1)	(27.0)	.	.
SARSI18j	de manipuler ou d'être en contact direct avec des matériaux potentiellement infectieux	9.2	13.3	7.2	8.5	11.4	10.4	(10.7)	.	.
	Contraintes au travail									
SARSI12	Charge physique lourde ou assez lourde	23.3	19.1	25.2	22.5	26.4	13.0	35.4	42.3	(27.4)
SARSI13	Tension psychique ou nerveuse forte ou assez forte	41.3	36.1	44.6	41.5	40.9	47.2	43.4	(27.2)	(25.1)
	Au cours des 12 derniers mois au travail, avez-vous personnellement fait l'objet de ... ?									
SARSI16a	menaces de violences physiques	3.0	3.0	3.1	3.1	(2.6)	(2.3)	.	.	.
SARSI16b	violences physiques provenant de personnes appartenant à votre lieu de travail	0.7	(0.5)	0.9	0.6	1.3
SARSI16c	violences physiques provenant d'autres personnes	1.5	1.6	1.4	1.7	0.8
SARSI16d	mobbing	7.7	6.6	8.6	7.8	7.5	6.8	(7.8)	.	(13.4)
SARSI16e	discrimination sexuelle / discrimination liée au genre	1.8	1.8	1.9	1.9	(1.8)	(2.1)	.	.	.
SARSI16f	attentions sexuelles non désirées	0.7	(0.4)	0.9	0.6	(1.1)
SARSI16g	discrimination liée à l'âge	6.7	4.7	7.9	6.8	6.3	(4.7)	(8.1)	.	.

		Total Suisse	Temps partiel	Temps plein	Suisses	Etrangers	Europe du nord et de l'Ouest	Europe du Sud	Turquie et Balcons occidentaux	Autres pays
Variable	Question	n= 8958	n= 3442	n= 5204	n= 7911	n= 1045	n= 477	n= 352	n= 101	n= 115
SARSI16h	discrimination liée à la nationalité	3.4	2.5	3.8	1.1	11.4	8.3	9.3	(18.5)	(17.5)
SARSI16i	discrimination liée à des origines ethniques	0.9	0.6	1.0	0.4	(2.4)	.	.	.	(9.3)
SARSI16j	discrimination liée à la religion	0.8	0.8	0.7	0.6	(1.4)
SARSI16k	discrimination liée à un handicap	0.8	1.1	0.7	0.8	(1.0)
SARSI16l	discrimination liée à l'orientation sexuelle	0.6	(0.4)	0.7	0.4	(1.3)
	Au cours des 12 derniers mois au travail, avez-vous été confronté(e) ou avez-vous ressenti:									
SARSI17a	des exigences trop élevées	20.3	19.3	21.4	19.2	24.3	21.7	24.4	(31.9)	24.9
SARSI17b	des exigences insuffisantes	9.3	9.0	9.6	9.9	6.9	12.4	.	.	.
SARSI17c	du stress, du surmenage	62.3	53.7	69.4	62.5	62.0	73.6	55.0	58.0	47.8
SARSI17d	de la peur	9.6	9.0	10.2	9.2	11.0	9.8	14.9	.	(12.8)
SARSI17e	un traitement incorrect	14.8	12.8	16.5	14.0	17.5	17.1	16.3	(18.4)	(22.3)
SARSI17f	des tensions	36.0	34.5	38.1	35.9	36.5	42.2	35.7	(24.9)	34.1
SARSI17g	de la nervosité	32.6	29.7	35.4	31.9	35.4	32.0	43.5	31.2	30.9
	Ceci correspond souvent ou presque toujours à ma situation de travail:									
SARSI15a	Je peux recevoir l'aide de mes collègues si je le demande.	75.8	76.9	75.4	77.4	70.0	72.4	62.4	77.2	74.6
SARSI15b	Je peux faire une pause quand je le souhaite.	58.6	52.2	61.8	59.3	56.2	66.0	48.7	52.8	42.4
SARSI15c	J'ai assez de temps pour terminer mon travail.	57.5	64.0	53.7	59.1	51.6	49.1	53.8	53.6	50.1
SARSI15d	Je peux mettre mes propres idées en pratique dans mon travail.	63.4	59.9	65.1	65.0	57.6	68.7	54.1	41.5	45.3
	Les tâches et conditions suivantes s'appliquent à mon activité:									
SUMWE04a	Constamment tenir des délais	59.7	48.9	65.4	60.3	57.4	69.5	54.4	39.3	43.2
SUMWE04b	Assumer des responsabilités à l'égard d'autres personnes	56.9	54.8	58.3	57.5	54.8	63.5	52.3	44.2	47.5
SUMWE04c	Faire face à des nouveautés, des changements	62.2	56.7	65.5	63.6	57.5	68.6	61.1	(29.0)	42.8
SUMWE04d	Aider, servir et soigner des gens	34.1	48.5	26.9	34.6	32.6	35.9	25.4	33.1	41.3
SUMWE04e	Surveiller des machines ou des installations techniques	22.8	11.1	29.1	23.0	22.1	18.9	24.3	28.7	(20.4)
SUMWE04f	Etre constamment très concentré	51.0	45.1	54.1	49.3	56.9	64.2	48.1	53.4	59.4
SUMWE04g	Exécuter des tâches ennuyeuses/répétitives	10.9	10.8	11.0	9.5	15.5	10.9	23.3	(10.6)	(17.8)
SUMWE04h	Faire souvent beaucoup de choses en même temps	66.3	62.4	68.6	65.7	68.4	77.3	64.2	58.1	60.2
SUMWE04i	Collaborer très étroitement avec d'autres personnes	73.3	70.7	75.0	73.4	73.1	77.6	68.8	70.1	71.4

		Total Suisse	Temps partiel	Temps plein	Suisses	Etrangers	Europe du nord et de l'Ouest	Europe du Sud	Turquie et Balcons occidentaux	Autres pays
Variable	Frage	n= 8958	n= 3442	n= 5204	n= 7911	n= 1045	n= 477	n= 352	n= 101	n= 115
	Temps de travail									
TARSI43	Journées de plus de 10 heures dans le mois									
	aucune	49.2	71.4	35.7	49.4	51.5	35.4	60.0	72.0	53.4
	1 à 5	30.2	22.3	35.8	30.8	28.4	32.9	26.6	19.8	31.9
	6 à 10	9.1	4.2	12.3	8.9	9.7	15.3	(5.8)	.	.
	11 à 20	8.3	1.7	12.4	8.1	8.9	14.2	(6.8)	.	.
	21 ou plus	2.5	(0.4)	3.8	2.8	(1.5)	(2.3)	.	.	.
TARSI43	Journées de plus de 10 heures dans le mois (chez les salariés à plein temps)									
	aucune	38.8		38.8	36.8	44.0	25.7	51.1	72.6	35.5
	1 à 5	38.0		38.0	39.9	33.1	36.8	34.0	19.4	44.0
	6 à 10	11.3		11.3	11.0	12.1	18.5	7.9	4.5	16.4
	11 à 20	9.8		9.8	10.1	9.2	16.2	6.6	1.5	2.5
	21 ou plus	2.1		2.1	2.2	1.7	2.8	0.4	2.0	1.5
	Moyenne	4.2		4.2	4.3	3.9	6.1	2.8	1.6	3.4
	Ecart-type	6.0		6.0	6.1	5.9	6.5	5.0	4.3	5.3
TARSI17	Taux d'occupation de toutes les personnes travaillant contre une rémunération									
	Temps partiel I (< 50%)	19.4	53.9		21.4	12.5	10.8	14.9	.	(19.5)
	Temps partiel II (50 - 99%)	16.6	46.1		17.0	15.2	18.4	11.9	(8.1)	(21.9)
	Temps plein (100%)	64.0		100.0	61.6	72.3	70.9	73.2	84.1	58.6
TARSG01	Personnes ne travaillant pas à plein temps pour des raisons de santé	7.8	7.8		8.0	(6.6)	(3.4)	(14.7)		.
TARSI44	Horaires de travail - seulement personnes exerçant une activité rémunérée									
	Uniquement de jour (év. en rotation d'équipes avec 2 équipes)	81.8	81.1	83.0	82.8	78.3	78.0	80.6	78.4	70.1
	Uniquement de nuit (22 h à 6 h)	1.1	1.5	0.9	1.0	(1.5)	(2.9)	.	.	
	Uniquement le week-end (équipe du week-end)	0.5	(1.0)	.	0.5	.	.	.		
	Travail par roulement (matin, après-midi, nuit)	5.6	4.7	6.2	4.8	8.2	6.2	(7.9)	(11.7)	(12.6)
	Horaire très irrégulier	9.3	10.1	8.1	9.1	9.6	10.8	(7.9)	5.6	(17.3)
	Autres régimes	1.7	1.5	1.7	1.7	1.6	1.3	1.5	3.7	
TARSG02	Problèmes de santé liés aux horaires de travail	11.1	10.0	12.5	10.1	(14.0)	(8.9)	(21.6)	.	.

		Total Suisse	Temps partiel	Temps plein	Suisses	Etrangers	Europe du nord et de l'Ouest	Europe du Sud	Turquie et Balcons occidentaux	Autres pays
Variable	Question	n= 8958	n= 3442	n= 5204	n= 7911	n= 1045	n= 477	n= 352	n= 101	n= 115
TZWBH01	Nombre de jours où la personne n'a pas pu exercer son activité professionnelle normalement pour raisons de santé (au cours des 4 dernières semaines)									
	aucun	84.4	83.0	85.5	83.9	86.1	84.1	88.5	84.2	89.9
	1 à 5 jours	11.4	11.5	11.0	11.9	9.9	11.7	(7.1)	(11.3)	.
	6 à 15 jours	2.7	3.7	2.1	2.7	(2.6)	(3.6)	(3.0)	.	
	16 à 28 jours	1.5	1.8	1.3	1.6	(1.3)
	Moyenne	0.9	1.1	0.8	0.9	0.8	0.8	0.8	1.1	0.6
	Ecart-type	3.5	3.9	3.3	3.6	3.4	2.7	3.6	4.4	3.3
TZWBH02	Raison pour laquelle la personne n'a pas pu exercer son activité professionnelle normalement (au cours des 4 dernières semaines)									
	Maladie	73.7	74.3	73.2	74.8	69.5	73.0	(68.8)	(70.5)	.
	Accident	13.1	7.4	16.6	13.0	(13.7)
	Maladie et accident	(0.8)	.	.	(0.5)
	Autre raison	12.3	17.6	9.4	11.7	(15.0)	(16.5)	.	.	.
TZWBH03	Nombre de jours où la personne n'a pas pu aller au travail ou exercer son activité habituelle (p. ex. le ménage) au cours des 4 dernières semaines									
	aucun	40.1	45.0	37.2	42.0	32.5	40.6	.	.	38.6
	1 à 5 jours	43.6	37.1	47.2	43.0	46.2	46.7	(42.4)	.	.
	6 à 15 jours	9.6	9.9	9.4	8.7	(13.0)	(6.5)	(29.3)	.	
	16 à 28 jours	6.7	8.1	6.2	6.3	(8.4)
	Moyenne	3.6	4.0	3.5	3.4	4.4	3.5	.	.	1.8
	Ecart-type	6.5	7.1	6.2	6.4	6.9	6.3	.	.	3.6
SATRAV	Grande ou très grande satisfaction au travail (indice SATRAV)	77.2	79.1	76.1	78.8	69.5	78.7	63.5	52.0	71.0
RESTRAV	Grande ou très grande résignation au travail (indice RESTRAV)	10.0	8.9	10.7	8.8	16.1	8.1	21.9	27.6	(16.6)
	Personnes qui pensent souvent, très souvent ou presque toujours ceci de leur travail:									
SARSI01	Mon travail n'est pas vraiment idéal, mais en fin de compte il pourrait être encore pire	16.0	15.1	16.3	14.2	22.2	15.9	24.5	(38.5)	(17.5)
SARSI02	Si certaines choses ne changent pas sous peu, je me chercherai une autre place	11.5	8.7	12.9	10.0	16.6	15.6	14.6	(21.4)	(21.2)

		Total Suisse	Temps partiel	Temps plein	Suisses	Etrangers	Europe du nord et de l'Ouest	Europe du Sud	Turquie et Balcons occidentaux	Autres pays
Variable	Question	n= 8958	n= 3442	n= 5204	n= 7911	n= 1045	n= 477	n= 352	n= 101	n= 115
SARSI03	Donner mon congé m'apporterait encore plus de désavantages, c'est pourquoi je reste ici malgré tout	14.5	12.9	15.0	12.8	20.7	14.6	21.8	(33.8)	.
SARSI04	J'espère que ma situation de travail restera toujours aussi bonne qu'elle l'est actuellement	53.5	54.8	52.5	53.5	53.2	50.3	53.2	57.3	58.9
SARSI05	Lorsqu'il y a quelque-chose qui dérange au travail, il vaut mieux garder sa colère pour soi	17.3	14.6	18.6	15.1	25.1	15.9	32.0	34.4	(29.1)
SARSI06	Après des jours de congé, je me réjouis vraiment de retourner au travail	48.7	53.9	45.7	49.9	44.4	47.7	40.3	42.0	51.2
SARSI07	Comme employé, on ne peut vraiment pas s'attendre à beaucoup	12.2	11.2	12.9	10.6	18.0	9.2	25.6	(24.1)	(21.5)
	Insécurité de l'emploi									
SARSI09	Personnes qui craignent beaucoup ou passablement de perdre leur emploi	12.5	13.2	12.1	10.4	19.8	8.2	28.4	(24.5)	31.6
SARSI11	Personnes qui pensent pouvoir retrouver facilement ou très facilement un poste comparable	40.0	34.5	42.8	38.8	44.3	45.4	42.8	44.5	47.3
SDEPR01c	Vous-êtes vous senti fatigué, épuisé ou sans énergie (même sans avoir travaillé durement) au cours des 2 dernières semaines									
	Presque tous les jours	5.3	5.8	5.1	5.1	5.9	2.6	10.4	.	.
	Parfois	50.1	51.5	49.9	48.5	55.9	53.1	58.0	62.7	50.0
	Jamais	44.6	42.7	45.1	46.3	38.3	44.2	31.6	32.0	45.0
SDEPR01e	Avez-vous connu des troubles du sommeil (endormissement difficile, sommeil agité, réveil précoce) au cours des 2 dernières semaines									
	Presque tous les jours	6.7	8.1	5.9	6.9	6.1	4.1	8.1	.	(12.0)
	Parfois	45	50.1	42.3	44.4	47.4	48.8	48.6	45.7	38.1
	Jamais	48.3	41.9	51.7	48.8	46.6	47.1	43.3	51.0	49.9
TKOBW01	Personnes qui exercent une activité physique pendant leurs loisirs allant jusqu'à les faire transpirer (au moins une fois par semaine)	73.1	73.4	73.0	75.6	64.4	72.1	57.1	67.3	56.1
	1 ou 2 jours dans la semaine	56.1	55.1	57.1	56.9	53.1	52.3	53.0	47.7	65.6
	3 à 7 jours dans la semaine	43.9	44.9	42.9	43.1	46.9	47.7	47.0	52.3	(34.4)
	Ampleur et intensité de l'activité physique accomplie hebdomadairement (indice MOUVPHY03)									
	Inactif	13.1	12.4	13.4	11.0	21.3	14.2	24.7	23.9	29.6
	Partiellement actif	46.0	44.6	47.2	47.2	41.3	43.4	40.4	40.3	38.6
	Actif	40.9	43.1	39.4	41.8	37.4	42.3	34.9	35.7	31.8

		Total Suisse	Salariés	Indépendants	Seulement école obligatoire ou pas de formation professionnelle	Enseignement secondaire II y compris formation professionnelle seconde	Diplôme de l'enseignement supérieur
Variable	Question	n= 8958	n= 7659	n= 1297	n= 564	n= 5319	n= 3075
SEX	Sexe						
	Hommes	54.8	53.1	66.5	45.8	51.6	62.7
	Femmes	45.2	46.9	33.5	54.2	48.4	37.3
ALTER	Âge						
	15 à 24 ans	13.6	15.2	2.7	11.5	19.9	2.0
	25 à 34 ans	20.1	21.7	9.5	13.8	17.8	25.8
	35 à 44 ans	26.1	26.0	26.9	21.9	23.8	31.3
	45 à 54 ans	22.9	22.2	28.1	23.2	23.0	22.8
	55 à 64 ans	14.6	13.1	24.6	23.0	13.4	15.2
	Plus de 65 ans	2.7	1.9	8.3	6.7	2.2	2.9
AUSBILD	Formation achevée la plus élevée						
	Seulement école obligatoire ou pas de formation professionnelle achevée	6.4	6.5	5.9	100.0		
	Niveau secondaire II y compris formation professionnelle seconde	61.4	62.2	55.8		100.0	
	Diplôme de l'enseignement supérieur	32.2	31.3	38.3			100.0
	Statut d'activité						
TARSI17	Temps partiel	36.0	36.8	31.0	41.3	36.9	33.4
	Temps plein	64.0	63.2	69.0	58.7	63.1	66.6
TARSI42	Salarié(e)s	87.2	100.0		88.2	88.4	84.8
	Indépendant(e)s	12.8		100.0	11.8	11.6	15.2
TISODE56a	Nationalité						
	suisse	77.7	76.7	84.7	49.8	81.0	76.8
	étrangère	22.3	23.3	15.3	50.2	19.0	23.2
	Europe du Nord et de l'Ouest	9.0	9.2	7.0	3.7	5.4	16.9
	Europe du Sud	7.4	7.8	4.5	29.9	7.6	2.4
	Turquie et Balcons occidentaux	3.3	3.6	1.5	12.0	3.7	0.8
	Autres pays	2.4	2.4	2.3	4.5	2.0	2.8
TARSI47	Branches selon NOGA						
	Agriculture et sylviculture	3.3	1.7	14.4	3.4	4.1	1.8
	Fabrication et réparation de produits et de marchandises	13.1	13.9	8.3	18.7	14.4	9.6
	Construction et industries extractives	8.5	8.4	9.8	10.2	9.4	6.6
	Energie et alimentation en eau	1.3	1.5	0.4	1.4	1.4	1.2
	Vente	8.9	9.4	5.8	10.9	10.6	5.4

		Total Suisse	Salariés	Indépendants	Seulement école obligatoire ou pas de formation professionnelle	Enseignement secondaire II y compris formation professionnelle seconde	Diplôme de l'enseignement supérieur
Variable	Frage	n= 8958	n= 7659	n= 1297	n= 564	n= 5319	n= 3075
	Banques et assurances	5.7	6.4	1.0	1.4	5.7	6.4
	Transports et communications	3.1	3.4	1.0	3.1	3.3	2.6
	Hôtellerie-restauration	4.3	4.3	3.5	11.2	4.9	1.7
	Administration publique et culture	7.4	8.1	2.8	5.3	6.9	8.9
	Education et enseignement	8.2	8.8	4.0	1.9	3.6	18.2
	Santé, et affaires vétérinaires et action sociale	14.5	14.4	15.6	10.3	14.2	16.0
	Autres services	19.3	17.7	30.3	19.3	19.4	19.3
sbn2000_nur	Profession actuelle selon NSP 2000						
	Prof. de l'agriculture, de l'économie forestière et de l'élevage	3.6	2.0	14.6	4.6	4.5	1.6
	Prof. de l'industrie et des arts et métiers (sauf construction)	10.5	11.0	7.7	13.5	14.4	2.7
	Prof. de la technique et de l'informatique	10.2	10.5	8.0	5.5	7.0	17.2
	Prof. de la construction et de l'exploitation minière	4.5	4.4	5.0	7.1	5.9	1.3
	Prof. commerciales et professions des transports et de la circulation	13.8	14.1	12.1	18.0	15.4	10.0
	Prof. de l'hôtellerie, de la restauration et des services personnels	7.9	7.7	8.8	26.1	8.8	2.7
	Prof. du management, de l'administration, de la banque et des assurances	21.8	23.4	11.2	8.2	23.5	21.5
	Prof. de la santé, de l'enseignement, de la culture et prof. Scientifiques	23.5	22.6	29.6	9.6	16.5	39.6
TSUBG03	Bonne ou très bonne santé	92.7	92.9	91.4	83.2	92.4	95.2
	Avez-vous souffert (un peu ou beaucoup) durant les 4 dernières semaines de...						
TKRSY01	Mal au dos ou aux reins	40.7	40.4	42.6	43.6	41.7	38.2
TKRSY02	Faiblesse généralisée, lassitude ou manque d'énergie	40.7	41.5	35.0	41.7	42.0	38.2
TKRSY05	Difficultés à s'endormir, insomnie	32.4	32.4	32.1	38.5	32.4	31.3
TKRSY06	Maux de tête ou douleurs du visage	38.9	39.5	34.2	39.9	39.6	37.3
TKRSY24	Douleurs dans les membres ou les articulations	30.3	29.8	33.7	39.5	31.0	27.1
TKRSY31	Douleurs dans les membres ou les articulations liées au travail	11.4	40.8	15.5	22.3	13.3	5.8
TKRSY32	Douleurs aux mains ou aux membres supérieurs	14.9	14.5	17.5	23.5	15.2	12.7
TKRSY33	Douleurs aux mains ou aux membres supérieurs liées au travail	7.5	7.1	10.9	16.3	8.1	4.7
	Votre travail implique-t-il pendant au moins un quart du temps ...?						
SARSI19a	des positions douloureuses ou fatigantes	34.1	33.7	37.2	54.8	38.5	23.2
SARSI19b	de soulever ou de transporter de lourdes charges	25.6	24.9	30.9	46.4	32.3	10.3
SARSI19c	de rester debout ou de marcher (pendant au moins 3/4 du temps)	38.2	38.1	38.7	62.6	46.2	19.8

		Total Suisse	Salariés	Indépendants	Seulement école obligatoire ou pas de formation professionnelle	Enseignement secondaire II y compris formation professionnelle seconde	Diplôme de l'enseignement supérieur
Variable	Question	n= 8958	n= 7659	n= 1297	n= 564	n= 5319	n= 3075
SARSI19d	des mouvements répétitifs de la main ou du bras	48.5	48.9	45.6	76.2	54.7	33.0
SARSI19e	d'être en contact avec des personnes qui ne sont pas employées à votre lieu de travail, p. ex. des clients, des passagers, des élèves, des patients, etc.	64.3	63.1	73.3	53.8	62.8	68.7
SARSI19f	de travailler avec des ordinateurs	68.0	69.2	59.2	30.7	60.7	86.5
SARSI18a	des vibrations	15.0	14.2	21.2	29.7	19.1	5.5
SARSI18b	un bruit fort	17.7	17.2	21.7	32.1	20.6	10.4
SARSI18c	des températures élevées	21.0	21.6	16.2	22.6	24.7	14.0
SARSI18d	des basses températures	15.4	15.2	17.1	28.4	19.0	7.2
SARSI18e	de respirer des fumées, des vapeurs ou des poussières	13.2	12.9	15.3	20.6	17.7	4.1
SARSI18f	de respirer des solvants ou des diluants	7.8	7.7	7.9	11.0	10.0	3.3
SARSI18g	d'être en contact avec ou de manipuler des produits ou des substances chimiques	11.1	10.8	13.0	13.8	13.4	6.6
SARSI18h	des radiations	3.9	3.9	3.4	(4.6)	4.4	2.9
SARSI18i	d'être exposé au tabagisme passif	15.5	15.5	15.6	19.0	19.3	8.3
SARSI18j	de manipuler ou d'être en contact direct avec des matériaux potentiellement infectieux	9.2	9.6	6.1	6.8	10.2	7.6
	Contraintes au travail						
SARSI12	Charge physique lourde ou assez lourde	23.3	22.2	32.0	46.1	29.4	9.0
SARSI13	Tension psychique ou nerveuse forte ou assez forte	41.3	41.8	37.6	32.1	36.2	51.9
	Au cours des 12 derniers mois au travail, avez-vous personnellement fait l'objet de ... ?						
SARSI16a	menaces de violences physiques	3.0	3.2	(1.5)	(1.9)	3.0	3.3
SARSI16b	violences physiques provenant de personnes appartenant à votre lieu de travail	0.7	0.8	.	.	0.9	(0.5)
SARSI16c	violences physiques provenant d'autres personnes	1.5	1.6	.	.	1.5	1.5
SARSI16d	mobbing	7.7	8.4	3.1	8.2	7.3	8.4
SARSI16e	discrimination sexuelle / discrimination liée au genre	1.8	1.9	(1.5)	.	1.7	2.4
SARSI16f	attentions sexuelles non désirées	0.7	0.7	.	.	0.7	(0.6)
SARSI16g	discrimination liée à l'âge	6.7	6.9	5.7	8.1	7.2	5.7
SARSI16h	discrimination liée à la nationalité	3.4	3.7	(1.4)	(5.8)	3.2	3.2
SARSI16i	discrimination liée à des origines ethniques	0.9	0.9	.	(0.7)	0.9	(0.8)
SARSI16j	discrimination liée à la religion	0.8	0.8	.	.	0.8	(0.7)
SARSI16k	discrimination liée à un handicap	0.8	0.8	1.1	.	0.8	(0.7)

		Total Suisse	Salariés	Indépendants	Seulement école obligatoire ou pas de formation professionnelle	Enseignement secondaire II y compris formation professionnelle seconde	Diplôme de l'enseignement supérieur
Variable	Question	n= 8958	n= 7659	n= 1297	n= 564	n= 5319	n= 3075
SARSI16l	discrimination liée à l'orientation sexuelle	0.6	0.6	.	.	0.6	(0.7)
	Au cours des 12 derniers mois au travail, avez-vous été confronté(e) ou avez-vous ressenti:						
SARSI17a	des exigences trop élevées	20.3	21.0	15.8	17.8	20.2	21.0
SARSI17b	des exigences insuffisantes	9.3	10.0	4.4	(3.1)	9.2	10.6
SARSI17c	du stress, du surmenage	62.3	63.7	53.2	36.5	60.4	71.2
SARSI17d	de la peur	9.6	9.7	9.0	8.6	8.9	11.1
SARSI17e	un traitement incorrect	14.8	16.1	5.6	13.1	14.7	15.3
SARSI17f	des tensions	36.0	38.7	17.7	24.1	35.0	40.4
SARSI17g	de la nervosité	32.6	33.4	27.4	29.9	31.0	36.3
	Ceci correspond souvent ou presque toujours à ma situation de travail:						
SARSI15a	Je peux recevoir l'aide de mes collègues si je le demande.	75.8	77.8	59.4	64.9	76.9	75.5
SARSI15b	Je peux faire une pause quand je le souhaite.	58.6	56.2	76.7	43.9	57.7	62.7
SARSI15c	J'ai assez de temps pour terminer mon travail.	57.5	56.5	65.2	65.8	61.0	49.8
SARSI15d	Je peux mettre mes propres idées en pratique dans mon travail.	63.4	59.6	91.5	48.4	57.5	76.4
	Les tâches et conditions suivantes s'appliquent à mon activité:						
SUMWE04a	Constamment tenir des délais	59.7	58.2	70.6	38.1	53.9	73.6
SUMWE04b	Assumer des responsabilités à l'égard d'autres personnes	56.9	56.3	61.9	35.8	51.3	70.4
SUMWE04c	Faire face à des nouveautés, des changements	62.2	61.9	64.8	46.0	58.5	71.7
SUMWE04d	Aider, servir et soigner des gens	34.1	33.8	36.5	30.0	34.2	34.5
SUMWE04e	Surveiller des machines ou des installations techniques	22.8	22.2	27.5	25.9	26.5	15.6
SUMWE04f	Être constamment très concentré	51.0	51.3	49.2	49.3	46.3	59.8
SUMWE04g	Exécuter des tâches ennuyeuses/répétitives	10.9	11.3	7.3	19.9	12.7	6.0
SUMWE04h	Faire souvent beaucoup de choses en même temps	66.3	66.9	61.6	55.9	62.3	75.2
SUMWE04i	Collaborer très étroitement avec d'autres personnes	73.3	75.3	58.5	62.9	71.3	78.7
	Temps de travail						
TARSI43	Journées de plus de 10 heures dans le mois						
	aucune	49.2	51.6	38.1	76.8	56.4	32.1
	1 à 5	30.2	31.8	19.2	17.1	28.4	36.4
	6 à 10	9.1	8.5	12.9	(2.2)	6.7	15.0
	11 à 20	8.3	6.7	19.5	.	6.3	13.4
	21 ou plus	2.5	1.4	10.3	.	2.3	3.1

		Total Suisse	Salariés	Indépendants	Seulement école obligatoire ou pas de formation professionnelle	Enseignement secondaire II y compris formation professionnelle seconde	Diplôme de l'enseignement supérieur
Variable	Question	n= 8958	n= 7659	n= 1297	n= 564	n= 5319	n= 3075
TARSI43	Journées de plus de 10 heures dans le mois (chez les salariés à plein temps)						
	aucune	38.8	38.7		68.1	46.8	19.0
	1 à 5	38.0	38.0		25.3	36.8	42.5
	6 à 10	11.3	11.3		(3.3)	8.1	18.7
	11 à 20	9.8	9.8		.	7.0	16.4
	21 ou plus	2.1	2.1		.	1.4	3.4
	Moyenne	4.2	4.2		1.6	3.2	6.5
	Ecart-type	6.0	6.0		3.9	5.3	6.8
TARSI17	Taux d'occupation de toutes les personnes travaillant contre une rémunération						
	Temps partiel I (< 50%)	19.4	19.3	20.5	28.5	21.4	14.0
	Temps partiel II (50 - 99%)	16.6	17.5	10.5	12.8	15.5	19.4
	Temps plein (100%)	64.0	63.2	69.0	58.7	63.1	66.6
TARSG01	Personnes ne travaillant pas à plein temps pour des raisons de santé	7.8	7.3	11.7	13.3	8.1	5.7
TARSI44	Horaires de travail - seulement personnes exerçant une activité rémunérée						
	Uniquement de jour (év. en rotation d'équipes avec 2 équipes)	81.8	82.9	74.9	78.1	80.7	84.8
	Uniquement de nuit (22 h à 6 h)	1.1	1.3	.	(2.0)	1.3	(0.7)
	Uniquement le week-end (équipe du week-end)	0.5	0.5	.	.	(0.6)	.
	Travail par roulement (matin, après-midi, nuit)	5.6	6.2	(1.3)	6.8	6.4	3.7
	Horaire très irrégulier	9.3	7.7	19.8	9.8	9.4	8.9
	Autres régimes	1.7	1.4	3.4	(2.6)	1.7	1.5
TARSG02	Problèmes de santé liés aux horaires de travail	11.1	13.0	(2.8)	(13.4)	11.7	8.9
TZWBH01	Nombre de jours où la personne n'a pas pu exercer son activité professionnelle normalement pour raisons de santé (au cours des 4 dernières semaines)						
	aucun	84.4	84.2	85.6	87.2	84.4	83.7
	1 à 5 jours	11.4	11.7	9.9	9.7	11.1	12.4
	6 à 15 jours	2.7	2.7	2.4	(1.3)	2.7	2.9
	16 à 28 jours	1.5	1.4	(2.1)	(1.8)	1.7	1.0
	Moyenne	0.9	0.9	1.0	0.8	1.0	0.8
	Ecart-type	3.5	3.5	3.9	3.5	3.7	3.2

		Total Suisse	Salariés	Indépendants	Seulement école obligatoire ou pas de formation professionnelle	Enseignement secondaire II y compris formation professionnelle seconde	Diplôme de l'enseignement supérieur
Variable	Question	n= 8958	n= 7659	n= 1297	n= 564	n= 5319	n= 3075
TZWBH02	Raison pour laquelle la personne n'a pas pu exercer son activité professionnelle normalement (au cours des 4 dernières semaines)						
	Maladie	73.7	74.1	71.0	71.8	70.7	79.4
	Accident	13.1	13.1	(13.5)	(16.8)	14.9	9.3
	Maladie et accident	(0.8)	(0.7)	.	.	(1.1)	.
	Autre raison	12.3	12.1	(14.1)	(11.0)	13.2	11.0
TZWBH03	Nombre de jours où la personne n'a pas pu aller au travail ou exercer son activité habituelle (p. ex. le ménage) au cours des 4 dernières semaines						
	aucun	40.1	38.6	51.2	(28.0)	39.0	44.0
	1 à 5 jours	43.6	44.4	37.8	(52.5)	43.0	43.3
	6 à 15 jours	9.6	10.2	.	.	10.0	9.2
	16 à 28 jours	6.7	6.8	.	.	7.9	(3.5)
	Moyenne	3.6	3.7	2.9	5.0	4.0	2.7
	Ecart-type	6.5	6.6	6.2	7.4	7.0	5.2
SATRAV	Grande ou très grande satisfaction au travail (indice SATRAV)	77.2	75.3	92.5	67.8	75.9	80.4
RESTRAV	Grande ou très grande résignation au travail (indice RESTRAV)	10.0	10.6	4.0	25.4	10.9	6.7
	Personnes qui pensent souvent, très souvent ou presque toujours ceci de leur travail:						
SARSI01	Mon travail n'est pas vraiment idéal, mais en fin de compte il pourrait être encore pire	16.0	16.8	9.7	27.0	16.2	13.9
SARSI02	Si certaines choses ne changent pas sous peu, je me chercherai une autre place	11.5	12.6	2.8	13.5	10.6	12.7
SARSI03	Donner mon congé m'apporterait encore plus de désavantages, c'est pourquoi je reste ici malgré tout	14.5	15.4	7.6	27.3	15.1	11.7
SARSI04	J'espère que ma situation de travail restera toujours aussi bonne qu'elle l'est actuellement	53.5	52.4	61.7	56.1	53.4	53.1
SARSI05	Lorsqu'il y a quelque-chose qui dérange au travail, il vaut mieux garder sa colère pour soi	17.3	17.7	13.7	38.3	18.3	12.3
SARSI06	Après des jours de congé, je me réjouis vraiment de retourner au travail	48.7	46.2	67.7	51.8	47.8	49.8
SARSI07	Comme employé, on ne peut vraiment pas s'attendre à beaucoup	12.2	12.8	6.6	30.6	12.7	8.5

		Total Suisse	Salariés	Indépendants	Seulement école obligatoire ou pas de formation professionnelle	Enseignement secondaire II y compris formation professionnelle seconde	Diplôme de l'enseignement supérieur
Variable	Question	n= 8958	n= 7659	n= 1297	n= 564	n= 5319	n= 3075
	Insécurité de l'emploi						
SARSI09	Personnes qui craignent beaucoup ou passablement de perdre leur emploi	12.5	13.4	5.4	19.4	13.7	9.2
SARSI11	Personnes qui pensent pouvoir retrouver facilement ou très facilement un poste comparable	40.0	39.7	42.7	32.7	38.3	44.4
SDEPR01c	Vous-êtes vous senti fatigué, épuisé ou sans énergie (même sans avoir travaillé durement) au cours des 2 dernières semaines						
	Presque tous les jours	5.3	5.6	3.4	6.0	5.9	3.9
	Parfois	50.1	50.6	46.7	52.5	52.3	45.7
	Jamais	44.6	43.8	49.9	41.5	41.8	50.4
SDEPR01e	Avez-vous connu des troubles du sommeil (endormissement difficile, sommeil agité, réveil précoce) au cours des 2 dernières semaines						
	Presque tous les jours	6.7	7.0	5.1	8.0	7.1	5.7
	Parfois	45	45.0	45.2	52.2	44.4	44.8
	Jamais	48.3	48.1	49.6	39.8	48.4	49.5
TKOBW01	Personnes qui exercent une activité physique pendant leurs loisirs allant jusqu'à les faire transpirer (au moins une fois par semaine)	73.1	73.8	68.1	53.8	71.9	79.1
	1 ou 2 jours dans la semaine	56.1	55.6	60.0	48.6	55.8	57.7
	3 à 7 jours dans la semaine	43.9	44.4	40.0	51.4	44.2	42.3
	Ampleur et intensité de l'activité physique accomplie hebdomadairement (indice MOUVPHY03)						
	Inactif	13.1	12.4	17.7	27.2	13.4	9.3
	Partiellement actif	46.0	46.3	44.6	38	45.7	48.6
	Actif	40.9	41.4	37.8	34.8	40.5	42.2

		Total Suisse	Code NOGA											
Variable	Question		A, B	D	F, C	E	G	J	I	H	L	M	N	K, P, O, Q
		n= 8958	n= 280	n= 1126	n= 698	n= 117	n= 789	n= 495	n= 302	n= 336	n= 710	n= 808	n= 1419	n= 1685
SEX	Sexe													
	Hommes	54.8	79.3	77.5	82.2	80.5	44.6	58.8	76.7	40.5	53.0	34.3	26.5	54.5
	Femmes	45.2	20.7	22.5	17.8	19.5	55.4	41.2	23.3	59.5	47.0	65.7	73.5	45.5
ALTER	Âge													
	15 à 24 ans	13.6	16.3	14.1	14.2	15.6	21.0	13.3	9.7	24.7	9.8	8.2	9.5	13.2
	25 à 34 ans	20.1	9.7	19.4	22.4	25.5	17.7	23.4	23.9	23.2	15.3	25.8	21.1	19.4
	35 à 44 ans	26.1	26.6	26.2	24.7	18.9	25.0	30.3	27.7	22.2	23.1	24.9	26.8	28.1
	45 à 54 ans	22.9	22.4	22.7	23.0	20.4	19.9	21.6	25.9	18.9	30.4	23.3	25.7	20.6
	55 à 64 ans	14.6	20.2	15.8	12.2	17.7	14.9	10.7	11.8	9.1	17.8	15.9	15.0	14.1
	Plus de 65 ans	2.7	4.9	1.8	3.5	2.0	1.5	0.7	1.1	2.0	3.5	1.9	1.9	4.5
AUSBILD	Formation achevée la plus élevée													
	Seulement école obligatoire ou pas de formation professionnelle achevée	6.4	6.6	9.1	7.7	6.9	7.8	1.6	6.4	16.8	4.6	1.5	4.5	6.4
	Niveau secondaire II y compris formation professionnelle seconde	61.4	76.1	67.3	67.6	63.3	72.7	62.0	66.0	70.2	56.7	27.0	60.0	61.5
	Diplôme de l'enseignement supérieur	32.2	17.3	23.6	24.7	29.8	19.5	36.5	27.5	13.1	38.7	71.6	35.5	32.1
	Statut d'activité													
TARSI17	Temps partiel	36.0	15.8	16.5	18.8	11.3	37.1	23.5	17.5	39.4	45.9	62.3	58.9	35.6
	Temps plein	64.0	84.2	83.5	81.2	88.7	62.9	76.5	82.5	60.6	54.1	37.7	41.1	64.4
TARSI42	Salarié(e)s	87.2	44.5	91.9	85.3	95.8	91.7	97.8	95.9	89.5	95.2	93.7	86.3	79.9
	Indépendant(e)s	12.8	55.5	8.1	14.7	4.2	8.3	2.2	4.1	10.5	4.8	6.3	13.7	20.1
TISODE56a	Nationalité													
	suisse	77.7	96.0	73.8	76.5	85.4	75.1	78.8	81.0	52.5	86.0	86.6	77.7	76.5
	étrangère	22.3	4.0	26.2	23.5	14.6	24.9	21.2	19.0	47.5	14.0	13.4	22.3	23.5
	Europe du Nord et de l'Ouest	9.0	0.9	8.6	4.0	4.5	7.0	8.8	8.8	17.2	7.0	9.0	11.4	10.7
	Europe du Sud	7.4	0.4	9.9	11.9	8.5	6.9	6.4	7.1	14.5	5.5	2.7	5.7	8.2
	Turquie et Balcons occidentaux	3.3	1.0	6.8	7.0	1.6	7.5	0.6	1.2	2.9	0.2		2.6	2.7
	Autres pays	2.4	0.1	0.8	0.5		3.0	4.9	2.0	12.8	1.0	1.7	2.6	1.8
sbn2000_n	Profession actuelle selon NSP 2000													
	Prof. de l'agriculture, de l'économie forestière et de l'élevage	3.6	82.3	0.8	1.4		2.0			0.4	0.8		0.4	1.2
	Prof. de l'industrie et des arts et métiers (sauf construction)	10.5	4.9	40.8	11.8	16.0	9.5	0.7	7.5	11.6	1.8	0.9	3.1	6.6

		Total Suisse	Code NOGA											
			A, B	D	F, C	E	G	J	I	H	L	M	N	K, P, O, Q
			Agriculture et sylviculture	Fabrication ou réparation de marchandises ou produits	Construction et industries extractives	Energie et alimentation en eau	Vente	Banques et assurances	Transports et communications	Hôtellerie et restauration	Administration publique et culture	Education et enseignement	Santé, affaires vétérinaires et action sociale	Autres services
	Prof. de la technique et de l'informatique	10.2	1.7	17.1	24.4	32.4	4.4	13.6	15.2	1.0	6.9	1.4	2.1	13.0
	Prof. de la construction et de l'exploitation minière	4.5		3.8	38.5	15.7	0.4	0.6	0.6		0.6		0.6	1.2
	Prof. commerciales et professions des transports et de la circulation	13.8	1.1	7.4	4.1	11.4	55.1	13.2	49.8	1.9	6.8	1.8	2.4	20.0
	Prof. de l'hôtellerie, de la restauration et des services personnels	7.9	0.3	1.1	0.5	0.5	3.2	2.5	1.7	74.0	6.1	3.2	6.8	11.2
	Prof. du management, de l'administration, de la banque et des assurances	21.8	6.1	17.3	14.2	19.6	20.8	63.0	18.2	5.3	47.8	5.6	12.6	27.9
	Prof. de la santé, de l'enseignement, de la culture et prof. Scientifiques	23.5	1.0	5.0	1.4	2.0	3.4	3.2	4.3	1.8	22.9	83.8	69.7	13.6
TSUBG03	Bonne ou très bonne santé	92.7	89.6	89.8	92.4	91.7	94.8	91.8	94.3	90.2	93.8	95.7	94.2	92.3
	Avez-vous souffert (un peu ou beaucoup) durant les 4 dernières semaines de...													
TKRSY01	Mal au dos ou aux reins	40.7	45.7	37.1	45.5	44.0	42.3	38.5	41.6	45.5	38.6	38.5	43.1	40.4
TKRSY02	Faiblesse généralisée, lassitude ou manque d'énergie	40.7	35.0	37.4	35.8	37.5	40.7	37.6	39.4	40.2	42.7	44.8	43.9	42.5
TKRSY05	Difficultés à s'endormir, insomnie	32.4	26.7	31.2	28.3	28.3	33.8	32.2	33.6	32.9	33.4	36.1	35.7	31.5
TKRSY06	Maux de tête ou douleurs du visage	38.9	31.7	38.4	32.9	30.9	45.1	40.3	32.9	38.1	41.2	41.5	41.1	38.3
TKRSY24	Douleurs dans les membres ou les articulations	30.3	43.7	30.2	33.3	25.8	32.0	23.7	28.9	29.4	30.8	32.2	29.7	28.8
TKRSY31	Douleurs dans les membres ou les articulations liées au travail	11.7	29.7	12.8	16.8	(8.6)	12.5	(4.9)	10.2	14.1	5.4	7.0	10.7	11.2
TKRSY32	Douleurs aux mains ou aux membres supérieurs	14.9	23.5	14.3	15.0	(15.8)	17.0	10.1	11.9	18.0	16.1	10.9	16.9	14.2
TKRSY33	Douleurs aux mains ou aux membres supérieurs liées au travail	7.5	16.1	8.1	9.2	6.7	9.3	(3.3)	(7.4)	8.1	4.7	(3.5)	9.2	7.0
	Votre travail implique-t-il pendant au moins un quart du temps ...?													
SARSI19a	des positions douloureuses ou fatigantes	34.1	54.3	37.9	46.7	29.2	33.6	15.7	32.5	50.1	30.1	21.8	38.5	31.7
SARSI19b	de soulever ou de transporter de lourdes charges	25.6	68.6	30.3	46.8	18.2	33.0	2.1	22.5	46.1	11.6	9.0	26.7	19.5
SARSI19c	de rester debout ou de marcher (pendant au moins 3/4 du temps)	38.2	58.3	43.8	43.8	31.7	51.9	(6.5)	24.7	80.8	20.8	34.1	48.1	27.6
SARSI19d	des mouvements répétitifs de la main ou du bras	48.5	47.4	54.4	57.7	54.5	56.0	50.8	61.5	67.7	46.1	21.0	37.6	51.5
SARSI19e	d'être en contact avec des personnes qui ne sont pas employées à votre lieu de travail, p. ex. des clients, des passagers, des élèves, des patients, etc.	64.3	37.1	41.6	53.9	57.3	77.7	47.8	69.5	76.5	68.1	78.8	78.6	67.7
SARSI19f	de travailler avec des ordinateurs	68.0	25.0	66.3	49.5	80.0	62.1	97.9	67.1	29.4	84.3	71.1	67.5	76.2
SARSI18a	des vibrations	15.0	58.4	27.9	36.9	(19.7)	11.5	.	15.2	(10.7)	8.2	(3.0)	5.3	11.0
SARSI18b	un bruit fort	17.7	52.6	32.9	39.4	(23.3)	11.5	.	19.0	27.1	10.6	13.4	5.9	11.4
SARSI18c	des températures élevées	21.0	40.6	29.5	29.1	(19.3)	19.6	13.1	28.7	38.8	19.5	11.7	15.1	17.0
SARSI18d	des basses températures	15.4	54.6	16.6	38.9	(19.0)	17.8	(3.5)	23.8	16.4	12.9	(3.9)	5.5	13.3

		Total Suisse	Code NOGA											
			A, B	D	F, C	E	G	J	I	H	L	M	N	K, P, O, Q
			Agriculture et sylviculture	Fabrication ou réparation de marchandises ou produits	Construction et industries extractives	Energie et alimentation en eau	Vente	Banques et assurances	Transports et communications	Hôtellerie et restauration	Administration publique et culture	Education et enseignement	Santé, affaires vétérinaires et action sociale	Autres services
	Votre travail implique-t-il pendant au moins un quart du temps ... ?													
SARSI18e	de respirer des fumées, des vapeurs ou des poussières	13.2	32.4	27.2	41.1	(14.0)	7.3	.	15.9	12.9	9.5	(1.7)	3.3	8.4
SARSI18f	de respirer des solvants ou des diluants	7.8	(1.9)	17.4	18.7	.	(2.5)	.	(4.9)	(6.6)	(2.5)	(2.9)	7.3	7.3
SARSI18g	d'être en contact avec ou de manipuler des produits ou des substances chimiques	11.1	17.2	19.3	12.9	(9.1)	(5.4)	.	(4.4)	(8.6)	(6.1)	(4.5)	19.5	10.2
SARSI18h	des radiations	3.9	2.7	6.0	(4.0)	.	1.8	.	(5.5)	.	.	.	8.2	(2.1)
SARSI18i	d'être exposé au tabagisme passif	15.5	(15.2)	15.9	31.5	31.1	16.0	(5.0)	14.5	47.8	12.0	4.3	9.5	15.0
SARSI18j	de manipuler ou d'être en contact direct avec des matériaux potentiellement infectieux	9.2	.	3.9	4.5	.	(2.4)	.	.	(8.4)	5.3	6.5	38.1	4.6
	Contraintes au travail													
SARSI12	Charge physique lourde ou assez lourde	23.3	68.2	27.4	41.9	(14.4)	26.1	(4.2)	15.6	47.1	12.1	9.9	24.6	16.9
SARSI13	Tension psychique ou nerveuse forte ou assez forte	41.3	25.2	36.7	35.1	36.2	36.1	47.0	54.7	43.8	38.6	51.9	47.1	39.7
	Au cours des 12 derniers mois au travail, avez-vous personnellement fait l'objet de ... ?													
SARSI16a	menaces de violences physiques	3.0	.	(1.8)	(3.5)	0.9	(1.9)	0.8	(3.7)	(3.8)	7.0	(3.8)	5.3	(1.4)
SARSI16b	violences physiques provenant de personnes appartenant à votre lieu de travail	0.7	0.9	.
SARSI16c	violences physiques provenant d'autres personnes	1.5	2.5	3.4	(0.8)
SARSI16d	mobbing	7.7	(5.4)	8.0	6.2	7.6	8.4	8.0	10.4	(7.2)	8.7	6.7	8.6	6.8
SARSI16e	discrimination sexuelle / discrimination liée au genre	1.8	.	(1.3)	.	.	.	(2.7)	.	(3.9)	(2.4)	(2.3)	(1.8)	1.4
SARSI16f	attentions sexuelles non désirées	0.7	(3.8)
SARSI16g	discrimination liée à l'âge	6.7	(5.8)	6.5	8.9	.	5.1	10.7	12.0	(7.5)	7.4	5.4	4.3	7.2
SARSI16h	discrimination liée à la nationalité	3.4	.	(3.6)	(4.3)	.	(4.6)	.	(5.8)	(6.4)	.	2.1	3.6	3.0
SARSI16i	discrimination liée à des origines ethniques	0.9	(0.8)	.
SARSI16j	discrimination liée à la religion	0.8
SARSI16k	discrimination liée à un handicap	0.8	.	(1.3)	.	0.7	(0.9)	(0.8)
SARSI16l	discrimination liée à l'orientation sexuelle	0.6	.	.	.	0.3	(0.5)
	Au cours des 12 derniers mois au travail, avez-vous été confronté(e) ou avez-vous ressenti:													
SARSI17a	des exigences trop élevées	20.3	14.8	17.5	17.7	(14.2)	21.6	24.4	20.2	19.7	18.2	21.2	25.8	19.7
SARSI17b	des exigences insuffisantes	9.3	(6.1)	8.8	6.7	(15.0)	7.8	17.4	(11.8)	(5.8)	8.3	5.9	8.8	11.7

		Total Suisse	Code NOGA											
			A, B	D	F, C	E	G	J	I	H	L	M	N	K, P, O, Q
			Agriculture et sylviculture	Fabrication ou réparation de marchandises ou produits	Construction et industries extractives	Energie et alimentation en eau	Vente	Banques et assurances	Transports et communications	Hôtellerie et restauration	Administration publique et culture	Education et enseignement	Santé, affaires vétérinaires et action sociale	Autres services
Variable	Question	n= 8958	n= 280	n= 1126	n= 698	n= 117	n= 789	n= 495	n= 302	n= 336	n= 710	n= 808	n= 1419	n= 1685
SARSI17c	du stress, du surmenage	62.3	(55.3)	63.0	65.6	60.2	60.6	66.3	73.8	53.0	57.5	61.6	64.6	62.8
SARSI17d	de la peur	9.6	(6.7)	7.9	7.6	(8.8)	8.4	11.0	13.8	6.4	13.8	12.5	10.9	8.4
SARSI17e	un traitement incorrect	14.8	(7.2)	14.7	13.0	(19.0)	16.0	19.3	23.1	13.6	16.3	10.8	15.7	13.8
SARSI17f	des tensions	36.0	21.6	35.5	28.9	32.8	36.5	45.2	47.0	32.8	35.1	37.3	43.8	32.5
SARSI17g	de la nervosité	32.6	25.7	33.6	32.1	31.6	32.5	36.5	38.1	33.5	31.8	34.8	33.4	30.9
	Ceci correspond souvent ou presque toujours à ma situation de travail:													
SARSI15a	Je peux recevoir l'aide de mes collègues si je le demande.	75.8	71.6	75.6	73.9	82.4	75.4	82.7	69.1	74.7	79.5	79.6	77.6	71.3
SARSI15b	Je peux faire une pause quand je le souhaite.	58.6	72.5	62.7	55.9	64.6	61.8	78.7	52.5	28.7	67.2	35.1	43.6	70.5
SARSI15c	J'ai assez de temps pour terminer mon travail.	57.5	64.3	56.5	52.8	56.6	54.9	57.1	53.7	59.2	55.2	60.8	60.8	57.3
SARSI15d	Je peux mettre mes propres idées en pratique dans mon travail.	63.4	84.3	59.8	59.8	64.6	55.3	58.1	46.6	48.0	60.9	87.3	60.2	67.4
	Les tâches et conditions suivantes s'appliquent à mon activité:													
SUMWE04e	Constamment tenir des délais	59.7	48.1	58.5	65.6	57.7	48.0	70.3	65.8	41.2	62.5	66.8	53.4	64.4
SUMWE04f	Assumer des responsabilités à l'égard d'autres personnes	56.9	50.7	42.8	54.4	57.1	40.6	47.5	63.1	52.2	53.7	84.9	80.1	50.9
SUMWE04g	Faire face à des nouveautés, des changements	62.2	65.4	60.1	54.7	64.1	56.4	74.5	77.0	47.7	66.9	66.3	63.5	61.3
SUMWE04h	Aider, servir et soigner des gens	34.1	18.9	14.9	6.5	(8.7)	35.6	21.7	28.4	54.0	27.9	56.1	76.3	24.9
SUMWE04i	Surveiller des machines ou des installations techniques	22.8	59.8	43.9	32.4	39.2	9.2	8.7	39.4	21.9	13.1	6.4	18.5	19.5
SUMWE04j	Être constamment très concentré	51.0	25.2	54.9	49.4	37.1	37.6	64.1	58.5	47.9	51.4	54.9	51.8	52.4
SUMWE04k	Exécuter des tâches ennuyeuses/répétitives	10.9	11.0	13.0	12.1	(8.6)	15.1	9.2	10.0	20.4	10.2	5.4	7.1	11.9
SUMWE04l	Faire souvent beaucoup de choses en même temps	66.3	67.7	62.8	66.6	71.9	63.7	66.8	63.8	79.6	68.8	69.8	65.7	64.6
SUMWE04m	Collaborer très étroitement avec d'autres personnes	73.3	54.1	70.6	70.0	86.5	69.7	82.3	68.2	75.1	76.8	77.6	81.2	69.7
	Temps de travail													
TARSI43	Journées de plus de 10 heures dans le mois													
	aucune	49.2	24.1	48.0	47.1	53.8	55.1	43.4	43.2	51.4	51.1	54.1	58.3	48.0
	1 à 5	30.2	20.9	31.9	35.0	31.9	27.1	35.5	40.4	26.4	32.0	30.3	25.4	31.1
	6 à 10	9.1	14.0	8.9	7.0	.	9.0	12.7	(8.1)	(8.7)	9.4	9.3	8.2	8.7
	11 à 20	8.3	20.8	9.4	8.9	(7.2)	6.4	6.1	(7.6)	10.5	7.0	5.4	6.5	9.5
	21 ou plus	2.5	20.4	(1.9)	(2.1)	.	(2.4)	(2.3)	.	(3.0)	.	(0.9)	(1.6)	2.8

		Total Suisse	Code NOGA											
Variable	Question		A, B	D	F, C	E	G	J	I	H	L	M	N	K, P, O, Q
		n= 8958	n= 280	n= 1126	n= 698	n= 117	n= 789	n= 495	n= 302	n= 336	n= 710	n= 808	n= 1419	n= 1685
TARSI43	Journées de plus de 10 heures dans le mois (chez les salariés à plein temps)													
	aucune	38.8	(24.9)	46.0	39.1	49.4	40.9	36.8	39.8	36.7	36.1	28.5	45.2	32.8
	1 à 5	38.0	(41.5)	34.5	42.4	35.8	34.5	38.1	42.9	37.3	39.0	40.8	30.6	42.2
	6 à 10	11.3	.	9.3	8.4	.	12.0	14.5	(7.9)	(11.7)	13.1	17.2	10.6	11.9
	11 à 20	9.8	.	8.5	8.6	(8.5)	9.3	7.5	(8.8)	(10.9)	(11.1)	12.1	11.0	10.8
	21 ou plus	2.1	.	(1.6)	(1.5)	.	.	(3.1)	(2.6)	(2.3)
	Moyenne	4.2	6.0	3.6	3.7	2.9	4.4	4.4	3.7	4.8	4.3	5.1	4.2	4.6
	Ecart-type	6.0	7.2	5.8	5.9	4.8	6.4	6.1	5.3	6.3	5.7	5.7	6.2	6.2
TARSI17	Taux d'occupation de toutes les personnes travaillant contre une rémunération													
	Temps partiel I (< 50%)	19.4	9.6	8.2	10.7	(8.1)	21.0	10.6	8.7	24.4	21.3	33.4	29.5	21.8
	Temps partiel II (50 - 99%)	16.6	(6.2)	8.3	8.2	3.2	16.1	12.9	8.8	15.0	24.6	28.9	29.4	13.8
	Temps plein (100%)	64.0	84.2	83.5	81.2	88.7	62.9	76.5	82.5	60.6	54.1	37.7	41.1	64.4
TARSG01	Personnes ne travaillant pas à plein temps pour des raisons de santé	7.8	.	13.1	(8.8)	.	(6.5)	(9.3)	.	(6.8)	9.9	(5.2)	7.9	6.9
TARSI44	Horaires de travail - seulement personnes exerçant une activité rémunérée													
	Uniquement de jour (év. en rotation d'équipes avec 2 équipes)	81.8	78.0	86.3	93.6	89.7	89.5	97.2	60.4	44.6	80.2	89.3	69.2	84.0
	Uniquement de nuit (22 h à 6 h)	1.1	.	(1.1)	(5.7)	.	.	2.6	0.5
	Uniquement le week-end (équipe du week-end)	0.5	(4.6)
	Travail par roulement (matin, après-midi, nuit)	5.6	.	7.6	.	.	(2.1)	0.1	15.2	(13.8)
	Horaire très irrégulier	9.3	11.2	3.7	4.1	.	6.5	1.5	20.3	27.8	10.5	7.7	13.0	10.2
	Autres régimes	1.7	(6.8)	.	.	.	0.9	.	.	(3.4)	(2.8)	(2.0)	(1.4)	(1.6)
TARSG02	Problèmes de santé liés aux horaires de travail	11.1	.	(21.5)	(14.9)	(6.7)	(15.0)	.	14.7	(5.3)
TZWBH01	Nombre de jours où la personne n'a pas pu exercer son activité professionnelle normalement pour raisons de santé (au cours des 4 dernières semaines)													
	aucun	84.4	84.8	86.3	85.6	74.5	85.4	84.2	87.5	87.7	85.7	82.4	82.0	83.7
	1 à 5 jours	(11.4)	(9.1)	9.6	9.3	(20.1)	10.2	12.4	(7.2)	9.2	10.9	13.5	13.7	12.2
	6 à 15 jours	(2.7)	(2.0)	2.3	(3.0)	.	(2.2)	(1.8)	(3.4)	.	(2.1)	(3.1)	3.1	3.2
	16 à 28 jours	1.5	4.1	(1.8)	(2.0)	.	(2.2)	(1.0)	(1.2)	(0.9)

		Total Suisse	Code NOGA											
			A, B	D	F, C	E	G	J	I	H	L	M	N	K, P, O, Q
			Agriculture et sylviculture	Fabrication ou réparation de marchandises ou produits	Construction et industries extractives	Energie et alimentation en eau	Vente	Banques et assurances	Transports et communications	Hôtellerie et restauration	Administration publique et culture	Education et enseignement	Santé, affaires vétérinaires et action sociale	Autres services
	Moyenne	0.9	1.5	0.9	1.0	0.9	1.0	0.8	0.9	0.8	3.5	0.8	1.0	0.8
	Ecart-type	3.5	5.2	3.8	4.0	2.7	4.0	3.4	3.3	3.5	3.5	3.1	3.5	3.1
TZWBH02	Raison pour laquelle la personne n'a pas pu exercer son activité professionnelle normalement (au cours des 4 dernières semaines)													
	Maladie	73.7	(70.6)	62.9	72.5	(79.3)	68.3	78.2	(52.1)	73.4	78.0	86.6	76.1	75.7
	Accident	13.1	(16.4)	(25.2)	(19.0)	.	(8.7)	.	(45.9)	.	.	(9.7)	(8.9)	(9.5)
	Maladie et accident	(0.8)	0.9	0.5	0.8
	Autre raison	12.3	12.3	(9.3)	.	.	(22.1)	.	.	.	(15.9)	(3.7)	14.6	14.0
TZWBH03	Nombre de jours où la personne n'a pas pu aller au travail ou exercer son activité habituelle (p. ex. le ménage) au cours des 4 dernières semaines													
	aucun	40.1	(54.2)	37.1	37.0	(51.1)	39.0	(28.4)	.	(43.8)	49.0	41.9	39.2	41.5
	1 à 5 jours	43.6	(27.4)	44.5	35.9	.	38.0	59.4	(21.9)	(45.0)	38.5	50.9	44.5	44.9
	6 à 15 jours	9.6	.	(12.3)	(15.7)	.	(8.4)	.	(38.5)	.	.	(4.4)	(10.0)	(8.0)
	16 à 28 jours	6.7	.	(6.1)	(11.4)	.	(14.6)	(6.3)	(5.6)
	Moyenne	3.6	4.9	3.9	5.1	.	5.3	3.0	.	2.6	2.9	2.4	3.6	3.3
	Ecart-type	6.5	9.2	6.4	8.0	.	8.3	5.5	.	4.5	5.6	4.7	6.4	6.4
SATRAV	Grande ou très grande satisfaction au travail (indice SATRAV)	77.2	85.5	71.0	76.4	77.0	73.0	76.6	72.2	69.6	82.0	85.8	79.5	76.6
RESTRAV	Grande ou très grande résignation au travail (indice RESTRAV)	10.0	(5.9)	13.1	10.3	(9.3)	12.5	7.8	12.6	13.3	8.3	5.9	9.5	10.3
	Personnes qui pensent souvent, très souvent ou presque toujours ceci de leur travail:													
SARSI01	Mon travail n'est pas vraiment idéal, mais en fin de compte il pourrait être encore pire	16.0	13.4	17.1	19.0	(9.1)	19.1	13.3	20.5	24.9	11.4	10.6	15.3	16.8
SARSI02	Si certaines choses ne changent pas sous peu, je me chercherai une autre place	11.5	5.5	11.9	8.6	.	16.4	12.4	13.2	21.7	8.7	7.8	10.0	12.7
SARSI03	Donner mon congé m'apporterait encore plus de désavantages, c'est pourquoi je reste ici malgré tout	14.5	11.9	18.5	12.5	(17.7)	18.6	12.6	20.8	15.5	13.5	9.1	13.0	15.1
SARSI04	J'espère que ma situation de travail restera toujours aussi bonne qu'elle l'est actuellement	53.5	63.5	48.4	50.5	39.2	49.7	53.6	55.6	47.6	55.4	64.0	57.4	52.6
SARSI05	Lorsqu'il y a quelque-chose qui dérange au travail, il vaut mieux garder	17.3	21.0	20.3	20.3	12.3	19.2	15.3	21.3	25.9	14.2	12.4	15.6	16.3
SARSI06	Après des jours de congé, je me réjouis vraiment de retourner au travail	48.7	67.3	42.7	44.6	33.5	48.2	42.8	42.0	43.2	55.9	56.6	52.9	47.0
SARSI07	Comme employé, on ne peut vraiment pas s'attendre à beaucoup	12.2	(8.3)	14.4	13.8	(8.5)	11.7	11.7	16.4	16.8	11.9	7.8	11.9	12.4

		Total Suisse	Code NOGA											
			A, B	D	F, C	E	G	J	I	H	L	M	N	K, P, O, Q
			Agriculture et sylviculture	Fabrication ou réparation de marchandises ou produits	Construction et industries extractives	Energie et alimentation en eau	Vente	Banques et assurances	Transports et communications	Hôtellerie et restauration	Administration publique et culture	Education et enseignement	Santé, affaires vétérinaires et action sociale	Autres services
Insécurité de l'emploi														
SARSI09	Personnes qui craignent beaucoup ou passablement de perdre leur emploi	12.5	(7.8)	12.9	12.8	(12.7)	19.1	13.1	17.2	10.3	12.6	9.7	10.2	12.1
SARSI11	Personnes qui pensent pouvoir retrouver facilement ou très facilement un poste comparable	40.0	49.9	37.9	49.8	37.9	38.0	46.4	27.5	47.4	28.3	36.1	40.1	41.4
SDEPR01c Vous-êtes vous senti fatigué, épuisé ou sans énergie (même sans avoir travaillé durement) au cours des 2 dernières semaines														
	Presque tous les jours	5.3	.	6.1	4.9	.	4.8	6.9	(6.4)	7.5	4.7	5.7	4.0	5.3
	Parfois	50.1	42.1	48.3	53.0	39.4	50.0	46.3	49.4	47.9	52.3	50.7	50.0	53.1
	Jamais	44.6	53.8	45.7	42.1	53.7	45.2	46.8	44.2	44.6	43.0	43.6	45.9	41.6
SDEPR01e Avez-vous connu des troubles du sommeil (endormissement difficile, sommeil agité, réveil précoce) au cours des 2 dernières semaines														
	Presque tous les jours	6.7	(5.1)	6.4	7.4	.	6.5	9.1	(9.6)	(7.1)	5.6	7.5	7.1	6.0
	Parfois	45.0	39.9	46.5	42.6	33.4	47.4	39.3	40.3	46.1	45.8	45.3	46.4	45.9
	Jamais	48.3	55.0	47.1	50.1	63.1	46.1	51.7	50.1	46.8	48.6	47.1	46.6	48.1
TKOBW01 Personnes qui exercent une activité physique pendant leurs loisirs allant jusqu'à les faire transpirer (au moins une fois par semaine)														
	1 ou 2 jours dans la semaine	73.1	56.3	72.7	76.4	80.4	68.6	75.3	73.8	63.9	75.6	77.4	74.0	73.5
	3 à 7 jours dans la semaine	56.1	64.1	53.4	56.5	52.9	59.5	58.0	61.5	53.1	56.0	52.0	56.1	56.5
		43.9	35.9	46.6	43.5	47.1	40.5	42.0	38.5	46.9	44.0	48.0	43.9	43.5
Ampleur et intensité de l'activité physique accomplie hebdomadairement (indice MOUVPHY03)														
	Inactif	13.1	22.7	14.5	12.4	(5.6)	14.4	10.7	13.9	22.3	10.3	9.3	12.2	12.2
	Partiellement actif	46.0	38.8	45.6	44.3	48.3	49.0	52.6	48.1	40.3	47.5	43.4	44.4	48.5
	Actif	40.9	38.5	39.8	43.3	46.2	36.6	36.7	38.0	37.4	42.2	47.3	43.4	39.2

		Total Suisse	Professions de l'agriculture, de l'économie forestière et de l'élevage	Professions de l'industrie et des arts et métiers (sauf construction)	Professions de la technique et de l'informatique	Professions de la construction et de l'exploitation minière	Professions commerciales et professions des transports et de la circulation	Professions de l'hôtellerie, de la restauration et des services personnels	Professions du management, de l'administration, de la banque et des assurances et professions judiciaires	Professions de la santé, de l'enseignement et de la culture et professions scientifiques
Variable	Question	n= 8958	n=293	n= 860	n= 862	n= 317	n= 1226	n= 688	n= 2043	n= 2284
SEX	Sexe									
	Hommes	54.8	75.0	82.6	87.8	98.1	55.7	29.0	45.9	34.6
	Femmes	45.2	25.0	17.4	12.2	1.9	44.3	71.0	54.1	65.4
ALTER	Âge									
	15 à 24 ans	13.6	20.5	24.9	7.5	21.9	14.0	15.5	11.5	9.9
	25 à 34 ans	20.1	9.8	18.5	23.6	20.0	20.1	18.2	18.9	23.0
	35 à 44 ans	26.1	23.8	19.9	31.6	27.4	26.4	24.4	27.6	26.1
	45 à 54 ans	22.9	22.5	21.6	23.3	17.4	21.5	23.6	25.5	22.5
	55 à 64 ans	14.6	17.8	12.6	12.4	10.9	15.3	14.0	15.1	15.3
	Plus de 65 ans	2.7	5.6	2.6	1.6	2.5	2.7	4.2	1.5	3.2
AUSBILD	Formation achevée la plus élevée									
	Seulement école obligatoire ou pas de formation professionnelle achevée	6.4	8.3	8.2	3.5	10.1	8.3	21.1	2.4	2.6
	Niveau secondaire II y compris formation professionnelle seconde	61.4	77.4	83.6	42.2	80.8	68.4	67.9	65.9	43.1
	Diplôme de l'enseignement supérieur	32.2	14.3	8.2	54.3	9.1	23.3	11.0	31.7	54.2
	Statut d'activité									
TARSI17	Temps partiel	36.0	15.9	14.0	13.1	10.2	33.3	55.4	36.1	58.9
	Temps plein	64.0	84.1	86.0	86.9	89.8	66.7	44.6	63.9	41.1
TARSI42	Salarié(e)s	87.2	47.6	90.7	90.0	85.8	88.9	85.7	93.5	83.9
	Indépendant(e)s	12.8	52.4	9.3	10.0	14.2	11.1	14.3	6.5	16.1
TSODE56a	Nationalité									
	suisse	77.7	96.4	75.8	73.8	70.2	77.8	64.5	84.0	79.6
	étrangère	22.3	3.6	24.2	26.2	29.8	22.2	35.5	16.0	20.4
	Europe du Nord et de l'Ouest	9.0	1.3	4.1	14.3	1.7	7.1	9.8	8.5	12.0
	Europe du Sud	7.4	0.7	9.9	7.2	15.0	7.5	15.1	5.1	4.1
	Turquie et Balcons occidentaux	3.3		8.9	2.0	11.7	5.2	1.8	1.2	1.6
	Autres pays	2.4	0.1	1.3	2.0	1.4	2.3	8.8	0.9	2.5
TARSI47	Branches selon NOGA									
	Agriculture et sylviculture	3.3	76.7	1.5	0.6		0.3	0.1	0.9	0.1

Variable	Frage	Total Suisse n= 8958	Professions de l'agriculture, de l'économie forestière et de l'élevage n=293	Professions de l'industrie et des arts et métiers (sauf construction) n= 860	Professions de la technique et de l'informatique n= 862	Professions de la construction et de l'exploitation minière n= 317	Professions commerciales et professions des transports et de la circulation n= 1226	Professions de l'hôtellerie, de la restauration et des services personnels n= 688	Professions du management, de l'administration, de la banque et des assurances et professions judiciaires n= 2043	Professions de la santé, de l'enseignement et de la culture et professions scientifiques n= 2284
	Fabrication et réparation de produits et de marchandises	13.1	2.8	50.8	22.1	11.2	7.0	1.8	10.4	2.8
	Construction et industries extractives	8.5	3.3	9.5	20.6	73.4	2.5	0.5	5.6	0.5
	Energie et alimentation en eau	1.3		2.0	4.2	4.7	1.1	0.1	1.2	0.1
	Vente	8.9	5.1	8.1	3.9	0.8	35.7	3.6	8.5	1.3
	Banques et assurances	5.7		0.4	7.6	0.7	5.4	1.8	16.4	0.8
	Transports et communications	3.1		2.2	4.6	0.4	11.0	0.6	2.6	0.6
	Hôtellerie-restauration	4.3	0.5	4.7	0.4		0.6	40.0	1.0	0.3
	Administration publique et culture	7.4	1.8	1.3	5.1	1.0	3.6	5.7	16.3	7.3
	Education et enseignement	8.2		0.7	1.1		1.0	3.3	2.1	29.0
	Santé, et affaires vétérinaires et action sociale	14.5	1.6	4.3	2.9	2.0	2.5	12.5	8.3	43.1
	Autres services	19.3	6.5	12.1	24.7	5.2	27.9	27.3	24.6	11.2
sbn2000_nu	Profession actuelle selon NSP 2000									
	Prof. de l'agriculture, de l'économie forestière et de l'élevage	3.6	100.0							
	Prof. de l'industrie et des arts et métiers (sauf construction)	10.5		100.0						
	Prof. de la technique et de l'informatique	10.2			100.0					
	Prof. de la construction et de l'exploitation minière	4.5				100.0				
	Prof. commerciales et professions des transports et de la circulation	13.8					100.0			
	Prof. de l'hôtellerie, de la restauration et des services personnels	7.9						100.0		
	Prof. du management, de l'administration, de la banque et des assurances	21.8							100.0	
	Prof. de la santé, de l'enseignement, de la culture et prof. Scientifiques	23.5								100.0
TSUBG03	Bonne ou très bonne santé	92.7	91.2	88.7	94.7	91.2	94.3	88.4	93.6	94.8
	Avez-vous souffert (un peu ou beaucoup) durant les 4 dernières semaines de...									
TKRSY01	Mal au dos ou aux reins	40.7	44.8	41.6	37.0	42.8	40.7	44.7	38.3	41.4
TKRSY02	Faiblesse généralisée, lassitude ou manque d'énergie	40.7	35.5	37.8	37.1	37.0	39.5	41.6	39.3	47.0
TKRSY05	Difficultés à s'endormir, insomnie	32.4	28.9	25.0	30.6	31.0	32.6	34.0	33.6	35.0
TKRSY06	Maux de tête ou douleurs du visage	38.9	35.8	39.1	37.8	29.9	38.6	41.1	39.0	39.7
TKRSY24	Douleurs dans les membres ou les articulations	30.3	44.8	32.6	26.9	35.2	28.8	38.1	25.4	30.6

		Total Suisse	Professions de l'agriculture, de l'économie forestière et de l'élevage	Professions de l'industrie et des arts et métiers (sauf construction)	Professions de la technique et de l'informatique	Professions de la construction et de l'exploitation minière	Professions commerciales et professions des transports et de la circulation	Professions de l'hôtellerie, de la restauration et des services personnels	Professions du management, de l'administration, de la banque et des assurances et professions judiciaires	Professions de la santé, de l'enseignement et de la culture et professions scientifiques
Variable	Question	n= 8958	n=293	n= 860	n= 862	n= 317	n= 1226	n= 688	n= 2043	n= 2284
TKRSY31	Douleurs dans les membres ou les articulations liées au travail	11.4	32.3	16.0	5.4	24.2	11.3	17.0	5.8	9.9
TKRSY32	Douleurs aux mains ou aux membres supérieurs	14.9	24.6	17.2	10.8	11.9	13.5	22.0	13.5	14.7
TKRSY33	Douleurs aux mains ou aux membres supérieurs liées au travail	7.5	18.2	11.2	4.2	8.9	6.6	13.0	4.3	7.3
	Votre travail implique-t-il pendant au moins un quart du temps ... ?									
SARSI19a	des positions douloureuses ou fatigantes	34.1	59.0	49.7	22.1	71.1	29.2	50.8	20.7	33.2
SARSI19b	de soulever ou de transporter de lourdes charges	25.6	72.8	48.1	9.3	78.0	28.2	33.6	7.1	20.8
SARSI19c	de rester debout ou de marcher (pendant au moins 3/4 du temps)	38.2	69.7	69.1	10.4	73.9	38.4	75.6	11.2	41.5
SARSI19d	des mouvements répétitifs de la main ou du bras	48.5	53.2	60.6	44.5	68.7	52.5	69.4	47.5	31.7
SARSI19e	d'être en contact avec des personnes qui ne sont pas employées à votre lieu de travail, p. ex. des clients, des passagers, des élèves, des patients, etc.	64.3	39.0	38.1	53.0	63.0	81.8	74.2	59.1	79.6
SARSI19f	de travailler avec des ordinateurs	68.0	16.3	43.1	92.9	19.6	66.9	23.8	95.4	69.5
SARSI18a	des vibrations	15.0	57.7	42.0	9.2	61.6	10.4	14.1	3.8	3.5
SARSI18b	un bruit fort	17.7	49.8	45.8	11.8	60.2	10.4	21.9	5.1	9.0
SARSI18c	des températures élevées	21.0	39.1	33.5	20.6	38.8	21.8	27.8	16.0	12.1
SARSI18d	des basses températures	15.4	60.8	22.0	13.1	55.9	18.9	13.5	8.5	5.3
SARSI18e	de respirer des fumées, des vapeurs ou des poussières	13.2	34.8	39.3	9.3	58.9	7.7	13.5	3.3	2.9
SARSI18f	de respirer des solvants ou des diluants	7.8	.	24.1	5.1	31.3	(2.3)	13.1	(1.8)	5.0
SARSI18g	d'être en contact avec ou de manipuler des produits ou des substances chimiques	11.1	15.2	27.9	5.2	22.5	3.4	23.6	3.0	12.9
SARSI18h	des radiations	3.9	.	11.4	(2.7)	(4.7)	(1.6)	1.7	(0.8)	5.5
SARSI18i	d'être exposé au tabagisme passif	9.2	.	7.9	(1.5)	(8.6)	(2.7)	9.6	(1.5)	25.5
SARSI18j	de manipuler ou d'être en contact direct avec des matériaux potentiellement infectieux	9.2	.	7.9	(1.5)	(8.6)	(2.7)	9.6	(1.5)	25.5
	Contraintes au travail									
SARSI12	Charge physique lourde ou assez lourde	23.3	74.5	41.8	8.5	70.1	20.5	41.1	6.3	18.6
SARSI13	Tension psychique ou nerveuse forte ou assez forte	41.3	28.0	31.0	49.1	31.9	37.7	30.5	41.9	51.4

		Total Suisse	Professions de l'agriculture, de l'économie forestière et de l'élevage	Professions de l'industrie et des arts et métiers (sauf construction)	Professions de la technique et de l'informatique	Professions de la construction et de l'exploitation minière	Professions commerciales et professions des transports et de la circulation	Professions de l'hôtellerie, de la restauration et des services personnels	Professions du management, de l'administration, de la banque et des assurances et professions judiciaires	Professions de la santé, de l'enseignement et de la culture et professions scientifiques
Variable	Question	n= 8958	n=293	n= 860	n= 862	n= 317	n= 1226	n= 688	n= 2043	n= 2284
	Au cours des 12 derniers mois au travail, avez-vous personnellement fait l'objet de ...?									
SARSI16a	menaces de violences physiques	3.0	.	(2.5)	.	(3.5)	2.8	(1.6)	3.6	4.6
SARSI16b	violences physiques provenant de personnes appartenant à votre lieu de travail	0.7	(1.5)	.	(0.7)
SARSI16c	violences physiques provenant d'autres personnes	1.5	(1.1)	.	1.7	3.0
SARSI16d	mobbing	7.7	(8.4)	.	8.2	(5.9)	7.3	7.7	8.5	7.1
SARSI16e	discrimination sexuelle / discrimination liée au genre	1.8	.	.	(1.4)	.	(1.3)	(3.1)	2.1	2.1
SARSI16f	attentions sexuelles non désirées	0.7	(2.6)	0.5	(0.4)
SARSI16g	discrimination liée à l'âge	6.7	(6.2)	7.1	6.1	(10.9)	6.9	5.3	6.7	5.9
SARSI16h	discrimination liée à la nationalité	3.4	.	(3.4)	(4.6)	(6.3)	(3.1)	(5.6)	2.2	2.5
SARSI16i	discrimination liée à des origines ethniques	0.9	(1.3)	.	.	(0.6)
SARSI16j	discrimination liée à la religion	0.8	(1.1)
SARSI16k	discrimination liée à un handicap	0.8	.	(1.4)	.	.	.	(1.8)	(0.7)	(0.8)
SARSI16l	discrimination liée à l'orientation sexuelle	0.6	.	0.8	(0.5)
	Au cours des 12 derniers mois au travail, avez-vous été confronté(e) ou avez-vous ressenti:									
SARSI17a	des exigences trop élevées	20.3	14.8	17.9	24.1	19.5	18.4	14.1	19.8	25.3
SARSI17b	des exigences insuffisantes	9.3	(8.7)	8.9	12.5	(4.9)	9.5	6.2	10.3	8.1
SARSI17c	du stress, du surmenage	62.3	55.3	59.4	76.1	66.8	62.8	42.0	64.7	64.0
SARSI17d	de la peur	9.6	(7.4)	8.1	10.0	(5.5)	8.7	6.8	10.5	12.2
SARSI17e	un traitement incorrect	14.8	(10.1)	16.6	13.9	12.4	16.0	10.5	16.9	13.8
SARSI17f	des tensions	36.0	23.7	33.9	39.4	25.5	37.3	24.8	39.9	39.5
SARSI17g	de la nervosité	32.6	27.0	31.3	35.2	26.5	33.3	27.8	34.9	33.5
	Ceci correspond souvent ou presque toujours à ma situation de travail:									
SARSI15a	Je peux recevoir l'aide de mes collègues si je le demande.	75.8	69.7	77.6	77.9	75.0	72.5	67.2	77.8	78.1
SARSI15b	Je peux faire une pause quand je le souhaite.	58.6	69.0	49.5	77.9	42.5	62.8	40.0	73.3	43.9

		Total Suisse	Professions de l'agriculture, de l'économie forestière et de l'élevage	Professions de l'industrie et des arts et métiers (sauf construction)	Professions de la technique et de l'informatique	Professions de la construction et de l'exploitation minière	Professions commerciales et professions des transports et de la circulation	Professions de l'hôtellerie, de la restauration et des services personnels	Professions du management, de l'administration, de la banque et des assurances et professions judiciaires	Professions de la santé, de l'enseignement et de la culture et professions scientifiques
Variable	Question	n= 8958	n=293	n= 860	n= 862	n= 317	n= 1226	n= 688	n= 2043	n= 2284
SARSI15c	J'ai assez de temps pour terminer mon travail.	57.5	64.6	60.3	46.9	44.2	59.3	68.1	56.0	59.0
SARSI15d	Je peux mettre mes propres idées en pratique dans mon travail.	63.4	77.1	55.2	70.8	53.1	56.7	59.7	60.5	73.7
	Les tâches et conditions suivantes s'appliquent à mon activité:									
SUMWE04a	Constamment tenir des délais	59.7	43.5	48.9	73.1	59.7	58.5	37.0	66.2	62.6
SUMWE04b	Assumer des responsabilités à l'égard d'autres personnes	56.9	46.2	40.9	51.4	57.2	48.3	49.0	53.2	82.2
SUMWE04c	Faire face à des nouveautés, des changements	62.2	64.8	49.0	76.1	58.4	63.4	40.2	63.7	66.6
SUMWE04c	Aider, servir et soigner des gens	34.1	23.5	13.3	12.8	(8.3)	36.0	55.0	21.5	65.9
SUMWE04e	Surveiller des machines ou des installations techniques	22.8	57.6	56.4	37.6	43.6	14.3	21.0	8.1	11.6
SUMWE04f	Être constamment très concentré	51.0	26.8	47.4	62.5	42.1	50.9	34.2	54.2	54.5
SUMWE04g	Exécuter des tâches ennuyeuses/répétitives	10.9	14.1	15.5	7.9	12.7	10.1	19.9	11.3	5.6
SUMWE04h	Faire souvent beaucoup de choses en même temps	66.3	64.2	56.8	73.9	60.9	62.7	65.4	71.4	66.9
SUMWE04i	Collaborer très étroitement avec d'autres personnes	73.3	54.2	64.0	76.8	75.5	72.5	62.0	77.1	79.6
	Temps de travail									
TARSI43	Journées de plus de 10 heures dans le mois									
	aucune	49.2	25.8	53.8	28.7	52.0	49.0	67.0	51.3	51.6
	1 à 5	30.2	22.9	31.7	48.2	34.7	29.3	18.9	27.6	29.7
	6 à 10	9.1	13.6	6.5	11.5	(4.7)	9.1	5.4	9.5	10.7
	11 à 20	8.3	18.7	6.5	9.8	6.1	10.5	6.6	9.2	6.4
	21 ou plus	2.5	19.0	(1.6)	(1.7)	(2.5)	(2.1)	(2.1)	2.4	1.6
TARSI43	Journées de plus de 10 heures dans le mois (chez les salariés à plein temps)									
	aucune	38.8	(30.1)	54.3	24.7	50.6	36.6	40.4	36.1	35.6
	1 à 5	38.0	(41.1)	34.2	52.1	39.8	35.9	35.5	34.7	36.3
	6 à 10	11.3	.	(6.8)	12.1	(5.1)	11.6	10.6	13.6	15.0
	11 à 20	9.8	.	(4.2)	(9.3)	(4.3)	13.9	.	12.5	10.3
	21 ou plus	2.1	.	.	1.8	.	(2.1)	2.9	3.2	(2.8)
	Moyenne	4.2	5.5	2.4	4.6	2.2	4.9	4.3	5.0	4.8
	Ecart-type	6.0	7.0	4.5	5.9	4.2	6.5	6.1	6.7	6.2

		Total Suisse	Professions de l'agriculture, de l'économie forestière et de l'élevage	Professions de l'industrie et des arts et métiers (sauf construction)	Professions de la technique et de l'informatique	Professions de la construction et de l'exploitation minière	Professions commerciales et professions des transports et de la circulation	Professions de l'hôtellerie, de la restauration et des services personnels	Professions du management, de l'administration, de la banque et des assurances et professions judiciaires	Professions de la santé, de l'enseignement et de la culture et professions scientifiques
Variable	Question	n= 8958	n=293	n= 860	n= 862	n= 317	n= 1226	n= 688	n= 2043	n= 2284
TARSI17	Taux d'occupation de toutes les personnes travaillant contre une rémunération									
	Temps partiel I (< 50%)	19.4	10.4	8.4	4.6	(5.7)	18.9	40.9	19.5	27.9
	Temps partiel II (50 - 99%)	16.6	(5.4)	5.6	8.5	(4.5)	14.4	14.6	16.6	31.0
	Temps plein (100%)	64.0	.	86.0	86.9	89.8	66.7	44.6	63.9	41.1
TARSG01	Personnes ne travaillant pas à plein temps pour des raisons de santé	7.8	11.1	18.3	(7.0)	.	6.7	6.3	6.9	6.9
TARSI44	Horaires de travail - seulement personnes exerçant une activité rémunérée									
	Uniquement de jour (év. en rotation d'équipes avec 2 équipes)	81.8	80.6	81.5	91.7	95.4	82.1	66.6	89.6	73.3
	Uniquement de nuit (22 h à 6 h)	1.1	.	(1.9)	.	.	(0.8)	(3.0)	(0.6)	1.7
	Uniquement le week-end (équipe du week-end)	0.5	(2.6)	.	.
	Travail par roulement (matin, après-midi, nuit)	5.6	.	8.6	(2.5)	.	4.9	6.8	3.2	8.6
	Horaire très irrégulier	9.3	9.3	5.4	4.9	(3.9)	9.7	17.4	5.6	14.5
	Autres régimes	1.7	(6.3)	(2.0)	.	.	(1.8)	(3.6)	(1.1)	1.6
TARSG02	Problèmes de santé liés aux horaires de travail	11.1	.	(13.0)	.	.	(10.8)	(7.1)	(9.0)	13.5
TZWBH01	Nombre de jours où la personne n'a pas pu exercer son activité professionnelle normalement pour raisons de santé (au cours des 4 dernières semaines)									
	aucun	84.4	84.8	84.6	86.7	86.3	83.4	87.8	85.4	81.0
	1 à 5 jours	11.4	(11.2)	10.5	10.5	(6.7)	11.5	9.2	11.0	14.3
	6 à 15 jours	2.7	.	(2.5)	(1.9)	(4.3)	3.2	(2.1)	2.2	3.3
	16 à 28 jours	1.5	.	(2.3)	(0.9)	(2.6)	(1.8)	(0.9)	1.5	1.3
	Moyenne	0.9	1.1	1.1	0.7	1.2	1.0	0.7	0.8	1.0
	Ecart-type	3.5	4.5	4.3	3.0	4.4	3.8	3.0	3.3	3.5

		Total Suisse	Professions de l'agriculture, de l'économie forestière et de l'élevage	Professions de l'industrie et des arts et métiers (sauf construction)	Professions de la technique et de l'informatique	Professions de la construction et de l'exploitation minière	Professions commerciales et professions des transports et de la circulation	Professions de l'hôtellerie, de la restauration et des services personnels	Professions du management, de l'administration, de la banque et des assurances et professions judiciaires	Professions de la santé, de l'enseignement et de la culture et professions scientifiques
Variable	Question	n= 8958	n=293	n= 860	n= 862	n= 317	n= 1226	n= 688	n= 2043	n= 2284
TZWBH02	Raison pour laquelle la personne n'a pas pu exercer son activité professionnelle normalement (au cours des 4 dernières semaines)									
	Maladie	73.7	68.8	60.9	84.1	70.2	68.3	83.7	70.5	80.4
	Accident	13.1	11.2	28.2	7.9	29.3	13.0	3.6	13.1	9.4
	Maladie et accident	(0.8)	0.6	0.2	0.6	0.5	1.0	1.0	1.9	0.3
	Autre raison	12.3	19.4	10.7	7.4		17.7	11.7	14.6	9.9
TZWBH03	Nombre de jours où la personne n'a pas pu aller au travail ou exercer son activité habituelle (p. ex. le ménage) au cours des 4 dernières semaines									
	aucun	40.1	(48.8)	45.7	27.3	(37.8)	39.7	38.1	35.5	43.8
	1 à 5 jours	43.6	(38.7)	36.8	57.5	(20.5)	37.8	47.5	47.3	45.2
	6 à 15 jours	9.6	.	(11.7)	(11.3)	.	(11.5)	.	9.1	6.6
	16 à 28 jours	6.7	.	(5.8)	.	.	(11.1)	.	(8.2)	(4.4)
	Moyenne	3.6	3.2	3.5	3.6	7.2	4.7	3.4	4.0	2.7
	Ecart-type	6.5	6.1	6.1	5.6	10.0	7.6	6.0	7.1	5.4
SATRAV	Grande ou très grande satisfaction au travail (indice SATRAV)	77.2	80.8	71.4	78.1	69.7	74.6	72.9	77.9	83.5
RESTRAV	Grande ou très grande résignation au travail (indice RESTRAV)	10.0	8.6	15.8	7.7	11.7	10.7	15.3	8.5	6.9
	Personnes qui pensent souvent, très souvent ou presque toujours ceci de leur travail:									
SARSI01	Mon travail n'est pas vraiment idéal, mais en fin de compte il pourrait être encore pire	16.0	14.6	20.4	15.2	20.6	16.8	24.1	13.9	12.0
SARSI02	Si certaines choses ne changent pas sous peu, je me chercherai une autre place	11.5	(11.0)	13.1	10.0	11.7	12.6	13.3	12.2	8.5
SARSI03	Donner mon congé m'apporterait encore plus de désavantages, c'est pourquoi je reste ici malgré tout	14.5	(11.1)	19.3	15.5	14.0	16.1	17.9	13.3	10.6
SARSI04	J'espère que ma situation de travail restera toujours aussi bonne qu'elle l'est actuellement	53.5	59.7	49.1	49.9	47.9	53.3	56.0	52.5	58.7

		Total Suisse	Professions de l'agriculture, de l'économie forestière et de l'élevage	Professions de l'industrie et des arts et métiers (sauf construction)	Professions de la technique et de l'informatique	Professions de la construction et de l'exploitation minière	Professions commerciales et professions des transports et de la circulation	Professions de l'hôtellerie, de la restauration et des services personnels	Professions du management, de l'administration, de la banque et des assurances et professions judiciaires	Professions de la santé, de l'enseignement et de la culture et professions scientifiques
Variable	Question	n= 8958	n=293	n= 860	n= 862	n= 317	n= 1226	n= 688	n= 2043	n= 2284
SARSI05	Lorsqu'il y a quelque-chose qui dérange au travail, il vaut mieux garder sa colère pour soi	17.3	18.8	24.1	15.3	23.4	16.6	25.5	15.0	12.5
SARSI06	Après des jours de congé, je me réjouis vraiment de retourner au travail	48.7	66.6	40.0	44.4	39.2	49.4	54.1	46.8	55.0
SARSI07	Comme employé, on ne peut vraiment pas s'attendre à beaucoup	12.2	(9.9)	14.8	10.5	17.2	12.7	21.0	11.1	8.6
Insécurité de l'emploi										
SARSI09	Personnes qui craignent beaucoup ou passablement de perdre leur emploi	12.5	(10.4)	15.5	12.2	12.1	13.5	15.0	12.1	9.7
SARSI11	Personnes qui pensent pouvoir retrouver facilement ou très facilement un poste comparable	40.0	50.2	37.4	42.6	56.9	38.9	36.0	38.3	39.8
SDEPR01c	Vous-êtes vous senti fatigué, épuisé ou sans énergie (même sans avoir travaillé durement) au cours des 2 dernières semaines									
	Presque tous les jours	5.3	.	5.7	4.1	(8.6)	5.4	6.8	4.4	5.1
	Parfois	50.1	43.7	50.1	47.8	50.7	49.1	52.0	50.0	52.2
	Jamais	44.6	52.0	44.2	48.1	40.7	45.5	41.3	45.6	42.7
SDEPR01e	Avez-vous connu des troubles du sommeil (endormissement difficile, sommeil agité, réveil précoce) au cours des 2 dernières semaines									
	Presque tous les jours	6.7	(5.0)	4.7	5.0	(8.3)	7.3	9.8	6.8	6.6
	Parfois	45	44.1	44.5	44.0	39.9	45.5	44.9	45.4	46.6
	Jamais	48.3	50.9	50.8	50.9	51.9	47.1	45.4	47.8	46.7

Variable	Question	Total Suisse n= 8958	Professions de l'agriculture, de l'économie forestière et de l'élevage n=293	Professions de l'industrie et des arts et métiers (sauf construction) n= 860	Professions de la technique et de l'informatique n= 862	Professions de la construction et de l'exploitation minière n= 317	Professions commerciales et professions des transports et de la circulation n= 1226	Professions de l'hôtellerie, de la restauration et des services personnels n= 688	Professions du management, de l'administration, de la banque et des assurances et professions judiciaires n= 2043	Professions de la santé, de l'enseignement et de la culture et professions scientifiques n= 2284
TKOBW01	Personnes qui exercent une activité physique pendant leurs loisirs allant jusqu'à les faire transpirer (au moins une fois par semaine)									
	1 ou 2 jours dans la semaine	56.1	59.9	53.2	56.9	46.7	58.6	58.1	58.5	55.2
	3 à 7 jours dans la semaine	43.9	40.1	46.8	43.1	53.3	41.4	41.9	41.5	44.8
	Ampleur et intensité de l'activité physique accomplie hebdomadairement (indice MOUVPHY03)									
	Inactif	13.1	20.7	17.3	9.7	16.3	11.5	18.6	11.7	10.4
	Partiellement actif	46.0	38.8	43.5	50	39.9	50.4	43.3	49.3	43.7
	Actif	40.9	40.5	39.2	40.3	43.8	38.1	38.1	39.1	46